

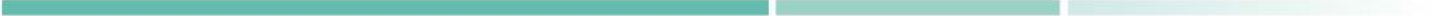


# Évaluation horizontale de la Stratégie emploi et compétences jeunesse



**Rapport**

23 décembre 2024



## **Évaluation horizontale de la Stratégie emploi et compétences jeunesse**

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232).

Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2025

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :

[droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca).

### **PDF**

N° de cat. Em20-206/2025F-PDF

ISBN 978-0-660-77825-9



# Table des matières

|                                                                                                                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Liste des tableaux.....                                                                                                                                                     | ii  |
| Liste des figures .....                                                                                                                                                     | iv  |
| Liste des graphiques .....                                                                                                                                                  | iv  |
| Liste des abréviations.....                                                                                                                                                 | v   |
| Sommaire .....                                                                                                                                                              | vi  |
| Réponse de la direction .....                                                                                                                                               | xii |
| 1. Introduction.....                                                                                                                                                        | 1   |
| 2. Stratégie emploi et compétences jeunesse .....                                                                                                                           | 2   |
| 3. Approche de l'évaluation.....                                                                                                                                            | 11  |
| 4. Situation du marché du travail canadien pour les jeunes .....                                                                                                            | 19  |
| 5. Sommaire des programmes, services et mesures de soutien aidant efficacement les jeunes sur le<br>marché du travail .....                                                 | 28  |
| 6. Constatations de l'évaluation.....                                                                                                                                       | 34  |
| 7. Constatations des évaluations des partenaires fédéraux de la SECJ.....                                                                                                   | 68  |
| 8. Passerelle numérique jeunesse .....                                                                                                                                      | 87  |
| 9. Projets de collaboration stratégique.....                                                                                                                                | 88  |
| 10. Conclusion .....                                                                                                                                                        | 95  |
| Annexe A. Financement annuel octroyé à la SECJ par partenaire.....                                                                                                          | 99  |
| Annexe B. Modèle logique de la SECJ (2021).....                                                                                                                             | 101 |
| Annexe C. Description de la méthode d'estimation des impacts différentiels .....                                                                                            | 102 |
| Annexe D. Initiatives horizontales d'EDSC – Rapport ministériel sur les résultats pour la SECJ par<br>partenaire (de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2022 à 2023) ..... | 105 |
| Annexe E. Impacts différentiels supplémentaires pour les sous-groupes de participants au programme<br>d'EEC.....                                                            | 110 |
| Annexe F. Impacts différentiels supplémentaires pour les sous-groupes de participants au PSECJ ....                                                                         | 114 |
| Annexe G. Passerelle numérique jeunesse .....                                                                                                                               | 119 |

# Liste des tableaux

|                                                                                                                                                                                                                                                    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1. Répartition des fonds annuels d’EEC (en millions) .....                                                                                                                                                                                 | 7  |
| Tableau 2. Répartition des fonds annuels du PSECJ par partenaire fédéral (en millions) .....                                                                                                                                                       | 8  |
| Tableau 3. Rapport sur les résultats ministériels de la SECJ pour 2022 à 2023 .....                                                                                                                                                                | 39 |
| Tableau 4. Profil des participants à EEC dont la participation a débuté entre le 1 <sup>er</sup> avril 2019 et le 31 décembre 2020 et profil de ceux qui ont pris part au programme à l’été 2018 .....                                             | 44 |
| Tableau 5. Tendances des résultats des participants à EEC (analyse sans groupe témoin) .....                                                                                                                                                       | 46 |
| Tableau 6. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d’été Canada (n=52 172) .....                                                                                                                                                     | 47 |
| Tableau 7. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d’été Canada qui ne sont pas retournés aux études après leur participation (n=18 812).....                                                                                        | 47 |
| Tableau 8. Impacts différentiels pour les femmes ayant participé au PSECJ (n= 32 281) .....                                                                                                                                                        | 48 |
| Tableau 9. Hommes ayant participé à EEC (n=18 712).....                                                                                                                                                                                            | 48 |
| Tableau 10. Impacts différentiels pour les femmes en situation de handicap qui ont participé à EEC (n=925) .....                                                                                                                                   | 49 |
| Tableau 11. Impacts différentiels pour les hommes en situation de handicap qui ont participé à EEC (n=544) .....                                                                                                                                   | 49 |
| Tableau 12. Profil des participants au PSECJ à EDSC dont la participation a débuté entre le 1 <sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2020 et des participants au volet Connexion compétences dont la participation a débuté entre 2010 et 2011..... | 56 |
| Tableau 13. Nombre de participants d’EDSC par type d’intervention du PSECJ (ayant débuté entre avril et décembre 2020) .....                                                                                                                       | 58 |
| Tableau 14. Tendances des résultats pour les participants aux occasions d’emploi de qualité (aucun groupe témoin) .....                                                                                                                            | 59 |
| Tableau 15. Tendances des résultats pour les participants aux formations (aucun groupe témoin) .....                                                                                                                                               | 61 |
| Tableau 16. Tendances des résultats pour les participants aux occasions d’emploi de qualité et aux formations (aucun groupe témoin) .....                                                                                                          | 63 |
| Tableau 17. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d’emploi de qualité (n=312) .....                                                                                                                                            | 65 |
| Tableau 18. Impacts différentiels pour les formations du programme de la SECJ (n=976) .....                                                                                                                                                        | 66 |
| Tableau 19. Impacts différentiels pour les participants aux OEQ et aux formations (n= 1 742).....                                                                                                                                                  | 67 |
| Tableau 20. Nombre d’emplois et de stages financés de l’exercice 2019 à 2020 à l’exercice 2022 à 2023                                                                                                                                              | 70 |
| Tableau 21. Participation au programme des groupes sous-représentés pour la période de 2014 à 2017 par rapport à la période de 2018 à 2021.....                                                                                                    | 82 |

|                                                                                                                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau 22. Budget et objectifs des projets de collaboration stratégique .....                                                                                        | 88  |
| Tableau A1. Financement annuel octroyé à la SECJ par partenaire de la Stratégie .....                                                                                 | 99  |
| Tableau D1. Rapport ministériel sur les résultats par partenaire de la SECJ (de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2022 à 2023) .....                                | 105 |
| Tableau E1. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada âgés de 20 à 24 ans (n=22 643) .....                                                   | 110 |
| Tableau E2. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada âgés de 25 à 30 ans (n=6 756) .....                                                    | 110 |
| Tableau E3. Impacts différentiels pour les participants à EEC qui n'ont pas encore terminé leurs études secondaires (n=6 097) .....                                   | 111 |
| Tableau E4. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada qui vivent dans des régions rurales (n=9 107) .....                                    | 111 |
| Tableau E5. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada qui vivent dans des régions urbaines (n=43 065) .....                                  | 111 |
| Tableau E6. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada qui sont retournés aux études suite à leur participation au programme (n=33 360) ..... | 112 |
| Tableau E7. Impacts différentiels pour les participants à EEC de sexe masculin âgés de 20 à 24 ans (n=7 125) .....                                                    | 112 |
| Tableau E8. Impacts différentiels pour les participantes à EEC âgées de 25 à 30 ans (n=4 381) .....                                                                   | 112 |
| Tableau E9. Impacts différentiels pour les participants à EEC de sexe masculin âgés de 25 à 30 ans (n=2 375) .....                                                    | 113 |
| Tableau F1. Impacts différentiels pour les participantes aux occasions d'emploi de qualité et aux formations (n=908) .....                                            | 114 |
| Tableau F2. Impacts différentiels pour les participantes aux formations seulement (n=511) .....                                                                       | 114 |
| Tableau F3. Impacts différentiels pour les participants de sexe masculin aux occasions d'emploi de qualité et aux formations (n=769) .....                            | 115 |
| Tableau F4. Impacts différentiels pour les participants de sexe masculin aux formations seulement (n=428) .....                                                       | 115 |
| Tableau F5. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations qui sont en situation de handicap (n=488) .....           | 116 |
| Tableau F6. Impacts différentiels pour les participants aux formations qui sont en situation de handicap (n=291) .....                                                | 116 |

|                                                                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Tableau F7. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations âgés de 15 à 19 ans (n=459) .....  | 116 |
| Tableau F8. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations âgés de 20 à 24 ans (n=693) .....  | 117 |
| Tableau F9. Impacts différentiels pour les participants aux formations âgés de 20 à 24 ans (n=396) ....                                        | 117 |
| Tableau F10. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations âgés de 25 à 30 ans (n=549) ..... | 118 |
| Tableau F11. Impacts différentiels pour les participants aux formations âgés de 25 à 30 ans (n=292)...                                         | 118 |

## Liste des figures

|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Figure 1. Exemple de calcul de l'impact différentiel..... | 15  |
| Figure 2. Structure de Jeunesse Canada au travail.....    | 69  |
| Figure B1. Modèle logique horizontale de la SECJ.....     | 101 |

## Liste des graphiques

|                                                                                                                                                                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Graphique 1. Taux d'emploi chez les jeunes hommes et femmes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont pas aux études et les jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) au Canada, 2023 .....                                          | 21  |
| Graphique 2. Taux d'emploi chez les jeunes (de 15 à 24 ans) et jeunes adultes immigrants (de 25 à 34 ans) qui ne sont pas aux études, comparé à celui des jeunes et jeunes adultes non immigrants au Canada, 2023 ..... | 22  |
| Graphique 3. Taux d'emploi des jeunes racisés, non racisés et noirs (de 15 à 24 ans) au Canada, 2023 ...                                                                                                                | 23  |
| Graphique 4. Taux d'emploi des jeunes Autochtones vivant hors réserve et des jeunes non-Autochtones (âgés de 15 à 24 ans) au Canada, 2007 à 2023 .....                                                                  | 24  |
| Graphique 5. Proportion des participants à la SECJ à EDSC qui considèrent faire face à des obstacles par rapport à la proportion dans l'ensemble de la population des jeunes du Canada .....                            | 27  |
| Graphique G1. Niveaux de satisfaction des clients de la PNJ .....                                                                                                                                                       | 121 |



## Liste des abréviations

|               |                                                                    |
|---------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>AAC</b>    | Agriculture et Agroalimentaire Canada                              |
| <b>AMC</b>    | Affaires mondiales Canada                                          |
| <b>CNRC</b>   | Conseil national de recherches Canada                              |
| <b>ECCC</b>   | Environnement et Changement climatique Canada                      |
| <b>EDSC</b>   | Emploi et Développement social Canada                              |
| <b>EEC</b>    | Emplois d'été Canada                                               |
| <b>IRCC</b>   | Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada                        |
| <b>ISDE</b>   | Innovation, Sciences et Développement économique Canada            |
| <b>JCT</b>    | Jeunesse Canada au travail                                         |
| <b>OEQ</b>    | Occasions d'emploi de qualité                                      |
| <b>PARI</b>   | Programme d'aide à la recherche industrielle                       |
| <b>PNJ</b>    | Passerelle numérique jeunesse                                      |
| <b>PSECJ</b>  | Programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse           |
| <b>RNCan</b>  | Ressources naturelles Canada                                       |
| <b>S.O.</b>   | Sans objet                                                         |
| <b>SAC</b>    | Services aux Autochtones Canada                                    |
| <b>SCHL</b>   | Société canadienne d'hypothèques et de logement                    |
| <b>SECJ</b>   | Stratégie emploi et compétences jeunesse                           |
| <b>SEJ</b>    | Stratégie emploi jeunesse                                          |
| <b>SEJIPN</b> | Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières Nations |
| <b>SHJA</b>   | Stages en habitation pour les jeunes Autochtones                   |

## Sommaire

La Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ ou la Stratégie) aide les jeunes âgés de 15 à 30 ans, en particulier ceux aux prises avec des obstacles à l'emploi, à obtenir l'information et à acquérir les compétences, l'expérience professionnelle ainsi que les aptitudes dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers le marché du travail. La SECJ, qui a vu le jour en juin 2019, succède à la Stratégie emploi jeunesse (SEJ).

La Stratégie vise à aider les jeunes confrontés à des obstacles à acquérir des compétences tout au long d'un continuum afin qu'ils soient mieux préparés à occuper un emploi. En fin de compte, il s'agit d'outiller les jeunes pour qu'ils puissent progresser sur le marché de l'emploi afin que les particuliers, les familles et les collectivités bénéficient mutuellement de la participation des jeunes à l'économie du Canada.

Le ministère de l'Emploi et du Développement social Canada (EDSC) dirige cette initiative horizontale, à laquelle participent 11 autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral (ci-après appelés les « partenaires fédéraux »).

La Stratégie comporte deux volets principaux :

1. Le volet **Emplois d'été Canada (EEC)** permet aux jeunes de participer à des stages d'été, sous l'aile d'un mentor. Il s'agit d'une intervention qui offre des subventions salariales aux employeurs pour les petites entreprises, les organisations à but non lucratif et le secteur public<sup>1</sup>. EDSC est le seul ministère fédéral qui prend part à EEC.

2. Le volet **Programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (PSECJ)** comprend des interventions et des mesures de soutien au perfectionnement des compétences professionnelles, notamment ce qui suit<sup>2</sup> :

- **Occasions d'emploi de qualité** : Grâce au PSECJ, le bénéficiaire de la contribution fournit aux employeurs une aide financière sous forme de subventions salariales afin de créer des stages de qualité pour les jeunes dans un environnement de travail sûr, inclusif et sain.
- Le volet **Formation** comprend ce qui suit :
  - Formation professionnelle : Activité préalable à l'emploi pour les jeunes qui ont besoin d'un perfectionnement des compétences avant d'acquérir une expérience de travail.
  - Formation accréditée axée sur les compétences : Permet aux jeunes de participer à des cours qui comblent des lacunes précises dans leurs études et leur acquisition de compétences, en tenant compte des besoins du marché du travail.

---

<sup>1</sup> On entend par « employeur » les organisations à but non lucratif, les petites entreprises et les organisations du secteur public qui offrent des expériences de travail d'été dans le cadre du volet EEC pour les jeunes.

<sup>2</sup> Chaque partenaire fédéral est libre de choisir les interventions à offrir, selon ses programmes.

- **Formation en compétences entrepreneuriales** : Permet aux jeunes d'acquérir des compétences entrepreneuriales dans une activité où ils sont exposés au monde du travail indépendant.
- **Services d'aide à l'emploi** : Permettent aux jeunes de trouver un emploi, notamment grâce à la rédaction d'un curriculum vitae, à la présentation de conseils sur la manière de se préparer à une entrevue et à un soutien lors des placements en emploi.
- **Mesures de soutien** : Mentorat, encadrement, gestion de cas, évaluation de clients et autres mesures de soutien (p. ex. accès aux services en santé mentale et de garde d'enfants).

De l'exercice<sup>3</sup> 2019 à 2020 à l'exercice 2024 à 2025, un financement d'environ 5,2 milliards de dollars a été affecté à la SECJ. Globalement, 55 % du financement de la SECJ est affecté au PSECJ et 45 %, à EEC. EDSC reçoit 49,5 % du financement du PSECJ, tandis que les autres partenaires fédéraux en récoltent 50,5 % collectivement. Comme EDSC est le seul partenaire à prendre part à EEC, il touche l'ensemble du financement qui y est alloué.

La pandémie de COVID-19 a entraîné des pertes d'emploi plus marquées chez les jeunes que dans tous les autres groupes d'âge. De mars à mai 2020, le taux de chômage des jeunes Canadiens est passé de 17,1 % à 28,8 %, soit une augmentation de 11,7 points de pourcentage<sup>4</sup>. Face aux défis découlant de la pandémie, le gouvernement a adopté des mesures temporaires et ajouté des mesures d'assouplissement à la SECJ pour venir en aide aux jeunes et prévenir les dommages permanents au marché du travail. Au total, un financement supplémentaire de 249,4 millions de dollars a été avancé à la SECJ en réaction à la pandémie (de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2022 à 2023). Le financement temporaire (fonds de secours) alloué à la SECJ pendant la pandémie de COVID-19 a pris fin le 31 mars 2023.

## Objectifs de l'évaluation

L'évaluation horizontale de la SECJ couvre la période comprise entre le début de la modernisation (juin 2019) et l'exercice 2023 à 2024.

L'évaluation vise à :

- déterminer les résultats préliminaires découlant des deux grands volets de la SECJ, à savoir le PSECJ et EEC;
- examiner les enjeux liés à la gouvernance, à la mise en œuvre et à la mesure du rendement;
- évaluer l'apport à la SECJ de la Passerelle numérique jeunesse et des projets de collaboration stratégique.

Dans l'ensemble, l'évaluation vise à orienter les prochains cycles d'élaboration de programmes et de politiques et à soutenir la stratégie de mesure du rendement et la collecte de données.

<sup>3</sup> Un exercice s'étend du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

<sup>4</sup> Source : Statistique Canada, [Le taux de chômage chez les jeunes au Canada, en Allemagne, en Irlande et au Royaume-Uni à l'ère de la COVID-19](#).

### Information servant à l'évaluation de la Stratégie horizontale

L'évaluation de la Stratégie s'appuie sur une foule de données qualitatives et quantitatives. Elle se fonde sur les sources d'information suivantes :

- entrevues auprès d'informateurs clés;
- questionnaires remplis par les partenaires fédéraux;
- documents fournis par les partenaires fédéraux décrivant le fonctionnement de leur programme dans le cadre de la SECJ;
- rapports d'évaluations et d'examen internes menés par six des onze partenaires fédéraux;
- résultats immédiats des participants en matière d'intégration au marché du travail et de retour aux études, rapportés publiquement.

### Difficultés pour l'évaluation de l'incidence et de l'efficacité de la Stratégie horizontale<sup>5</sup>

L'examen de l'incidence et de l'efficacité de la Stratégie (à savoir l'établissement d'un lien direct entre la participation à la SECJ et à ses services et les résultats obtenus sur le marché du travail par les participants au terme du programme) se limite aux participants d'EDSC. L'évaluation des données a révélé les renseignements ci-dessous à propos du PSECJ (volet horizontal de la SECJ).

Étant donné la difficulté à accéder aux données détaillées des partenaires fédéraux concernant les participants, l'analyse quantitative des données relatives au PSECJ se limite aux participants d'EDSC (qui reçoit seulement 49,5 % des fonds alloués au PSECJ). L'incidence et l'efficacité de chacun des programmes des partenaires fédéraux s'inscrivant dans le cadre de la SECJ ne peuvent donc pas être mesurées pleinement, notamment en raison de l'absence à EDSC d'un système centralisé de collecte de données qui permettrait de transférer de façon sécurisée les données détaillées des partenaires fédéraux sur les participants. Auparavant, certains partenaires fédéraux transmettaient leurs données à EDSC en les téléversant dans l'ancien système de collecte des données, qui n'est plus en service<sup>6</sup>.

Depuis la modernisation de la SECJ, aucune nouvelle entente d'échange de renseignements<sup>7</sup> n'a été mise en place pour le transfert à EDSC de données détaillées sur les participants à la SECJ à des fins d'analyse, de production de rapports et d'évaluation. Avant la modernisation, il y avait des ententes d'échange de renseignements en vigueur entre EDSC et les partenaires fédéraux.

L'ancienne SEJ a fait l'objet de quatre évaluations (en 2005, en 2009, en 2015 et en 2020). En raison de données limitées, dont font état les rapports découlant de ces évaluations, aucune évaluation de la

---

<sup>5</sup> Les données concernant la SECJ pour la période comprise de l'exercice 2019 à 2020 à l'exercice 2022 à 2023 sont exhaustives et portent sur l'ensemble des participants.

<sup>6</sup> Avant la modernisation de la SECJ, les données transférées à EDSC par certains partenaires fédéraux permettaient d'examiner le profil des participants et d'analyser les résultats immédiats (quoique limités). Les données communiquées par les partenaires ne permettaient toutefois pas d'évaluer les impacts différentiels, à cause de l'information limitée qui ne permet pas le jumelage avec d'autres bases de données.

<sup>7</sup> Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur ces ententes, veuillez consulter le [Document d'orientation pour aider à préparer des Ententes d'échange de renseignements personnels](#).

SEJ n'a permis d'examiner les impacts différentiels pour les participants des partenaires fédéraux. Il est donc recommandé que les discussions à venir sur la gouvernance traitent des défis que présente l'accès aux données concernant la stratégie horizontale.

## **Principales constatations de l'évaluation**

### **Mise en œuvre**

Les partenaires fédéraux ont souligné les changements qu'ils ont dû apporter à leurs programmes à la suite de la modernisation de la SECJ. Certains ont eu par exemple à élargir la portée des programmes pour qu'ils s'attaquent aux obstacles à l'emploi auxquels les jeunes sont confrontés.

Ils ont mentionné différents défis liés à la mise en œuvre, notamment la difficulté de recruter des jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi et les décisions de financement tardives (et autres enjeux de financement).

### **Gouvernance**

Les partenaires fédéraux reconnaissent l'importance de la contribution d'EDSC à la coordination des modifications stratégiques aux propositions budgétaires, à la formulation d'avis à cet égard ainsi qu'à la mise en œuvre du nouveau cadre de mesure du rendement. Les partenaires fédéraux ont également fait mention de points à améliorer : ils ont notamment indiqué qu'EDSC devrait jouer un plus grand rôle dans le cadre de la promotion, de la collaboration et de l'échange de renseignements horizontal.

### **Mesure du rendement**

Au cours de l'exercice 2022 à 2023, approximativement 115 000 jeunes ont pris part à EEC, tandis qu'environ 26 260 jeunes<sup>8</sup> ont participé au PSECJ (17 241 à EDSC et 9 018 chez les partenaires fédéraux). D'après l'examen des cibles et des résultats, presque tous les partenaires fédéraux de la SECJ les ont atteints ou dépassés<sup>9</sup>. L'évaluation a en outre révélé que le nombre de demandes présentées au titre d'EEC et du PSECJ est supérieur à ce que pourrait financer le budget annuel.

Les partenaires fédéraux ont fait part des défis à relever pour recueillir les données et produire les rapports, notamment l'absence de système centralisé de collecte de données où téléverser les données à communiquer à EDSC concernant les participants et l'exhaustivité des données (par exemple, l'impossibilité de mettre en lien les sondages et les données administratives).

### **Résultats pour Emplois d'été Canada**

Il se dégage des résultats (analyse sans groupe témoin) une tendance à la hausse des taux et des revenus d'emploi chez les participants, si on compare la situation avant et après la participation.

D'après les impacts différentiels relevés (analyse avec groupe témoin), il appert qu'en moyenne, la participation à EEC renforce, à court terme, la participation au marché du travail des jeunes par rapport

---

<sup>8</sup> Ce nombre n'inclut pas les participants de Services aux Autochtones Canada ni les chiffres du Québec concernant le PSECJ à EDSC, car le nombre de participants n'était pas connu au moment de la préparation du Rapport sur les résultats ministériels.

<sup>9</sup> Ce n'est pas tous les partenaires fédéraux qui font rapport sur l'ensemble des résultats et des indicateurs.

à leurs pairs qui n'ont pas pris part au programme, comme le montrent l'incidence et les revenus d'emploi supérieurs chez les premiers (à la deuxième année suivant la fin du programme). De plus, les participants à EEC ont moins recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi).

Dans l'ensemble, EEC est un bon outil stratégique qui aide les jeunes à intégrer le marché du travail en facilitant en quelque sorte la transition des études à l'emploi.

### **Résultats pour le Programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse**

Les tendances des résultats des participants au PSECJ sur le marché du travail (analyse sans groupe témoin) montrent une augmentation des taux et des revenus d'emploi après la participation au programme. Les tendances qui ressortent des résultats révèlent l'importance de l'expérience de travail offerte aux participants, tout particulièrement pour ceux qui ont une faible scolarité.

L'évaluation des impacts différentiels (analyse avec groupe témoin) montre qu'à court terme, les jeunes qui se voient offrir une expérience de travail subventionné, avec ou sans formation complémentaire, ont plus de chances de trouver un emploi. La simple participation à une formation n'améliore pas, en moyenne, la participation au marché du travail des jeunes. Il faut examiner les impacts différentiels à moyen terme pour comprendre pleinement l'incidence de la participation aux interventions dans le cadre du PSECJ.

### **Évaluations et examens des partenaires**

Six partenaires ont présenté leurs résultats d'évaluation et d'examen interne pour qu'ils figurent dans le rapport d'évaluation horizontale. Dans l'ensemble, les données recueillies montrent que la participation au programme aide les jeunes à perfectionner leurs compétences et à trouver un emploi. Les programmes ont pour but d'aider les jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi à intégrer le marché du travail. Tant les participants que les employeurs (ou parrains) se disent très satisfaits du programme. Certains partenaires fédéraux ont signalé des difficultés à administrer le programme en raison de décisions de financement tardives.

### **Passerelle numérique jeunesse**

Lancée en juillet 2021, la Passerelle numérique jeunesse a pour objectif d'offrir aux jeunes un ensemble de services numériques axés sur le client qui portent principalement sur l'emploi des jeunes, leurs compétences et les services à leur disposition. La conception et la mise en œuvre de la Passerelle numérique des jeunes ont connu un certain nombre de problèmes, notamment l'interruption causée par la pandémie de COVID-19. À l'approche de la date de fin du projet, l'équipe de projet réalisera un examen approfondi pour cerner les leçons à tirer.

### **Projets de collaboration stratégique**

Les projets de collaboration stratégique de la SECJ visent à renforcer les liens entre les principaux intervenants de l'écosystème de l'emploi et des jeunes (fournisseurs de services, employeurs, industrie, secteurs de l'enseignement et de la formation) et à promouvoir l'adoption de pratiques novatrices et efficaces. De mars 2019 à l'exercice 2023 à 2024, EDSC a investi près de 33 millions de dollars dans 9 projets de collaboration stratégique auxquels ont pris part 13 000 participants au total.

Comme la plupart des projets étaient en cours en septembre 2023, il est trop tôt pour évaluer en détail l'atteinte des objectifs visés de tous ces projets.

## Recommandations et observations

Il ressort des principales constatations de l'évaluation les observations et grandes recommandations suivantes :

**Observation :** En raison de données limitées et du décalage entre l'année de déclaration et le moment où sont accessibles les données fiscales de l'Agence du revenu du Canada sur le revenu des particuliers, l'estimation des impacts différentiels couvre seulement la période de deux ans suivant la fin du programme. Il serait peut-être approprié, si des gens d'EDSC manifestent de l'intérêt avant la prochaine évaluation de la SECJ requise au titre de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de mener une évaluation de suivi au sujet des impacts différentiels à moyen terme (jusqu'à cinq ans après la fin du programme) et de l'utilité (analyse coûts-avantages) de la participation au PSECJ.

**Recommandation n° 1 :** Il est recommandé à EDSC et aux partenaires fédéraux de la SECJ de clarifier leurs rôles et responsabilités en matière de collecte de données et d'évaluation. Cela inclut la responsabilité d'EDSC concernant la portée de l'évaluation horizontale et celle de tous les partenaires fédéraux lorsqu'il s'agit d'évaluer et de rendre compte publiquement des impacts et de l'efficacité de leurs programmes et services.

**Recommandation n° 2 :** Il est recommandé à la Direction générale des compétences et de l'emploi d'EDSC de mettre à jour et d'améliorer le processus de collecte de données aux fins de la production de rapports, de la mesure du rendement et de la réalisation d'évaluations fondées sur les données dans le cadre de la SECJ. À ce chapitre, EDSC doit :

- mettre en place un nouveau système de collecte des données pour la SECJ régi par des règles juridiques assurant la protection des renseignements personnels et établir des ententes d'échange de renseignements;
- veiller à ce que tous les partenaires consignent les données pertinentes pour permettre la collecte de données qualitatives auprès des participants (notamment dans le cadre de sondages) et le couplage des réponses avec les données administratives;
- accorder la priorité à l'intégrité des données, notamment en validant les données téléversées et en consignant les changements apportés au fil du temps.

## Réponse de la direction

### Réponse générale de la direction

La Direction générale des compétences et de l'emploi et la Direction générale des opérations de programmes d'EDSC tiennent à remercier la Direction de l'évaluation, les responsables des programmes des partenaires en lien avec la SECJ ainsi que les jeunes qui ont pris part au PSECJ pour leur participation et leur rétroaction (formulaires des participants, sondages et groupes de discussion).

Les constatations de l'évaluation du PSECJ et d'EEC d'EDSC sont positives. L'objectif de la stratégie horizontale est d'aider les jeunes, tout particulièrement ceux qui sont confrontés à des obstacles, à perfectionner leurs compétences dans le cadre d'un programme qui les prépare à occuper un emploi et à être un membre actif de l'économie canadienne. Même si elle se limite à EEC et au PSECJ d'EDSC, l'évaluation conclut que les participants à ces programmes obtiennent de meilleurs résultats sur le marché du travail.

En ce qui concerne les données quantitatives sur le PSECJ, les tendances se dégageant des résultats des participants au PSECJ sur le marché du travail (analyse sans groupe témoin) montrent une augmentation des taux et des revenus d'emploi après la participation au programme. Les tendances qui ressortent des résultats révèlent l'importance de l'expérience de travail offerte aux participants, tout particulièrement pour ceux qui ont une faible scolarité. L'évaluation des impacts différentiels (analyse avec groupe témoin) montre qu'à court terme, les jeunes qui se voient offrir une expérience de travail subventionné, avec ou sans formation complémentaire, ont plus de chances de trouver un emploi.

Quant aux données quantitatives sur EEC, il se dégage des résultats (analyse sans groupe témoin) une tendance à la hausse des taux et des revenus d'emploi chez les participants, si on compare la situation avant et après la participation. D'après les impacts différentiels relevés (analyse avec groupe témoin), il apparaît qu'en moyenne, la participation à EEC renforce, à court terme, la participation au marché du travail des jeunes par rapport à leurs pairs qui n'ont pas pris part au programme.

Les données qualitatives concernant le PSECJ proviennent d'entrevues de groupe réalisées par EDSC à l'hiver 2024 auprès d'anciens participants des quatre coins du pays. Dans l'ensemble, les groupes de discussion ont indiqué que le degré de satisfaction des jeunes à l'égard de leur expérience au PSECJ était élevé. Les groupes de discussion ont tenu des séances distinctes avec les Autochtones (membres des Premières Nations, Inuits et Métis), les francophones, les personnes racisées, les Noirs, les immigrants, les jeunes des régions rurales et les jeunes en situation de handicap. La plupart des jeunes ont indiqué que leur expérience était axée sur la préparation à l'emploi et l'acquisition de compétences en recherche d'emploi et prévoyait des mesures de soutien social supplémentaires (p. ex. aide financière pour la garde d'enfants et le transport).

Les constatations sont positives dans l'ensemble, mais il faut améliorer la qualité globale des données de la SECJ et de tous les programmes connexes. Le rapport d'évaluation renferme deux recommandations pour l'amélioration de la qualité des données de la SECJ.

**Recommandation n° 1** Il est recommandé à EDSC et aux partenaires fédéraux de la SECJ de clarifier leurs rôles et responsabilités en matière de collecte de données et d'évaluation. Cela inclut la responsabilité d'EDSC concernant de la portée de l'évaluation horizontale et celle de tous les

partenaires fédéraux lorsqu'il s'agit d'évaluer et de rendre compte publiquement des impacts et de l'efficacité de leurs programmes et services.

### Réponse de la direction

La direction accepte cette recommandation. À l'exercice 2022 à 2023, EDSC a dirigé l'examen du cadre de mesure du rendement (CMR) en collaboration avec tous les partenaires fédéraux de la SECJ. En janvier 2023, les directeurs généraux (DG) de la SECJ ont approuvé la version révisée du CMR, qui comporte de nouvelles exigences en matière de collecte des données nécessaires aux rapports destinés au public, aux analyses stratégiques en cours et aux futurs rapports d'évaluation. Les exigences applicables aux données demeurent un point permanent à l'ordre du jour des réunions du groupe de travail des DG de la SECJ, et EDSC poursuivra sa collaboration avec le groupe de travail de niveau opérationnel pour faire bien comprendre le rôle et les responsabilités de tous les partenaires de la SECJ quant à l'évaluation et à la publication de l'incidence et de l'efficacité de leurs programmes et services. Remarque : Le respect des engagements de Services aux Autochtones Canada dépend de la souveraineté en matière de données et des limites de capacité.

| Plan d'action de la direction |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Date d'achèvement prévue | État de la mesure | Responsable                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.1                           | <p>EDSC travaille de concert avec les partenaires de la stratégie et le groupe de travail des DG de la SECJ pour préciser le rôle et les responsabilités de tous les partenaires en matière d'évaluation et de collecte de données.</p> <p>EDSC collabore avec les partenaires de la SECJ pour que tous les programmes liés à la SECJ répondent aux attentes énoncées dans le CMR qui se rapportent aux rapports destinés au public et aux évaluations ultérieures. EDSC collaborera régulièrement avec les partenaires de la SECJ pour cerner et régler tout problème lié aux données et aux rapports.</p> | Décembre 2025            | En cours          | <p>Responsable : directrice générale, Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences, EDSC.</p> <p>Soutien : Groupe de travail des DG de la SECJ</p> |

**Recommandation n° 2 :** Il est recommandé à la Direction générale des compétences et de l'emploi d'EDSC de mettre à jour et d'améliorer le processus de collecte de données aux fins de la production de rapports, de la mesure du rendement et de la réalisation d'évaluations fondées sur les données dans le cadre de la SECJ. À ce chapitre, EDSC doit :

- mettre en place un nouveau système de collecte des données pour la SECJ régi par des règles juridiques assurant la protection des renseignements personnels et établir des ententes d'échange de renseignements;
- veiller à ce que tous les partenaires consignent les données pertinentes pour permettre la collecte de données qualitatives auprès des participants (notamment dans le cadre de sondages) et le couplage des réponses avec les données administratives;
- accorder la priorité à l'intégrité des données, notamment en validant les données téléversées et en consignait les changements apportés au fil du temps.

### Réponse de la direction

La direction accepte cette recommandation.

EDSC poursuivra sa collaboration avec les partenaires de la Stratégie, au moyen des structures de gouvernance établies, pour tenir à jour et améliorer la collecte de données aux fins de la production de rapports, de l'analyse des programmes et de la réalisation d'évaluations fondées sur les données dans le cadre de la SECJ. Le rapport d'évaluation ne tient pas compte du CMR révisé de la SECJ, qui a été approuvé en janvier 2023 par l'ensemble des partenaires de la SECJ et dont la mise en œuvre devrait être terminée d'ici mars 2025. La mise en œuvre du CMR révisé, si elle se déroule avec succès, améliorera la collecte des données qualitatives, la ventilation et l'harmonisation des données, le couplage des données sur les participants et, au final, la production de rapports dans le cadre de la SECJ. En outre, EDSC travaille à l'élaboration d'un nouveau système de collecte horizontale des données pour l'exercice 2025 à 2026, dont la mise en service est prévue d'ici mars 2026. Remarque : Le respect des engagements de Services aux Autochtones Canada dépend de la souveraineté en matière de données et des limites de capacité.

| Plan d'action de la direction |                                                                                                                                             | Date d'achèvement prévue | État de la mesure | Responsable                                                                                                                                                      |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.1 (I)                       | EDSC doit élaborer un nouveau système de collecte horizontale des données pour la SECJ.                                                     | Mars 2026                | En cours          | Responsable : directrice générale, Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences, EDSC.<br>Soutien : Groupe de travail des DG de la SECJ |
| 2.1 (II)                      | EDSC et les partenaires de la SECJ doivent mettre à jour les ententes d'échange de renseignements dans le cadre de la SECJ pour que celles- | Mars 2026                | À commencer       | Responsable : directrice générale, Direction de la jeunesse et de                                                                                                |

| Plan d'action de la direction |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Date d'achèvement prévue | État de la mesure | Responsable                                                                                                                                                      |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                               | ci répondent aux exigences juridiques assurant la protection des renseignements personnels et tiennent compte des besoins du futur système de collecte des données.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                   | l'innovation en matière de compétences, EDSC.<br>Soutien : Groupe de travail des DG de la SECJ                                                                   |
| 2.2 (I)                       | EDSC doit collaborer avec les partenaires de la SECJ pour faire progresser la collecte des coordonnées des participants, qui sont nécessaires à la collecte de données qualitatives factuelles (p. ex. sondages et groupes de discussion).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Mars 2025                | En cours          | Responsable : directrice générale, Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences, EDSC.<br>Soutien : Groupe de travail des DG de la SECJ |
| 2.2 (II)                      | EDSC doit collaborer avec les partenaires de la SECJ pour que ces derniers comprennent tous bien l'exigence de couplage de toutes les données administratives du CMR (parallèle entre les sondages sur les compétences et les données administratives sur les participants au PSECJ) et aspirent à y satisfaire. Le couplage des données du CMR dépendra des exigences en matière de protection des renseignements personnels qui s'appliquent à chaque programme. EDSC a constitué un groupe de travail sur le CMR qui aura pour tâche principale de veiller à la transmission des données couplées du CMR. | Mars 2025                | En cours          | Responsable : directrice générale, Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences, EDSC.<br>Soutien : Groupe de travail des DG de la SECJ |
| 2.3                           | La SECJ va améliorer l'intégrité des données horizontales en ayant recours à trois dictionnaires de données interreliés sur le CMR, ce qui accroîtra la qualité des données horizontales en prévision du moment où le système de collecte de                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Août 2026                | En cours          | Responsable : directrice générale, Direction de la jeunesse et de l'innovation en matière de compétences, EDSC.                                                  |

| Plan d'action de la direction                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Date d'achèvement prévue | État de la mesure | Responsable                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <p>données de la SECJ sera prêt à recevoir des données (mars 2026).</p> <p>Le cas échéant, chaque partenaire implantera deux dictionnaires de données du CMR pour la SECJ ainsi qu'un modèle de communication des données du CMR pour la SECJ pour contribuer à la mise en œuvre horizontale du CMR et à la qualité des données horizontales.</p> <p>Le premier dictionnaire de données du CMR est le document d'information sur le modèle logique du CMR, qui permettra l'harmonisation des données relatives aux indicateurs du CMR dans le cadre de la SECJ.</p> <p>Le deuxième dictionnaire de données du CMR est le guide de ventilation des données du CMR, qui aide tous les partenaires à mieux recueillir des données auprès des jeunes des groupes en quête d'équité dans le cadre de la SECJ. Les partenaires de la SECJ doivent également améliorer l'intégrité des données horizontales du CMR à l'aide du modèle de production de rapports types sur le CMR de la SECJ, qui permettra l'harmonisation de l'information envoyée à EDSC par les partenaires au sujet des indicateurs du CMR.</p> <p>Selon les ressources et les capacités techniques de chaque programme, les partenaires de la SECJ s'efforceront de mettre à jour leurs outils de collecte des données en fonction du CMR révisé de la SECJ ou d'en instaurer de nouveaux qui s'y conforment d'ici mars 2025. Pour la plupart des programmes, il y aura un décalage d'au moins un an</p> |                          |                   | <p>Soutien : Groupe de travail interministériel des DG de la SECJ</p> |

| Plan d'action de la direction |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Date d'achèvement prévue | État de la mesure | Responsable |
|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------|-------------|
|                               | entre le lancement des nouveaux outils de collecte des données et la réception de données de la part des bénéficiaires de financement. Par souci de souplesse pour les partenaires de la SECJ, qui n'ont pas tous les mêmes capacités et cycles de programme, la date de transmission des données du CMR à EDSC est prévue pour la fin de l'été 2026. |                          |                   |             |



## 1. Introduction

L'évaluation horizontale de la SECJ se fonde sur les évaluations précédentes de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ), à laquelle succède la SECJ, et vient en complément de cette information. L'évaluation est menée conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la Politique sur les résultats de 2016.

L'évaluation en cours s'appuie sur plusieurs sources de données qualitatives et quantitatives et vise à examiner les résultats préliminaires de la SECJ depuis sa modernisation en 2019. Les entrevues auprès d'informateurs clés (en l'occurrence, des cadres du gouvernement fédéral), l'examen des documents et la revue de la littérature donnent un aperçu contextuel de la mise en œuvre, de la gouvernance et de la mesure du rendement de la SECJ. Les séances des groupes de discussion avec des personnes qui ont participé récemment à un programme dans le cadre de la SECJ et qui font partie d'un sous-groupe ciblé, ainsi que l'analyse des sondages menés auprès de participants au terme du programme, permettent de recueillir de l'information sur l'acquisition de compétences, le degré de satisfaction et les défis.

Le rapport comporte une analyse des impacts différentiels pour les participants d'EDSC qui se fondent sur les données administratives relatives aux participants à EEC et au PSECJ. L'analyse vise les participants à EEC dont l'intervention a débuté en 2019 ou en 2020 ainsi que les participants au PSECJ qui ont pris part à une intervention ayant commencé entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2020. L'estimation des impacts différentiels s'appuie sur une comparaison des résultats des participants et des résultats de non-participants semblables et a recours à une méthodologie d'analyse causale avancée et révisée par des pairs.

## 2. Stratégie emploi et compétences jeunesse

### 2.1 Contexte

En 1997, le gouvernement du Canada a instauré la SEJ pour aider les jeunes à se préparer au monde du travail, à trouver un emploi et à le conserver, et à réussir la transition de l'école au marché du travail. En 2003, la SEJ a fait l'objet d'une refonte et est passée de cinq à trois volets (à savoir Connexion compétences, Objectif carrière et Expérience emploi été), axés sur le perfectionnement des compétences des jeunes.

En 2019, la SEJ a été modernisée et elle est devenue la SECJ. La modernisation de la Stratégie a été principalement motivée par l'élargissement du champ des interventions disponibles et des conditions d'admissibilité, ainsi que par l'ajout de mesures d'assouplissement.

### 2.2 Description de la stratégie

La Stratégie aide les jeunes âgés de 15 et 30 ans à obtenir l'information et à acquérir les compétences, l'expérience de travail et les aptitudes nécessaires pour réussir leur transition vers le marché du travail. Par ailleurs, les responsables de la SECJ sont conscients qu'il faut davantage adapter les interventions offertes pour mieux épauler les jeunes, tout particulièrement les jeunes qui sont les plus éloignés des opportunités d'emploi<sup>10</sup>. La Stratégie comporte deux volets :

- Le **PSECJ** offre des interventions en matière de compétences professionnelles et des mesures de soutien aux jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi.
- **EEC** offre aux jeunes des expériences de travail de courte durée.

EDSC est le seul ministère à exécuter **EEC**, qui accorde des subventions salariales aux employeurs d'organismes à but non lucratif, d'organisations du secteur privé comptant 50 employés à temps plein ou moins et du secteur public pour la création d'expériences de travail d'été destinées aux jeunes. Près de 45 % de l'enveloppe budgétaire de la SECJ y sont affectés, et les objectifs sont les suivants :

- offrir aux jeunes la possibilité d'acquérir des compétences et de les améliorer ;
- répondre aux priorités nationales et locales ;
- améliorer l'accès au marché du travail pour les jeunes, y compris ceux qui font face à des obstacles particuliers.

---

<sup>10</sup> En 2023, le profil de l'information sur le rendement de 2021 a fait l'objet d'une révision à des fins d'harmonisation avec le nouveau modèle logique de la SECJ. Le nouveau modèle logique comporte de nouvelles catégories de jeunes ciblés par la SECJ. Il ne sera toutefois pas utilisé au présent cycle d'évaluation, car il ne fait pas partie de la période de référence de l'évaluation.

Le **PSECJ** fournit un financement aux organisations afin qu'elles puissent mettre en œuvre une gamme d'interventions visant à aider les jeunes à surmonter les obstacles à l'emploi et à développer un large éventail de compétences et de connaissances afin de participer au marché du travail actuel et futur<sup>11</sup>. Le PSECJ représente environ 55 % de l'enveloppe financière totale de la Stratégie. En tant que responsable de la stratégie horizontale, EDSC travaille en partenariat avec 11 ministères fédéraux, organismes et sociétés d'État (appelés ci-après les « partenaires ») :

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Patrimoine canadien (PCH)
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- Affaires mondiales Canada (AMC)
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)<sup>12</sup>
- Services aux Autochtones Canada (SAC)
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)
- Conseil national de recherches Canada (CNRC)
- Ressources naturelles Canada (RNCan)
- Parcs Canada (PC)

### Programmes de la SECJ des partenaires

La section suivante décrit les programmes, dont les priorités et les objectifs, des partenaires de la SECJ. Dans le présent rapport, le nom des deux volets, à savoir le PSECJ et EEC, sera utilisé en référence aux constatations (à moins d'indication contraire).

Le **Programme d'emploi et de compétences des jeunes d'AAC** accorde une subvention salariale aux employeurs agricoles pour l'embauche de jeunes, tout particulièrement ceux qui sont confrontés à des obstacles à l'emploi, qui pourront ainsi acquérir les compétences, l'expérience de travail et les capacités dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers le marché du travail.

Le programme **Jeunesse Canada au travail (JCT) de Patrimoine canadien** (dont Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine, Jeunesse Canada au travail dans les deux langues

---

<sup>11</sup> Les fournisseurs de service comprennent notamment des organismes à but non lucratif, des administrations municipales, des organisations autochtones, des sociétés d'État ainsi que des établissements, des organismes et des gouvernements provinciaux et territoriaux.

<sup>12</sup> IRCC est devenu partenaire du PSECJ au cours de l'exercice financier 2022 à 2023, où le Ministère a reçu au total 16,9 millions de dollars (sur deux ans) pour l'augmentation et la prestation des services. Pour l'exercice 2023 à 2024, IRCC utilise ses propres fonds issus du Programme d'établissement pour financer la SECJ.

officielles, Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine et Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais) accorde des subventions salariales à des stages et à des expériences de travail de courte durée ou pour l'été dans les secteurs du patrimoine, des arts, de la culture et des langues officielles. De plus, il offre des services d'aide complets aux jeunes en milieu de travail.

Le programme de **Stages en habitation pour les jeunes Autochtones de la Société canadienne d'hypothèques et de logement** offre une aide financière aux organismes pour que ces derniers aident les jeunes Autochtones à acquérir de l'expérience de travail et à trouver un emploi de longue durée dans le secteur de l'habitation ou un domaine connexe.

### **SECJ d'EDSC :**

- **EEC** crée des expériences de travail d'été de qualité au moyen de l'octroi de subventions salariales aux employeurs.
- Le **PSECJ** finance des organismes pour qu'ils offrent des mesures de soutien personnalisé aux jeunes faisant face à des obstacles, notamment de la formation et des expériences de perfectionnement des compétences, du mentorat et des services complets (p. ex. aide pour les soins aux personnes à charge et consultation en santé mentale).

Le **Programme de stages Horizons Sciences pour les jeunes d'Environnement et Changement climatique Canada** crée, au moyen de subventions salariales aux employeurs, des expériences en lien avec des emplois verts, aide les entreprises et les organismes à accroître leur main-d'œuvre dans des emplois verts et contribue à la croissance économique verte du Canada dans les secteurs de l'environnement et des technologies propres.

Le **Programme de stages internationaux pour les jeunes International d'AMC** permet :

- d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger (ou, dans certains cas, virtuellement) dans le domaine du développement international;
- d'offrir des stages à des Canadiens âgés de 18 à 30 ans faisant face à des obstacles à l'emploi qui les aident à acquérir une expérience professionnelle à l'étranger et des compétences dans le domaine du développement international.

Le **Programme d'établissement d'IRCC** finance des organismes pour que ces derniers offrent des programmes (p. ex. des services d'aide à l'emploi et des mesures de soutien complet) qui répondent aux besoins particuliers des jeunes nouveaux arrivants.

### **Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et des Premières Nations de SAC :**

- Le programme **Connexion compétences pour les jeunes inuits et des Premières Nations** finance des initiatives d'organismes qui aident les jeunes des Premières Nations et les jeunes inuits à acquérir des compétences professionnelles essentielles qui leur permettront d'obtenir un emploi, de se renseigner sur les différentes possibilités d'emploi et de carrière et de se préparer au marché du travail et au perfectionnement professionnel.
- Le programme **Expérience emploi été pour les étudiants inuits et des Premières Nations** finance des organismes pour qu'ils offrent des expériences de travail d'été qui aident les jeunes des Premières Nations et les jeunes inuits à acquérir des compétences, à se préparer à occuper un emploi à temps plein et à gagner un revenu qui financera leurs études postsecondaires.

La **Stratégie d'aide au revenu et d'emploi des jeunes des Premières Nations de SAC** est un projet pilote qui aide les jeunes (âgés de 18 à 30 ans) des Premières Nations bénéficiaires de l'aide au revenu vivant dans des réserves et au Yukon à faire la transition vers le marché du travail ou à retourner aux études, de façon à réduire le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement à long terme. Elle finance des initiatives de Premières Nations et d'organismes qui aident les jeunes des Premières Nations à acquérir des compétences professionnelles essentielles qui leur permettront d'obtenir un emploi, de se renseigner sur les différentes possibilités d'emploi et de carrière et de se préparer au marché du travail et au perfectionnement professionnel.

Le programme de stage **Ordinateurs pour les écoles et plus** et le programme **Compétences numériques pour les jeunes d'ISDE** :

- Le programme de stage Ordinateurs pour les écoles et plus finance des organismes pour qu'ils aident les jeunes de différentes origines et de divers genres à acquérir de l'expérience de travail ainsi que des compétences non techniques et des compétences numériques avancées (p. ex. gestion de projet, travail d'équipe et communications).
- Le programme Compétences numériques pour les jeunes crée des expériences de travail qui aident les jeunes à acquérir les compétences numériques nécessaires au sein de l'économie numérique et des nouveaux domaines de travail.

Le **Programme d'aide à la recherche industrielle - Programme emploi jeunesse du CNRC** offre une aide financière qui compense les coûts associés à l'embauche de jeunes qui travailleront au sein de petites ou de moyennes entreprises novatrices à des projets de recherche et de développement, d'ingénierie, multimédias, d'analyse de marché ou encore de conception de produits ou de processus.

Le **Programme de stages en sciences et technologie—Emplois verts de RNCan** lance des carrières dans les secteurs de l'énergie, des forêts, des mines, des sciences de la Terre et des technologies propres grâce à l'octroi de fonds aux employeurs des quatre coins du pays pour l'embauche, la formation et le mentorat de jeunes dans le secteur des ressources naturelles ainsi que pour la création d'expériences de travail inclusives et de qualité, par souci d'amélioration du bilan environnemental.

Le **programme d'emploi jeunesse de Parcs Canada** aide les jeunes, en particulier ceux qui sont sous-représentés et font face à des obstacles, à trouver de l'information et à acquérir les compétences, l'expérience de travail et les capacités dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers le marché du travail. Environ 50 % des jeunes sont embauchés directement par Parcs Canada.

### Activités admissibles

Certaines activités sont propres à un volet du programme alors que d'autres se recoupent.

Les **activités admissibles d'EEC** comprennent entre autres :

- des outils et des ressources pour aider les employeurs à embaucher et à maintenir des jeunes en poste, notamment ceux qui font face à des obstacles;
- des subventions salariales pour les employeurs qui favorisent les stages en milieu de travail, les stages axés sur la carrière et le mentorat et la formation en cours d'emploi.

Les **activités admissibles du PSECJ** comprennent entre autres :

- des mesures de soutien aidant les jeunes à participer à de la formation ou à une expérience de travail;
- de la formation professionnelle ainsi que des services d'aide à l'emploi, de réseautage et de liaison ;
- des outils et des ressources pour aider les employeurs à embaucher et à maintenir des jeunes en poste, notamment ceux qui font face à des obstacles;
- des subventions salariales pour les employeurs qui favorisent les stages en milieu de travail, les stages axés sur la carrière et le mentorat et la formation en cours d'emploi.

La plupart des partenaires accordent des subventions salariales pour des expériences de travail ou des stages ciblés, qui peuvent s'accompagner de mentorat ou de formation en milieu de travail. Certains partenaires offrent de la formation préalable à l'emploi, de la formation professionnelle et d'autres mesures de soutien.

### Exécution

EDSC accorde, par l'intermédiaire de Service Canada, des subventions salariales directement aux employeurs sélectionnés.

La plupart des partenaires fédéraux (10) offrent des interventions au titre du PSECJ par l'intermédiaire d'organismes tiers. Il arrive également que les organismes tiers exécutent le PSECJ directement (4 partenaires fédéraux procèdent ainsi), qu'ils affectent les fonds aux employeurs pour que ces derniers créent des stages et des expériences de travail (4 partenaires fédéraux) ou qu'ils appliquent un modèle hybride (2 partenaires fédéraux). Enfin, un partenaire fédéral assure l'exécution du PSECJ en embauchant lui-même des jeunes.

### Types d'interventions

La principale intervention offerte au titre d'EEC est une **subvention salariale** aux employeurs qui permet à ces derniers d'offrir une expérience de travail de courte durée aux jeunes.

Les principales interventions offertes aux jeunes dans le cadre du PSECJ sont les suivantes :

- **Occasions d'emploi de qualité** : Expérience professionnelle offrant des compétences et une formation, un salaire supérieur au salaire minimum et des possibilités d'avancement.
- **Formation** :
  - Formation de préparation à l'emploi : Activité préalable à l'emploi pour les jeunes qui ont besoin d'un certain perfectionnement supplémentaire avant d'acquérir une expérience de travail.
  - Formation accréditée axée sur les compétences : Cours de préparation à l'emploi dispensés par un établissement enregistré auprès de la province ou du territoire, qui comblent des lacunes précises et déterminées dans leur éducation et le développement de leurs compétences.

- **Formation en compétences entrepreneuriales** : Formation permettant aux jeunes d'acquérir des compétences entrepreneuriales dans une activité où ils sont exposés au monde du travail autonome.
- **Services d'aide à l'emploi** : Services permettant aux jeunes de trouver un emploi, notamment grâce à la rédaction d'un curriculum vitae, à la présentation de conseils sur la manière de se préparer à une entrevue et d'un soutien en milieu de stage.
- **Mesures de soutien** : Mentorat ou encadrement, gestion de cas ou évaluation de clients et autres mesures de soutien.

## 2.3 Financement du programme

Pendant les six exercices<sup>13</sup> entre 2019 à 2020 et 2024 à 2025, environ 5,2 milliards de dollars ont été affectés à la SECJ. Les tableaux 1 et 2 dressent un portrait du financement de la SECJ, réparti par volet et partenaire fédéral.

Globalement, 55 % du financement de la SECJ est affecté au PSECJ et 45 %, à EEC. EDSC reçoit 49,5 % du financement du PSECJ, tandis que les autres partenaires en récoltent 50,5 % collectivement. Comme EDSC est le seul partenaire à prendre part à EEC, il touche l'ensemble du financement qui y est alloué.

**Tableau 1. Répartition des fonds annuels d'EEC (en millions)**

| Partenaire de la SECJ | 2019 à 2020 | 2020 à 2021 | 2021 à 2022 | 2022 à 2023 | 2023 à 2024 | 2024 à 2025 | Total sur 6 ans | Pourcentage du financement total d'EEC |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------------|----------------------------------------|
| EEC d'EDSC            | 296,4 \$    | 339,9 \$    | 569 \$      | 494,6 \$    | 322,8 \$    | 323,3 \$    | 2 346,0 \$      | 100 %                                  |

Source : Les données financières sont tirées de la section des rapports sur les résultats ministériels concernant les initiatives horizontales et des documents internes d'EDSC, de même que des énoncés économiques de l'automne et des budgets. Les chiffres dans le tableau ont été arrondis à la décimale près, ce qui signifie que les totaux peuvent ne pas être exacts.

<sup>13</sup> Un exercice s'étend du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

**Tableau 2. Répartition des fonds annuels du PSECJ par partenaire fédéral (en millions)<sup>14</sup>**

| Partenaire de la SECJ             | 2019 à 2020     | 2020 à 2021     | 2021 à 2022     | 2022 à 2023     | 2023 à 2024     | 2024 à 2025     | Total sur 6 ans   | Pourcentage du financement total du PSECJ |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------------------------------|
| PSECJ d'EDSC                      | 194,6 \$        | 263,6 \$        | 361 \$          | 281,4 \$        | 142,9 \$        | 149,9 \$        | 1 393,4 \$        | 49,5 %                                    |
| SAC                               | 55,7 \$         | 57,7 \$         | 107,0 \$        | 89,4 \$         | 87,6 \$         | 87,6 \$         | 485,0 \$          | 17,2 %                                    |
| ISDE                              | 13,9 \$         | 59,9 \$         | 71,3 \$         | 16,4 \$         | 10,8 \$         | 10,9 \$         | 183,0 \$          | 6,5 %                                     |
| CNRC                              | 15,4 \$         | 20,4 \$         | 66,5 \$         | 15,4 \$         | 22,7 \$         | 22,7 \$         | 162,9 \$          | 5,8 %                                     |
| ECCC                              | 14,5 \$         | 14,5 \$         | 38,3 \$         | 14,6 \$         | 18,6 \$         | 18,6 \$         | 119,1 \$          | 4,2 %                                     |
| RNCan                             | 9,4 \$          | 16,4 \$         | 44,6 \$         | 9,8 \$          | 15,6 \$         | 15,6 \$         | 111,5 \$          | 4,0 %                                     |
| Patrimoine canadien               | 14,2 \$         | 22,1 \$         | 23,7 \$         | 14,2 \$         | 16,2 \$         | 16,2 \$         | 106,6 \$          | 3,8 %                                     |
| Parcs Canada                      | 9,0 \$          | 2,0 \$          | 47,4 \$         | 8,9 \$          | 14,9 \$         | 14,9 \$         | 97,2 \$           | 3,5 %                                     |
| AAC                               | 3,8 \$          | 10,4 \$         | 22,7 \$         | 3,7 \$          | 13,5 \$         | 13,5 \$         | 67,4 \$           | 2,4 %                                     |
| AMC                               | 6,4 \$          | 6,4 \$          | 6,4 \$          | 6,4 \$          | 6,4 \$          | 6,4 \$          | 38,4 \$           | 1,4 %                                     |
| SCHL                              | 5,9 \$          | 5,0 \$          | 8,9 \$          | 5,8 \$          | 4,7 \$          | 4,7 \$          | 34,9 \$           | 1,2 %                                     |
| IRCC                              | S.O.            | S.O.            | 1,1 \$          | 15,8 \$         | S.O.            | S.O.            | 16,9 \$           | 0,6 %                                     |
| <b>Financement total du PSECJ</b> | <b>342,8 \$</b> | <b>478,4 \$</b> | <b>798,9 \$</b> | <b>481,8 \$</b> | <b>353,9 \$</b> | <b>361,0 \$</b> | <b>2 816,3 \$</b> | <b>S.O.</b>                               |

Source : Les données financières sont tirées de la section des rapports sur les résultats ministériels concernant les initiatives horizontales et des documents internes d'EDSC, de même que des énoncés économiques de l'automne et des budgets. Les chiffres dans le tableau ont été arrondis à la décimale près, ce qui signifie que les totaux peuvent ne pas être exacts. Une ventilation détaillée du financement annuel par partenaire de la SECJ figure à l'annexe A.

La pandémie de COVID-19 a entraîné des pertes d'emploi plus marquées chez les jeunes que dans tous les autres groupes d'âge. De mars à mai 2020, le taux de chômage chez les jeunes Canadiens est

<sup>14</sup> Il est à noter que le tableau illustre la répartition des fonds de la SECJ (en fonction des dépenses prévues). Les données concernant les dépenses réelles figurent à la section des rapports sur les résultats ministériels concernant les initiatives horizontales.

passé de 17,1 % à 28,8 %, ce qui représente une augmentation de 11,7 points de pourcentage<sup>15,16</sup>. Face aux défis découlant de la pandémie, le gouvernement a adopté des mesures temporaires et ajouté des mesures d'assouplissement à la SECJ pour venir en aide aux jeunes et prévenir les cicatrices à long terme sur le marché du travail. Au total, un financement supplémentaire de 249,4 millions de dollars a été avancé à la SECJ en réaction à la pandémie (de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2022 à 2023)<sup>17</sup>. Le financement temporaire (fonds de secours) alloué à la SECJ pendant la pandémie de COVID-19 a pris fin le 31 mars 2023.

### 2.4 Résultats attendus de la SECJ

Tous les partenaires fédéraux de la SECJ aspirent à ce résultat stratégique<sup>18</sup> :

- Les jeunes, en particulier ceux qui sont confrontés des obstacles, participent à des programmes qui leur permettent d'acquérir les compétences, l'expérience d'apprentissage et les occasions dont ils ont besoin pour trouver et conserver un emploi ou retourner aux études (ou ne pas décrocher).

Certains partenaires fédéraux, mais pas tous, aspirent aux résultats suivants :

**Résultats immédiats** (communs à certains partenaires fédéraux) :

- Préparation à l'emploi : Les jeunes acquièrent les compétences, les connaissances et le soutien nécessaires à l'obtention d'un emploi.
- Avancement professionnel : Les jeunes acquièrent des compétences qui leur permettent de faire avancer leur carrière.
- Capacité opérationnelle des employeurs : Les employeurs sont en mesure d'embaucher des jeunes et de les maintenir en poste.

**Résultat intermédiaire** (commun à certains partenaires fédéraux) :

- Employabilité : Les jeunes trouvent un emploi de qualité et le conservent. (Les employeurs embauchent des jeunes et les maintiennent en poste.)

**Résultat final** (propre à EDSC) :

- Participation au marché du travail inclusif : Les jeunes prospèrent au travail.

---

<sup>15</sup> Source : [Le taux de chômage chez les jeunes au Canada, en Allemagne, en Irlande et au Royaume-Uni à l'ère de la COVID-19 \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-06/2020001/article/00001-eng.htm).

<sup>16</sup> Le taux de chômage chez les jeunes Canadiens demeure élevé. En juin 2024, le taux de chômage global chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) se chiffrait à 13,5 %, soit le taux le plus élevé depuis septembre 2014 (à l'exclusion des années 2020 et 2021, pendant la pandémie).

<sup>17</sup> L'évaluation de mi-cycle de la Stratégie modernisée a porté sur les résultats préliminaires des mesures d'assouplissement temporaires instaurées pendant la pandémie de COVID-19. Pour obtenir de plus amples renseignements, il suffit de consulter l'[Évaluation de mi-cycle de la Stratégie emploi et compétences jeunesse](#).

<sup>18</sup> Selon le profil d'information sur les programmes, ce résultat stratégique commun est à la fois un extrant et un résultat, car il comprend autant le principal extrant visé par les programmes (accès aux programmes) que les résultats de la SECJ (emploi et études).

Le modèle logique du profil d'information sur les programmes de 2021 figure à l'annexe B.

## 3. Approche de l'évaluation

### 3.1 Objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation horizontale vise la période comprise entre la mise en œuvre de la Stratégie modernisée (juin 2019) et l'exercice financier 2023 à 2024. En tant que responsable de la stratégie horizontale, EDSC se charge de l'évaluation horizontale, qui a été réalisée en collaboration avec l'ensemble des partenaires fédéraux de la SECJ.

L'évaluation horizontale a pour objectif de déterminer les résultats préliminaires des deux grands volets de la SECJ, à savoir le PSECJ et EEC. Elle porte sur différents points liés à la gouvernance de la SECJ et évalue dans quelle mesure la Passerelle numérique jeunesse<sup>19</sup> et les projets de collaboration stratégique<sup>20</sup> appuient la SECJ. Les résultats d'évaluation des partenaires fédéraux figurent dans le présent rapport, le cas échéant.

Dans l'ensemble, l'évaluation vise à orienter les prochains cycles d'élaboration de programmes et de politiques et à soutenir la mesure du rendement et la collecte de données dans le cadre de la SECJ.

### 3.2 Enjeux et questions d'évaluation

L'évaluation traite de diverses questions comme la pertinence, les résultats, les effets et la gouvernance des programmes, de même que de la production de rapports et de la collecte de données dans le cadre de ces programmes. Plus précisément, l'évaluation répond aux questions suivantes :

#### **Atteinte de la population ciblée**

1. Dans quelle mesure la SECJ parvient-elle aux jeunes ciblés (p. ex. jeunes confrontés à des obstacles et qui sont éloignés du marché du travail)?

#### **Rendement préliminaire de la SECJ**

2. Quels sont les résultats préliminaires (de 6 à 15 mois après la fin du programme) des interventions de la Stratégie modernisée et les impacts différentiels sur les participants au PSECJ dont la participation a débuté entre avril et décembre 2020?

---

<sup>19</sup> La Passerelle numérique jeunesse, financée par EDSC, est une plateforme numérique du gouvernement du Canada qui offre aux jeunes des services et des outils d'aide à l'emploi et de perfectionnement des compétences pour Service jeunesse Canada et la SECJ.

<sup>20</sup> Les projets de collaboration stratégique de la SECJ, financés par EDSC, visent à renforcer les liens entre les principaux intervenants de l'écosystème de l'emploi et des jeunes (fournisseurs de services, employeurs, industrie, secteurs de l'enseignement et de la formation) et à promouvoir l'adoption de pratiques novatrices et efficaces.

3. Quels sont les résultats préliminaires (de un à deux ans après la fin du programme) et les impacts différentiels sur les participants à EEC dont la participation a débuté entre juin 2019 et décembre 2020?
4. Dans quelle mesure le soutien et les services offerts dans le cadre de la SECJ ont-ils contribué à l'acquisition de compétences et à l'obtention d'un emploi chez les jeunes?
5. Qu'ont donné les projets de collaboration stratégique menés dans le cadre du PSECJ? Quelles sont les leçons à retenir?
6. En quoi la Passerelle numérique jeunesse a-t-elle aidé, en soutien à la SECJ, les jeunes à accéder aux ressources d'information sur l'emploi, les études et le perfectionnement des compétences?

### **Mise en œuvre et gouvernance de la Stratégie modernisée**

7. Quelles leçons les ministères et organismes participants ont-ils apprises et quels défis particuliers ont-ils rencontrés lors de la mise en œuvre de la Stratégie modernisée?
8. Dans quelle mesure la structure de gouvernance actuelle de la Stratégie horizontale modernisée appuie-t-elle la production de rapports, la collaboration et la prise de décisions? Quels sont les leçons apprises et les défis qui s'y rapportent?

## **3.3 Méthodes d'évaluation**

L'évaluation horizontale se fonde sur différentes sources de données qualitatives et quantitatives, dont la revue de la littérature, l'examen des documents, les entrevues auprès d'informateurs clés, les questionnaires envoyés à EDSC et aux partenaires de la SECJ, les groupes de discussion, l'évaluation des données administratives et l'analyse des résultats sur le marché du travail et des impacts différentiels. Lorsque cela est possible et pertinent, les données provenant de sources multiples sont triangulées pour permettre de valider et d'approfondir les constatations de l'évaluation. Une analyse comparative entre les sexes plus est réalisée, s'il est possible de le faire.

### **Exigences de la stratégie horizontale en matière de production de rapports**

Comme la SECJ est une initiative horizontale, le Conseil du Trésor exige que tous les partenaires fédéraux de la SECJ suivent de près le résultat stratégique commun pendant au moins un an. Le résultat stratégique commun de la SECJ est le suivant :

« Les jeunes, en particulier ceux qui font face à des obstacles, participent à des programmes qui leur permettent d'acquérir les compétences, l'expérience d'apprentissage et les occasions dont ils ont besoin pour trouver et conserver un emploi ou retourner aux études (ou ne pas décrocher) ».

Ce résultat stratégique commun est à la fois un extrant et un résultat, car il comprend autant le principal extrant visé par les programmes (accès) que les résultats de la SECJ (emploi et études).

Plus précisément, il fait l'objet d'un suivi de la part de tous les partenaires fédéraux de la SECJ, qui évaluent les quatre indicateurs ci-dessous et transmettent les données ventilées à EDSC pour qu'elles

soient incluses à la section du Rapport sur les résultats ministériels concernant les initiatives horizontales<sup>21</sup> :

- nombre de jeunes ayant reçu des services;
- pourcentage de jeunes employés ou travailleurs indépendants;
- pourcentage de jeunes retournés aux études;
- pourcentage de jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi.

### Sources de données qualitatives

#### Revue de la littérature

La revue de la littérature résume les constatations des ouvrages pertinents sur les jeunes, notamment des évaluations des programmes d'accès au marché du travail destinés aux jeunes. Elle présente sommairement les taux de scolarisation, d'emploi et de chômage chez les jeunes. Elle renferme également un résumé des obstacles sur le marché du travail et des défis auxquels font face divers sous-groupes de jeunes, dont ceux pour qui le marché du travail peut sembler inaccessible.

#### Examen des documents

L'examen des documents administratifs et des rapports de surveillance dresse un portrait détaillé de la conception, de l'exécution, de la gouvernance et des résultats préliminaires de la Stratégie modernisée. L'examen porte notamment sur les comptes rendus de réunion<sup>22</sup>, les rapports sur l'état des projets<sup>23</sup>, les mémoires présentant les résultats annuels d'EEC au sous-ministre d'EDSC, les documents concernant la mesure du rendement des programmes (y compris les plans d'amélioration du rendement et les formulaires d'inscription des participants) et, le cas échéant, les rapports et évaluations des membres du Comité consultatif de l'évaluation horizontale de la Stratégie emploi et compétences jeunesse.

#### Entrevues auprès d'informateurs clés

Au total, 17 entrevues semi-structurées ont été menées auprès de 34 personnes parmi l'ensemble des partenaires fédéraux de la SECJ. Les entrevues ont été réalisées auprès de représentants de programmes et de hauts fonctionnaires à propos des sujets suivants :

- l'expérience des partenaires fédéraux à l'égard de la mise en œuvre de la Stratégie modernisée, notamment les défis rencontrés, les solutions possibles et les leçons apprises;
- les mesures et les rapports relatifs au rendement horizontal;

---

<sup>21</sup> La section du Rapport sur les résultats ministériels pour l'exercice 2022 à 2023 concernant les initiatives horizontales est accessible ici : [Initiatives horizontales \(site Canada.ca\)](#).

<sup>22</sup> Le compte rendu officiel de cinq réunions sur la stratégie horizontale réunissant des cadres de différents niveaux de 2019 à 2024 est accessible.

<sup>23</sup> Les rapports d'étape de la Passerelle numérique jeunesse et des projets de collaboration stratégique ont été examinés.

- la gouvernance de la stratégie.

Cinq représentants de programmes de la Passerelle numérique jeunesse ont également pris part à une entrevue.

### **Questionnaire à l'intention de tous les partenaires fédéraux de la SECJ**

Les questionnaires ont été transmis aux partenaires fédéraux et visaient à recueillir, pour alléger le fardeau des informateurs clés, de l'information exhaustive à propos de ce qui suit :

- la mise en œuvre de la SECJ modernisée;
- les opinions sur le rôle de responsable de la Stratégie modernisée qu'assume EDSC;
- la collaboration horizontale et la prise de décisions.

Tous les partenaires fédéraux ont rempli un questionnaire pour le ministère, l'organisme ou la société d'État qu'ils représentent.

### **Groupes de discussion**

Au total, 13 séances de discussion de groupe semi-dirigées ont réuni 100 participants au PSECJ d'EDSC. Les discussions menées en personne ou virtuellement auprès de jeunes des différents groupes sociodémographiques ciblés par la SECJ visaient à connaître les détails de leur expérience, des compétences acquises et des défis rencontrés dans le cadre du programme ainsi que les résultats obtenus. Les discussions ont été menées auprès des groupes cibles de participants au PSECJ ci-dessous :

- trois groupes de discussion composés de jeunes Autochtones (Inuits, membres des Premières Nations vivant hors réserve et Métis) (n=20);
- les jeunes Noirs (n=8);
- les jeunes francophones (n=6);
- les jeunes femmes racisées (n=8);
- les jeunes hommes racisés (n=7);
- les jeunes femmes immigrantes récemment arrivées au pays (n=8);
- les jeunes hommes immigrants récemment arrivés au pays (n=7);
- les jeunes vivant dans des communautés rurales (n=6);
- les jeunes faisant face à plusieurs obstacles (sans diplôme d'études secondaires et autres obstacles) (n=6);
- les jeunes en situation de handicap (sans diplôme d'études secondaires) (n=14);
- les jeunes en situation de handicap (études postsecondaires) (n=10).

## Sources de données quantitatives

### Évaluation des données administratives

La qualité et l'intégrité des données d'EDSC sur EEC et le PSECJ de la SECJ (2019 et exercices suivants) ont été évaluées. Cette évaluation visait à déterminer la pertinence des données aux fins de l'évaluation de l'incidence et de l'efficacité de la SECJ.

### Analyse des résultats sur le marché du travail et des impacts différentiels

L'évaluation de l'efficacité du programme se fonde sur les impacts différentiels (ci-dessous) d'EEC et du PSECJ sur l'expérience des participants au sein du marché du travail, au terme du programme :

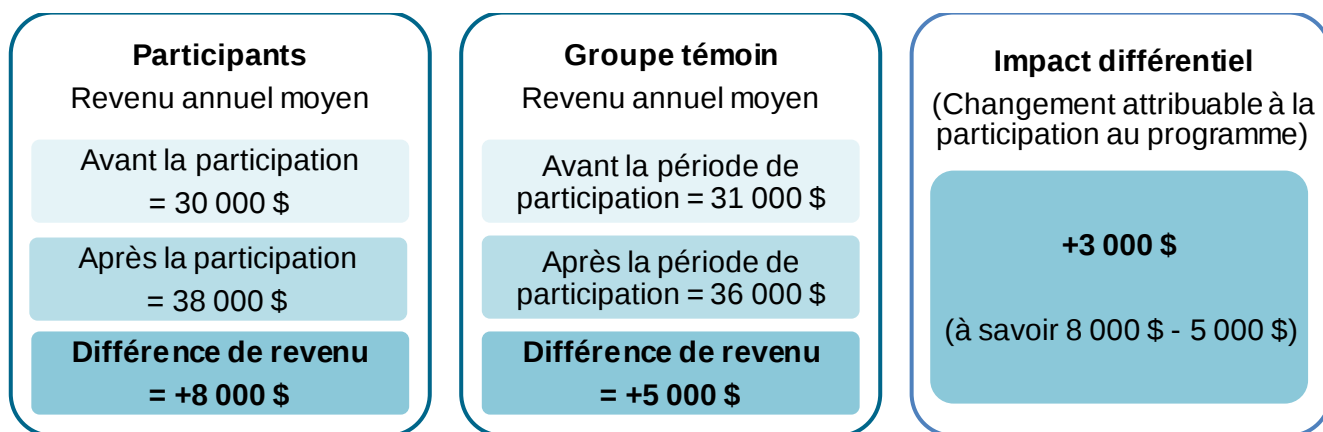
- revenus tirés d'un emploi ou d'un travail autonome;
- incidence d'emploi;
- recours à l'assurance-emploi;
- recours à l'aide sociale;
- recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi).

Le but de l'analyse des impacts différentiels est d'isoler les effets engendrés par la participation des autres facteurs. À cette fin, l'analyse des impacts différentiels compare l'expérience des participants sur le marché du travail avant et après leur participation avec celle des non-participants. On considère alors que la différence entre les résultats des deux groupes est attribuable à la participation au programme (« impact différentiel »).

La période de référence et les périodes suivant la fin du programme ont coïncidé avec la pandémie de COVID-19. Cependant, les participants et les non-participants comparés ont été choisis en fonction de caractéristiques sociodémographiques antérieures à la participation au programme et ont tous vécu la pandémie, de sorte que les différences (ou impacts différentiels) peuvent être attribuées à la participation au programme.

La figure 1 montre un exemple de calcul des impacts différentiels.

**Figure 1. Exemple de calcul de l'impact différentiel**



L'annexe C présente plus de détails sur la méthodologie utilisée pour l'évaluation des impacts différentiels et ses limites.

L'un des points forts de l'analyse quantitative est qu'elle se fonde sur des données administratives et non sur les réponses aux sondages. Comparativement aux données d'enquête, les données administratives ne sont pas sujettes à des erreurs de remémoration ou à un biais de réponse.

### 3.4 Limites méthodologiques

#### Défis liés à l'évaluation de l'incidence et de l'efficacité de la stratégie horizontale

L'examen de l'incidence et de l'efficacité de la Stratégie (à savoir l'établissement d'un lien entre la participation à la SECJ et à ses services et les résultats obtenus sur le marché du travail par les participants au terme du programme) se limite aux participants d'EDSC.

Les données concernant la SECJ sont exhaustives : elles couvrent la période comprise de l'exercice 2019 à 2020 à l'exercice 2022 à 2023 et portent sur l'ensemble des participants.

L'évaluation des données concernant le PSECJ a révélé d'importantes lacunes qui empêchent l'évaluation intégrale de l'incidence et de l'efficacité du PSECJ pour EDSC et l'ensemble des partenaires fédéraux.

Étant donné la difficulté à accéder aux données détaillées des partenaires fédéraux concernant les participants, l'analyse quantitative des données relatives au PSECJ se limite aux participants d'EDSC (qui reçoit 49,5 % des fonds alloués au PSECJ). Cette difficulté est attribuable à l'absence de système centralisé de collecte de données qui permettrait aux partenaires fédéraux de transférer à EDSC de façon sécurisée les données détaillées sur les participants. Certains partenaires fédéraux transmettaient leurs données à EDSC en les téléversant dans l'ancien système de collecte des données, qui n'est plus en service<sup>24</sup>. Il n'a donc pas été possible d'accéder aux données des partenaires sur les participants fédéraux dans le cadre de l'évaluation ni d'en tenir compte pour le calcul des impacts différentiels.

Depuis la modernisation de la SECJ, aucune nouvelle entente d'échange de renseignements<sup>25</sup> n'a été concrétisée pour le transfert à EDSC de données détaillées sur les participants à la SECJ à des fins d'analyse, de production de rapports et d'évaluation. Avant la modernisation, il y avait des ententes d'échange de renseignements en vigueur entre EDSC et les partenaires fédéraux. Comme il n'y a pas d'ententes à jour d'échange de renseignements entre EDSC et les partenaires fédéraux, il est

---

<sup>24</sup> Avant la modernisation de la SECJ, les données transférées à EDSC par certains partenaires fédéraux permettaient d'examiner le profil des participants et d'analyser les résultats immédiats (quoique limités). Les données communiquées par les partenaires ne permettaient toutefois pas d'évaluer les impacts différentiels, à cause de l'information limitée pour le couplage des bases de données.

<sup>25</sup> Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur ces ententes, veuillez consulter le [Document d'orientation pour aider à préparer des Ententes d'échange de renseignements personnels](#).

impossible d'accéder aux coordonnées des participants de l'extérieur d'EDSC et ainsi de les inviter aux activités de sollicitation de l'opinion (p. ex. groupes de discussion et sondages).

L'analyse des impacts différentiels du PSECJ sur les participants d'EDSC se limite aux personnes dont l'intervention a débuté entre avril et décembre 2020. L'absence de dossiers des participants pour la première année du PSECJ (exercice financier 2019 à 2020) est attribuable à l'absence d'entente signée au cours de la première année de la SECJ. L'examen des impacts différentiels après la participation au programme ne couvre donc que la dernière année pour laquelle les renseignements d'impôt sur le revenu sont disponibles (période de deux ans suivant la fin du programme, jusqu'en 2022).

La date de début de l'intervention ne figure pas toujours dans les données; seules la date de début de la première intervention et la date de fin de la dernière intervention sont consignées. En raison de cette méthode de collecte des données et de la façon dont les dates d'intervention sont saisies, il est difficile d'attribuer les résultats à un type d'intervention « principal », comme c'est traditionnellement le cas dans d'autres exercices d'évaluation de programmes du marché du travail d'EDSC (par exemple, les ententes sur le développement du marché du travail). L'absence des dates de début et de fin de chaque intervention complique la détermination de la durée, de l'ordre et de l'intensité des interventions et, par conséquent, la sélection des activités de perfectionnement des compétences, comme en témoigne la succession d'interventions de divers degrés d'intensité et durées.

L'analyse des impacts différentiels exclut le volet régional des participants du Québec. Il y a un accord Canada-Québec avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour le volet régional (PSECJ). Des données détaillées sont fournies à EDSC pour qu'elles soient intégrées au Rapport sur les résultats ministériels.

L'ancienne SEJ a fait l'objet de quatre évaluations (en 2005, en 2009, en 2015 et en 2020). En raison de données limitées, dont font état les rapports découlant de ces évaluations, aucune évaluation de la SEJ n'a permis d'examiner les impacts différentiels pour les partenaires fédéraux. Les discussions sur la gouvernance sont maintenant encouragées, car elles permettent de préciser les attentes à l'égard de l'évaluation horizontale de la SECJ.

### Groupes de discussion

Les groupes de discussion ont une utilité particulière, en ce sens qu'ils permettent de connaître le point de vue des jeunes des sous-groupes cibles qui ont récemment participé au PSECJ à propos de leur expérience dans le cadre du programme, notamment les réussites et les défis.

Comme il n'y a pas d'ententes d'échange de renseignements en vigueur entre EDSC et les partenaires fédéraux, il est impossible d'accéder aux coordonnées des participants de l'extérieur d'EDSC. Par conséquent, les participants aux groupes de discussion provenaient tous d'EDSC. De grands efforts ont été déployés pour mobiliser des participants des quatre coins du pays, mais il s'est avéré difficile d'obtenir les coordonnées (courriel) des participants, car cette information n'est plus recueillie par EDSC.

Au total, 13 séances de discussion de groupe semi-dirigées ont réuni 100 participants de différents milieux sociodémographiques. La plupart des groupes de discussion étaient formés de six à huit participants issus d'un même groupe cible (p. ex. femmes racisées, jeunes francophones, jeunes

membres des Premières Nations, jeunes Noirs). En raison du petit nombre de participants dans chaque groupe de discussion, les constatations ne sont pas représentatives du sous-groupe cible. Par conséquent, les constatations sont généralement présentées pour l'ensemble des groupes de discussion et non pour chaque sous-groupe.

## 4. Situation du marché du travail canadien pour les jeunes

**Sommaire :** En 2023, les jeunes et les jeunes adultes (âgés de 15 à 34 ans) représentaient environ 25 % de la population totale du Canada. Au cours de cette période, le taux d'emploi permanent à temps plein des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont pas aux études s'élevait à 50,7 %, en deçà du taux des jeunes adultes (de 25 à 34 ans) et des adultes âgés de 35 à 64 ans, qui se chiffrait respectivement à 66,2 % et à 57,4 %. Le taux d'emploi chez les jeunes et les jeunes adultes sous-représentés au sein du marché du travail, qui sont souvent exposés à un plus grand nombre d'obstacles à l'emploi, est généralement plus bas.

La proportion de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation est un indicateur du risque de déconnexion et d'exclusion sociale et économique pendant la transition des études à l'emploi. En 2024, 10,8 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans (à savoir 815 000) n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation. Comme les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation sont généralement moins autonomes sur le plan économique et courent un plus grand risque de désengagement social, il importe de leur tendre la main et de soutenir leur transition vers le marché du travail pour remédier à la pénurie croissante de main-d'œuvre et améliorer globalement leurs résultats sur le plan socioéconomique.

### 4.1 Jeunes et jeunes adultes au Canada<sup>26,27</sup>

En 2023, les personnes de 15 à 34 ans comptaient pour environ 25 % de la population totale du Canada<sup>28</sup>. Plus précisément, les jeunes (de 15 à 24 ans) représentent 11,5 % (4,5 millions) de la population nationale totale : 7,2 % (2,9 millions) sont aux études et 4,3 % (1,7 million) ne le sont pas. Les trois quarts des non-étudiants occupent un emploi. Les jeunes adultes (de 25 à 34 ans) comptent pour 13,5 % (5,4 millions) de la population totale du Canada : 10,1 % (4 millions) sont titulaires d'un

<sup>26</sup> La présente section se fonde principalement sur le document d'information sur la situation du marché du travail canadien pour les jeunes et les jeunes adultes après la pandémie, intitulé *Youth and Young Adults: Canada's post-pandemic labour market* et préparé par la Direction de la politique économique d'EDSC (septembre 2023 et février 2024).

<sup>27</sup> Il est à noter que Statistique Canada sépare les jeunes en deux groupes : les jeunes de 15 à 24 ans et les jeunes adultes, âgés de 25 à 34 ans. Bien que les jeunes de 31 à 34 ans ne soient pas admissibles au PSECJ, cette tranche d'âge est prise en considération dans la description de la situation du marché du travail canadien qui figure à la présente section.

<sup>28</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, tableaux 14-10-0021-01 et 14-10-0017-01, pour le compte de jeunes (aux études ou non) et de jeunes adultes. Statistique Canada, tableau 17-10-0009-01, pour l'estimation de la population totale. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, pour le compte de gens titulaires ou non d'un diplôme d'études postsecondaires.

diplôme d'études postsecondaires et environ 3,4 % (1,3 million) des jeunes adultes n'ont pas de diplôme d'études postsecondaires<sup>29</sup>.

## 4.2 Taux de fréquentation scolaire selon l'âge

Au cours des deux dernières décennies (2001-2021), le taux de fréquentation scolaire a augmenté chez les jeunes, tant dans le groupe d'âge des 15 à 19 ans (de 77 % à 86,2 %) que dans celui des 20 à 24 ans (de 48,4 % à 51,9 %).<sup>30</sup> Pendant cette période, la proportion de jeunes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires est passée de 39,5 % à 45,8 % : de ce chiffre, c'est la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade de niveau supérieur qui a connu la plus forte hausse (de 11,1 % à 18,9 %)<sup>31</sup>. D'après le Recensement de 2021 du Canada, environ 170 600 personnes âgées de 20 à 24 ans ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires à ce moment.

## 4.3 Taux d'emploi permanent à temps plein

En 2023, le taux d'emploi permanent à temps plein chez les jeunes adultes (de 25 à 34 ans) qui ne sont pas aux études s'élevait à 66,2 %, tandis qu'il se chiffrait à 50,7 % chez les jeunes (de 15 à 24 ans) qui ne sont pas aux études<sup>32</sup>. Pendant cette période, le taux d'emploi permanent à temps plein chez les adultes (de 35 à 64 ans) était de 57,4 %.

## 4.4 Groupes sous-représentés sur le marché du travail

Le taux d'emploi chez les jeunes et les jeunes adultes sous-représentés au sein du marché du travail, qui sont souvent exposés à un plus grand nombre d'obstacles à l'emploi, est généralement plus bas<sup>33</sup>.

Bien que l'écart entre les hommes et les **femmes** se resserre en matière d'emploi, les données montrent qu'un écart salarial subsiste, malgré la plus forte proportion de femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires<sup>34,35</sup>. En 2022, pour chaque dollar gagné par les jeunes hommes adultes, les jeunes femmes adultes gagnaient quant à elles 93 cents (soit 28 dollars de l'heure contre 30 dollars

---

<sup>29</sup> Un « diplôme d'études postsecondaires » désigne notamment un certificat d'un collège ou d'une école de métiers ou un grade universitaire.

<sup>30</sup> Source : Statistique Canada, Recensements de 2001 à 2021.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, tableau 45-10-0089-01.

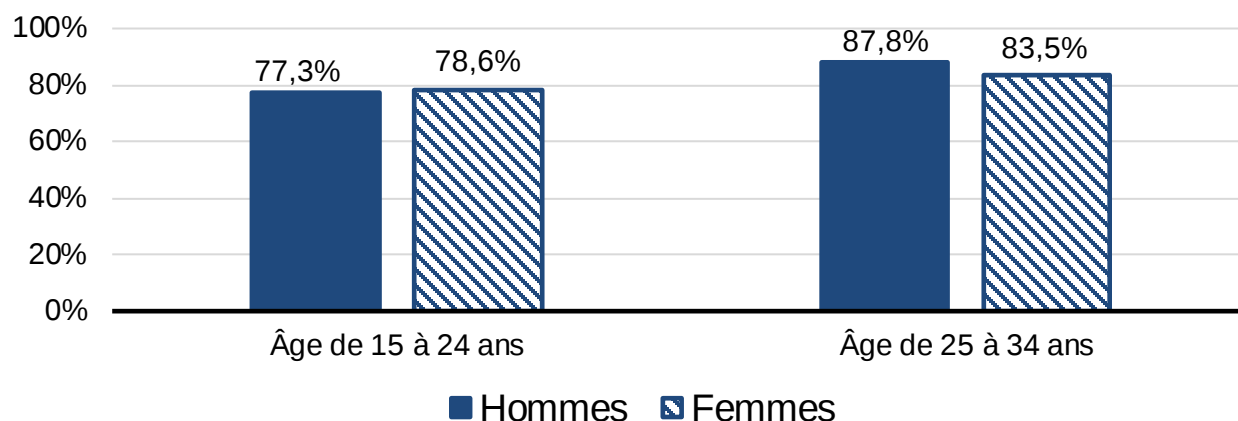
<sup>33</sup> Source : Statistique Canada, *Recensement de 2021*.

<sup>34</sup> Source : [Différences liées au genre quant au niveau de scolarité souhaité des étudiants au Canada \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-02/2023001/article/00001.htm).

<sup>35</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, tableau 14-10-0081-01.

chez les employés à temps plein qui ne sont pas aux études)<sup>36</sup>. Le graphique 1 présente le taux d'emploi global des jeunes adultes et des jeunes au Canada selon le genre pour 2023.

**Graphique 1. Taux d'emploi chez les jeunes hommes et femmes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont pas aux études et les jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) au Canada, 2023**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, tableau 14-10-0081-01.

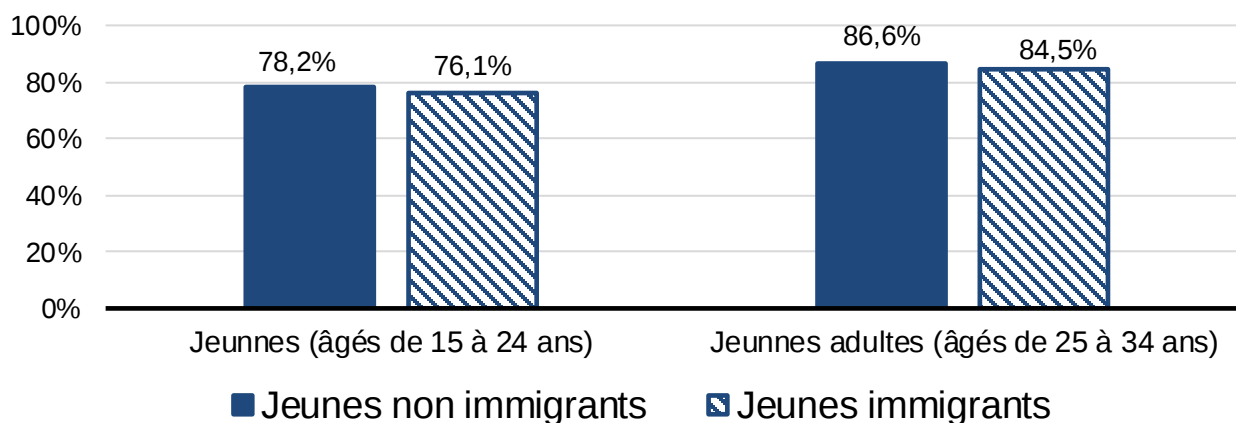
Le graphique 2 illustre l'écart qui perdure entre le taux d'emploi des jeunes **immigrants**<sup>37</sup> et celui des jeunes non immigrants. Le taux de chômage chez les jeunes et jeunes adultes immigrants (respectivement 11,7 % et 6,2 %) est supérieur à celui des non-immigrants des mêmes groupes d'âge (10,7 % pour les jeunes et 5,4 % pour les jeunes adultes)<sup>38</sup>. Cet écart s'explique en partie par les obstacles culturels et linguistiques auxquels font face les immigrants, les titres de compétences obtenus à l'étranger, le manque d'expérience sur le marché du travail canadien et l'absence de réseau professionnel.

<sup>36</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

<sup>37</sup> En l'occurrence, les jeunes immigrants désignent les personnes qui ont immigré au Canada au cours des 10 dernières années.

<sup>38</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

**Graphique 2. Taux d'emploi chez les jeunes (de 15 à 24 ans) et jeunes adultes immigrants (de 25 à 34 ans) qui ne sont pas aux études, comparé à celui des jeunes et jeunes adultes non immigrants au Canada, 2023**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, tableau 14-10-0440-01.

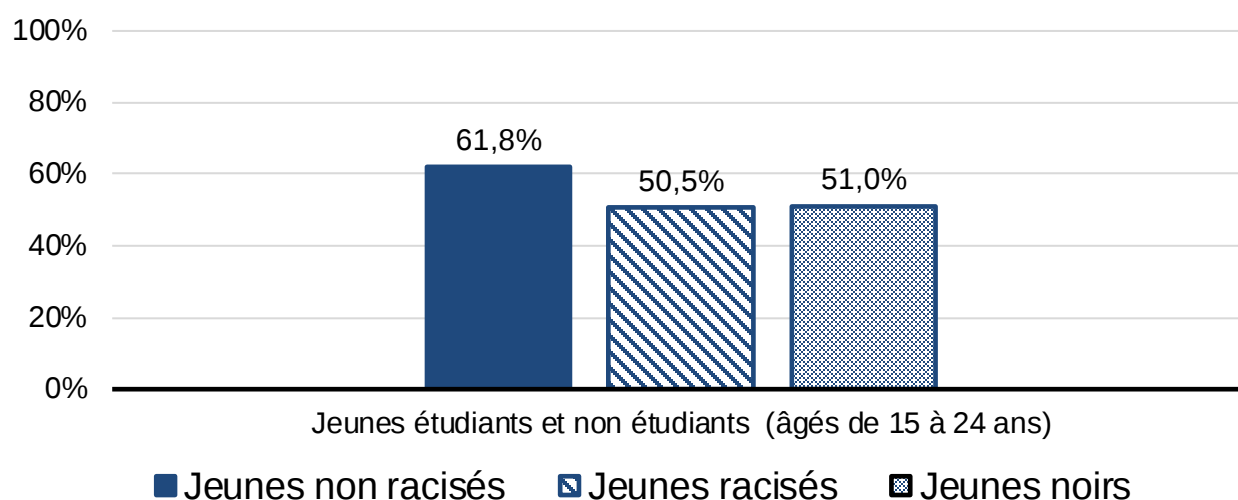
En 2023, un tiers des jeunes Canadiens (de 15 à 24 ans) étaient **racisés**<sup>39,40</sup>. Le taux d'emploi chez les jeunes racisés est généralement plus bas et le taux de chômage, plus élevé que chez les jeunes non racisés, notamment en raison de la discrimination systémique, du racisme et d'un accès inégal aux ressources et aux mesures de soutien<sup>41,42</sup>. Le graphique 3 compare les taux d'emploi des jeunes racisés, des jeunes Noirs et des jeunes non racisés. Qui plus est, les taux de chômage chez les jeunes racisés (13,2 %) et les jeunes Noirs (16,2 %) sont supérieurs à celui des jeunes non racisés (9,7 %).

<sup>39</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, tableau 14-10-0440-01.

<sup>40</sup> La catégorie des jeunes racisés ne comprend pas les Autochtones.

<sup>41</sup> Source : [Université métropolitaine de Toronto. Labour Market Implications for Racialized Youth.](#)

<sup>42</sup> Cette constatation tient compte des jeunes étudiants et des jeunes qui ne sont pas aux études.

**Graphique 3. Taux d'emploi des jeunes racisés, non racisés et noirs (de 15 à 24 ans) au Canada, 2023**

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, tableau 14-10-0440-01.

Dans certains cas, il est possible que le faible taux d'emploi soit en partie attribuable aux longues études. En 2021, 43,5 % des jeunes racisés suivaient des études postsecondaires<sup>43</sup>, comparativement à 32,4 % chez les jeunes non racisés<sup>44</sup>. Toutefois, les jeunes racisés ont moins de chances de trouver, une fois leur diplôme en poche, un emploi offrant un salaire et des avantages sociaux comparables à ceux des jeunes non racisés<sup>45</sup>.

En 2023, le pourcentage de **jeunes Autochtones vivant hors réserve** qui étaient aux études a augmenté (+2,4 points de pourcentage) par rapport à 2019; cependant, le taux de fréquentation scolaire (45,1 %) reste inférieur à celui des jeunes non-Autochtones (53,2 %)<sup>46</sup>. Le graphique 4 montre le taux d'emploi des jeunes Autochtones vivant hors réserve et des jeunes non-Autochtones, 2007 à 2023.

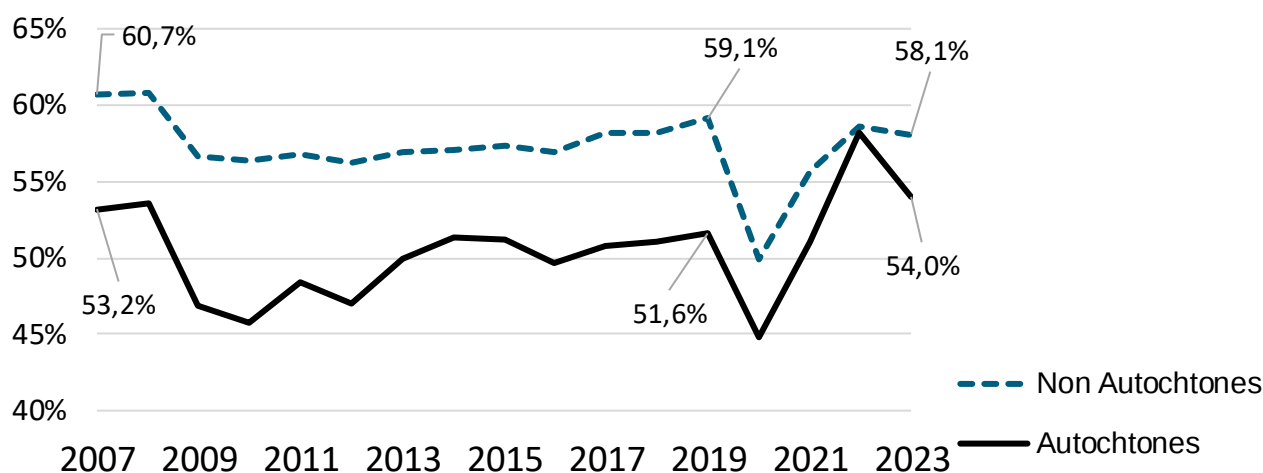
<sup>43</sup> Le taux de fréquentation d'un établissement d'études postsecondaires chez les jeunes Noirs (37,2 %) est plus bas que celui des jeunes racisés (43,5 %).

<sup>44</sup> Statistique Canada, *Recensement de 2021*, tableau 98-10-0433-01.

<sup>45</sup> Source : Statistique Canada, [Le Quotidien — Les Canadiens racisés sort moins susceptibles de trouver d'aussi bons emplois que leurs homologues non racisés et non autochtones en début de carrière.](#)

<sup>46</sup> Statistique Canada, [Le Quotidien — Le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est de la main-d'œuvre la plus scolarisée, grâce aux immigrants, aux jeunes adultes et à un solide secteur collégial, mais il subit des pertes importantes de titulaires de certificats d'apprenti dans les principaux domaines de métiers.](#)

**Graphique 4. Taux d'emploi des jeunes Autochtones vivant hors réserve et des jeunes non - Autochtones (âgés de 15 à 24 ans) au Canada, 2007 à 2023**



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Le taux d'emploi chez les jeunes Autochtones vivant hors réserve est également plus élevé que chez les jeunes non-Autochtones (13,9 % contre 10,6 %). Les obstacles aux études et le fait d'habiter dans une région éloignée où l'accès aux services est limité et où les occasions économiques sont restreintes continuent de nuire aux résultats des jeunes Autochtones sur le marché du travail et d'accroître les désavantages socioéconomiques<sup>47</sup>.

De 2017 à 2022, les jeunes canadiens ont connu la plus forte hausse (de 13 % à 20 %) du taux d'**incapacité** de tous les groupes<sup>48</sup>. Les jeunes en situation de handicap risquent davantage d'être ni aux études, ni en emploi, ce qui aggrave l'incapacité<sup>49</sup>.

#### 4.5 Ni en emploi, ni aux études, ni en formation

La proportion de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation est un indicateur du risque de déconnexion et d'exclusion sociale et économique pendant la transition des études à l'emploi. La population des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation est constituée de non-étudiants qui sont soit sans emploi (à la recherche d'un emploi et disponibles pour travailler), soit inactifs (en dehors de la population active). En général, les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation font face à un plus grand nombre d'obstacles : par exemple leur santé mentale est moins bonne, ils risquent de

<sup>47</sup> Source : [Le Quotidien — Le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est de la main-d'œuvre la plus scolarisée, grâce aux immigrants, aux jeunes adultes et à un solide secteur collégial, mais il subit des pertes importantes de titulaires de certificats d'apprenti dans les principaux domaines de métiers \(statcan.gc.ca\)](#)

<sup>48</sup> Source : [Le Quotidien — Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 à 2022 \(statcan.gc.ca\)](#).

<sup>49</sup> Source : [Le Quotidien — Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 \(statcan.gc.ca\)](#).

prendre du retard, par rapport aux autres jeunes, à acquérir de l'expérience de travail et ils ont plus de difficulté à intégrer ou à réintégrer le marché du travail<sup>50,51</sup>.

Depuis les années 1980, le taux de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation a diminué au Canada, notamment grâce à la fréquentation accrue des établissements d'enseignement postsecondaire et à l'amélioration des résultats sur le marché du travail. En 2024, 10,8 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans (à savoir 815 000) n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation, ce qui représente une augmentation par rapport au creux historique de l'année précédente (9,9 %) <sup>52</sup>.

En règle générale, les jeunes hommes (âgés de 15 à 24 ans) sont plus susceptibles que les jeunes femmes d'être ni en emploi, ni aux études, ni en formation, les femmes étant plus nombreuses à suivre des études et à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires<sup>53</sup>. En outre, certains groupes sous-représentés, notamment les jeunes en situation de handicap, les jeunes ayant une faible scolarité, les jeunes Autochtones et les jeunes Noirs, sont plus susceptibles d'être ni en emploi, ni aux études, ni en formation<sup>54,55,56,57,58,59</sup>. Comme les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation sont généralement moins autonomes sur le plan économique et courent un plus grand risque de désengagement social, il importe de leur tendre la main et de soutenir leur transition vers le marché du travail pour remédier à la pénurie croissante de main-d'œuvre et améliorer globalement leurs résultats sur le plan socioéconomique<sup>60</sup>.

### 4.6 Comparaison des participants au PSECJ d'EDSC par rapport à la population des jeunes du Canada

La SECJ a pour objectif clair d'aider les jeunes, tout particulièrement ceux qui sont confrontés à des obstacles à l'emploi, à intégrer le marché du travail et à y prospérer. Comme le montre le graphique 5, l'évaluation compare, de façon à déterminer l'incidence de la SECJ sur les jeunes qui font face à des

---

<sup>50</sup> Source : [Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017 - ARCHIVÉ \(statcan.gc.ca\)](#).

<sup>51</sup> Source : [Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation : qu'ont-ils fait au cours des 12 derniers mois? \(statcan.gc.ca\)](#).

<sup>52</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, tableau 13-10-0337-01.

<sup>53</sup> Source : [Statistique Canada, Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la proportion de jeunes ni en emploi ni aux études au début de l'année scolaire selon le genre](#).

<sup>54</sup> Source : [Statistique Canada, La transition des études au travail : indicateur NEET \(ni en emploi, ni aux études, ni en formation\) pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans au Canada](#).

<sup>55</sup> Source : [Statistique Canada, Résultats du Recensement de 2016 : Parcours scolaire et intégration au marché du travail des jeunes Noirs au Canada](#).

<sup>56</sup> Source : [Statistique Canada, Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique](#), chapitre 4 : Les jeunes autochtones au Canada (statcan.gc.ca).

<sup>57</sup> Source : [Statistique Canada, Le Quotidien – La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone](#).

<sup>58</sup> Source : [Université métropolitaine de Toronto, Labour Market Implications for Racialized Youth](#).

<sup>59</sup> Source : [Statistique Canada, Le Quotidien — Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017](#).

<sup>60</sup> Source : [Statistique Canada, Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique](#), chapitre 2 : L'emploi des jeunes au Canada.

obstacles par rapport à l'ensemble de la population des jeunes du Canada<sup>61</sup>, les données du Recensement de 2021 au profil des participants au PSECJ et à EEC à EDSC<sup>62</sup>. Plus précisément, les caractéristiques sociodémographiques ciblées par la SECJ ci-dessous sont examinées :

- jeunes Autochtones<sup>63</sup>;
- jeunes racisés<sup>64</sup>;
- jeunes en situation de handicap<sup>65</sup>;
- immigrants récents<sup>66</sup>;
- jeunes vivant dans des régions rurales ou éloignées<sup>67</sup>;
- jeunes femmes<sup>68</sup>.

---

<sup>61</sup> Il est à noter que le groupe d'âge des 15 à 30 ans visé par la SECJ n'est peut-être pas pris en considération dans l'ensemble de la population canadienne utilisée à titre de référence.

<sup>62</sup> Le profil du PSECJ se fonde sur les données relatives aux participants de la période comprise de l'exercices 2020 à 2021 à l'exercice 2022 à 2023. Le profil d'EEC se fonde sur les données relatives aux participants de la période comprise de l'exercices 2019 à 2020 à l'exercice 2022 à 2023.

<sup>63</sup> Le groupe de référence vise les jeunes Autochtones du Canada âgés de 15 à 24 ans. Statistique Canada, *Identité autochtone par statut d'Indien inscrit ou des traités et résidence selon la géographie autochtone : Canada, provinces et territoires*, 2022 ([https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810026401&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers=&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810026401&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers=&request_locale=fr)).

<sup>64</sup> Le groupe de référence vise les jeunes racisés du Canada âgés de 15 à 24 ans. Statistique Canada (2023). *Minorité visible selon le genre et l'âge : Divisions de recensement* ([https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810035201&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810035201&request_locale=fr)).

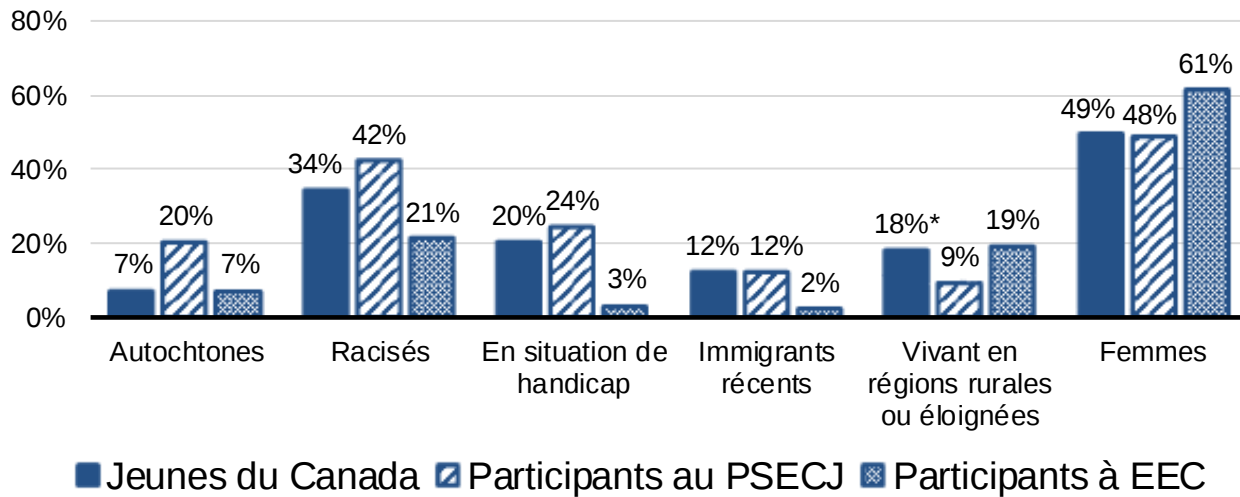
<sup>65</sup> Le groupe de référence vise les jeunes Canadiens en situation de handicap qui sont âgés de 15 à 24 ans. Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 à 2022* (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231201/dq231201b-fra.htm>), 2023.

<sup>66</sup> Le groupe de référence vise les jeunes immigrants récents du Canada âgés de 15 à 24 ans. Statistique Canada, *Série « Perspective géographique », Recensement de la population de 2021* (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?Lang=F&topic=9&dguid=2021A000011124>), 2022.

<sup>67</sup> La population rurale (tous les groupes d'âge compris) représente 18 % de la population totale du Canada. Pour plus de renseignements, il convient de consulter les sources suivantes : Statistique Canada, *Chiffres de population, groupes de taille des centres de population et régions rurales* (<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810000801>), 2022.

<sup>68</sup> Les données sur les jeunes femmes canadiennes (de 15 à 30 ans) sont tirées du Recensement de 2021. Source : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/sip/details/page.cfm?Lang=F&PoId=1&Dguid=2021A000011124>.

**Graphique 5. Proportion des participants à la SECJ à EDSC qui considèrent faire face à des obstacles par rapport à la proportion dans l'ensemble de la population des jeunes du Canada**



\*Remarque : La catégorie des régions rurales et éloignées inclut tous les groupes d'âge, et non seulement les jeunes, et est tirée du Recensement de 2021 du Canada.

En moyenne, le PSECJ vient en aide à une plus grande proportion de jeunes ayant un accès restreint aux services ou faisant face à des obstacles, comparativement à l'ensemble de la population des jeunes du Canada. Par exemple, les jeunes racisés comptent pour 34 % de la population totale du Canada, alors qu'environ 42 % des participants au PSECJ se qualifient de racisés.

Par ailleurs, EEC vient lui aussi en aide à une proportion égale ou supérieure de jeunes Autochtones, de jeunes des régions rurales ou éloignées et de jeunes femmes, comparativement à l'ensemble de la population des jeunes du Canada. EEC compte toutefois une plus faible proportion de participants racisés, en situation de handicap ou immigrants récents par rapport à l'ensemble des jeunes.

## 5. Sommaire des programmes, services et mesures de soutien aidant efficacement les jeunes sur le marché du travail

**Sommaire :** L'examen de la littérature académique et des évaluations des programmes d'EDSC relatifs au marché du travail portait sur les programmes, les services et les mesures de soutien qui aident les jeunes à trouver un emploi.

Selon les documents consultés, les programmes relatifs au marché du travail et destinés aux jeunes sont plus efficaces s'ils offrent un éventail complet de services et un ensemble d'interventions personnalisées répondant aux besoins particuliers des jeunes participants dans le cadre d'un seul et même programme. Ce modèle de prestation des services tient compte du fait que les jeunes sont confrontés à divers obstacles de nature personnelle ou structurelle, dont le manque de compétences et d'expérience de travail, qui les empêchent de participer pleinement au marché du travail.

Selon les évaluations antérieures des programmes d'EDSC relatifs au marché du travail, les jeunes ont bénéficié des résultats positifs suivants :

- D'après les rapports d'évaluation de la SEJ datant de 2020, les jeunes qui ont pris part à une intervention (notamment une expérience de travail subventionné), même ceux qui étaient peu familiers avec le marché du travail, sont plus actifs sur le marché du travail.
- D'après l'évaluation horizontale pour 2022 des ententes sur le développement du marché du travail, les jeunes qui ont participé à une intervention offrant une formation ou à une expérience bénéficiant d'une subvention salariale gagnent, comparativement à leurs pairs qui n'ont pas pris part à ces activités, une meilleure rémunération annuelle, ont une incidence d'emploi supérieure et ont moins besoin de soutien du revenu du gouvernement.

### 5.1 Programmes, services et mesures de soutien qui aident les jeunes à trouver un emploi<sup>69</sup>

Les études montrent que les jeunes qui vivent assez tôt une mauvaise expérience sur le marché du travail (p. ex. absence d'emploi) peuvent avoir des cicatrices à long terme : ils risquent davantage de ne pas avoir d'emploi par la suite, gagnent une rémunération inférieure au cours de leur vie, ont une

---

<sup>69</sup> Le sommaire de la revue de littérature se fonde principalement sur deux revues de la littérature préparées à l'intention d'EDSC : Morley Gunderson, *Efficacité des programmes d'emploi chez les jeunes après 2018*, 2022 (document interne élaboré pour EDSC); Société de recherche sociale appliquée, *Revue de la littérature sur des programmes et services du marché du travail efficaces*, 2020 (document interne élaboré pour EDSC).

moins bonne santé et s'épanouissent moins que les autres<sup>70,71</sup>. Il a été démontré que les programmes relatifs au marché du travail qui offrent aux jeunes des expériences de travail positives ont une incidence favorable sur la carrière à l'âge adulte<sup>72</sup>.

Selon la littérature, les programmes relatifs au marché du travail et destinés aux jeunes sont plus efficaces s'ils offrent un éventail complet de services et un ensemble d'interventions personnalisées répondant aux besoins particuliers des jeunes participants dans le cadre d'un seul et même programme<sup>73,74,75</sup>. Ce modèle de prestation des services tient compte du fait que les jeunes font face à divers obstacles de nature personnelle ou structurelle, dont le manque de compétences et d'expérience de travail, qui les empêchent de participer pleinement au marché du travail.

La littérature porte à croire que les interventions suivantes aident les jeunes à trouver un emploi :

Les programmes de **formation** constituent les interventions les plus courantes chez les jeunes et sont de plus en plus combinés à d'autres interventions, comme les subventions salariales<sup>76,77</sup>. Les types de compétences ciblées par les programmes dépendent des besoins des jeunes et de leur éloignement par rapport au marché du travail<sup>78</sup>. En outre, il a été démontré que la formation propre à un employeur ou à un secteur qui vise l'acquisition des compétences recherchées par un employeur, un secteur ou une industrie en particulier facilite la transition des études au travail pour les jeunes<sup>79,80</sup>.

Les **subventions salariales** (incitatifs financiers ou crédits d'impôt qui réduisent les coûts associés à la main-d'œuvre et les risques) encouragent les employeurs à offrir des possibilités d'emploi aux jeunes

---

<sup>70</sup> R. Dorsett et P. Lucchino, *Young people's labour market transitions: the role of early experiences*, document de travail n° 449 du National Institute of Economic and Social Research, 2014.

<sup>71</sup> S. Carcillo, R. Fernández, S. Königs et A. Minea, *NEET Youth in the Aftermath of the Crisis: Challenges and Policies*, documents de travail de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les questions sociales, l'emploi et les migrations, Paris, Éditions de l'OCDE, 2015.

<sup>72</sup> R. Dorsett et P. Lucchino, *Young people's labour market transitions: the role of early experiences*, document de travail n° 449 du National Institute of Economic and Social Research, 2014.

<sup>73</sup> J. Kluve, S. Puerto, D. Robalino, J. M. Romero, F. Rother, J. Stöterau, F. Weidenkaff, M. Witte, *Do youth employment programs improve labor market outcomes? A systematic review*, document de travail n° 10263 de l'IZA Institute for the Study of Labor, 2016.

<sup>74</sup> Société de recherche sociale appliquée, *Analyse documentaire sur des programmes et services du marché du travail efficaces*, 2020 (document interne élaboré pour EDSC).

<sup>75</sup> M. Cooper, *Improving Employment Outcomes for Vulnerable Youth*, Guyn Cooper Research Associates, Calgary, 2018.

<sup>76</sup> J. Kluve, S. Puerto, D. Robalino, J. M. Romero, F. Rother, J. Stöterau, F. Weidenkaff, M. Witte, *Do youth employment programs improve labor market outcomes? A systematic review*, document de travail n° 10263 de l'IZA Institute for the Study of Labor, 2016.

<sup>77</sup> L. Mawn, E. J. Oliver, N. Akhter, C. Bamba, C. Torgerson, C. Bridle et H. J. Stain, *Are we failing young people not in employment, education or training (NEETs)? A systematic review and meta-analysis of re-engagement interventions*, 2017, revue systématique, 6(1), 16.

<sup>78</sup> M. Cooper, *Improving Employment Outcomes for Vulnerable Youth*, Guyn Cooper Research Associates, Calgary, 2018.

<sup>79</sup> T. Zizys, *Workforce development, demand-led strategies and the goal of good jobs*, Centre ontarien Innovation-Emploi, 2018.

<sup>80</sup> L. Berezina, K. Lior et J. MacLaughlin, *Supporting Economic Mobility through Toronto's Employment and Training System*, Toronto Workforce Innovation Group, Toronto (Ontario), 2016.

dont l'expérience de travail ou les compétences sont limitées. La littérature montre l'efficacité des subventions salariales pour combattre le chômage chez les jeunes<sup>81,82</sup> s'il y a une certaine demande sur le marché du travail local au terme de l'emploi subventionné<sup>83,84,85</sup>. Elle fait également état de l'importance de mener un suivi pour diminuer le risque de remplacement des travailleurs actuels par les personnes admissibles à une subvention<sup>86,87,88,89</sup>.

Les **programmes d'entrepreneuriat** visent à transmettre aux jeunes des compétences en entrepreneuriat et à favoriser leur transition vers le marché du travail grâce au travail autonome. Les études montrent que les résultats sur les revenus d'emploi des jeunes sont positifs, mais limités<sup>90</sup>.

Les **services d'aide à l'emploi**, souvent décrits comme des « interventions légères » (p. ex., aide à la recherche d'emploi et à la rédaction d'un curriculum vitae), n'ont pas toujours les effets escomptés, sans autres mesures de soutien en complément, sur les personnes qui font face à de nombreux obstacles, car elles ont besoin de plus<sup>91</sup>.

Les interventions menées tôt en carrière, comme l'orientation professionnelle, le tutorat et le soutien social ou financier, sont efficaces pour les jeunes faisant face à des obstacles et donnent des résultats positifs sur le marché du travail<sup>92</sup>. Entre autres interventions efficaces, il y a également la communication d'information sur le marché du travail et les mesures de soutien à la prise de décisions concernant les études, qui aident à surmonter les obstacles<sup>93</sup>. En outre, l'information sur le marché du

---

<sup>81</sup> M. Webb, A. Sweetman et C. Warman, *How Targeted is Targeted Tax Relief? Evidence from the Unemployment Insurance Youth Hires Program*, 2014, document de travail n° 1298 du département des sciences économiques de l'Université Queen's.

<sup>82</sup> V. Escudero, *Are active labour market policies effective in activating and integrating low-skilled individual? An international comparison*, Bureau international du Travail, 2015.

<sup>83</sup> Oriana Bandera, Ahmed Elsayed, Andrea Smurra et Céline Zipfel, *Young Adults and Labor Markets in Africa*, 2022, *Journal of Economic Perspectives* 36(1):81–100.

<sup>84</sup> David McKenzie, *How Effective Are Active Labor Market Policies in Low-income countries? A Critical Review of Recent Evidence*, 2017, *World Bank Research Observer* 32(2):127–54.

<sup>85</sup> Morley Gunderson, *Efficacité des programmes d'emploi chez les jeunes après 2018*, 2022 (document élaboré pour EDSC qui n'a pas été rendu public).

<sup>86</sup> P. Cahuc, *Short-time work compensation schemes and employment*, 2019, plateforme World of Labor d'IZA.

<sup>87</sup> M. Webb, A. Sweetman et C. Warman, *How Targeted is Targeted Tax Relief? Evidence from the Unemployment Insurance Youth Hires Program*, 2014, document de travail n° 1298 du département des sciences économiques de l'Université Queen's.

<sup>88</sup> Source : [How Targeted is Targeted Tax Relief? Evidence from the Unemployment Insurance Youth Hires Program](#).

<sup>89</sup> Source : [Pell Grants and Student Success: Evidence from the Universe of Federal Aid Recipients](#).

<sup>90</sup> Société de recherche sociale appliquée, *Analyse documentaire sur des programmes et services du marché du travail efficaces*, 2020 (document interne élaboré pour EDSC).

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> Morley Gunderson, *Efficacité des programmes d'emploi chez les jeunes après 2018*, 2022 (document élaboré pour EDSC).

<sup>93</sup> Source : [Closing the Gap: The Effect of Reducing Complexity and Uncertainty in College Pricing on the Choices of Low-Income Students](#).

travail pour l'intégration et la réussite sur le marché du travail revêt une grande importance, car les jeunes changent fréquemment d'emploi au début de leur parcours professionnel<sup>94</sup>.

### 5.2 Données factuelles des évaluations de programmes d'EDSC relatifs au marché du travail

Les impacts différentiels ont fait l'objet d'une analyse restreinte dans le cadre de l'évaluation des programmes actifs relatifs au marché du travail qui s'adressent aux jeunes. Les grandes constatations des récentes évaluations de programmes d'EDSC relatifs au marché du travail qui visent notamment les jeunes participants sont présentées ci-dessous.

#### Évaluations de la SEJ (2020)

L'ancienne SEJ a fait l'objet de quatre évaluations de 2005 à 2020. En 2020, chacun des trois volets de la SEJ a fait l'objet de trois évaluations distinctes. Les résultats ont mis en évidence les défis inhérents liés au soutien des jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi. Les constatations de l'évaluation de 2020 et les considérations relatives à chaque volet sont résumées ci-dessous.

#### Connexion compétences<sup>95</sup>

Connexion compétences offrait des stages et des formations de courte durée aux jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi. Voici les principales constatations tirées de l'évaluation :

- L'ampleur de l'impact différentiel des interventions de Connexion compétences sur la participation au marché du travail des participants était limitée<sup>96</sup>.
  - Cette constatation met en évidence les défis inhérents à l'aide aux jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi, qui peuvent avoir besoin d'une gamme d'interventions plus complète.
- Les jeunes qui ont profité d'interventions sous forme d'expériences de travail subventionné ont connu une plus forte participation au marché du travail que les jeunes qui ont pris part à des ateliers de groupe.
- Bien que l'impact différentiel des interventions impliquant une approche où se donnent des ateliers soit généralement négatif, l'analyse au niveau des sous-groupes suggère que ce type d'intervention est relativement plus efficace pour les jeunes ayant un niveau de scolarité moins élevé.

---

<sup>94</sup> Morley Gunderson, *Efficacité des programmes d'emploi chez les jeunes après 2018, 2022* (document élaboré pour EDSC).

<sup>95</sup> Source : [Évaluation horizontale de la Stratégie emploi jeunesse - Volet Connexion compétences \(Canada.ca\)](#).

<sup>96</sup> Il n'a pas été possible d'analyser l'impact différentiel des organismes, des sociétés d'État et des ministères partenaires parce que le numéro d'assurance sociale des participants (nécessaire au couplage des données) n'a pas été consigné ou que l'entente sur l'échange de données en vigueur n'autorisait pas la divulgation de cette information.

- De plus, les impacts étaient relativement meilleurs pour les jeunes plus âgés (plus de 19 ans), en particulier pour les interventions comportant une expérience professionnelle.

Ces principaux résultats ont permis de faire l'observation suivante :

- Les données probantes montrent qu'il est avantageux de mieux adapter les interventions aux besoins des différents segments des jeunes participants.

### **Expérience emploi été<sup>97,98</sup>**

Expérience emploi été offrait des emplois d'été de courte durée aux étudiants.

- Les organisations et les étudiants ont fait état d'un haut degré de satisfaction à l'égard du programme (respectivement 79 % et 89 %).
- Plus de 90 % des étudiants ont indiqué que leur expérience les avait aidés à développer des compétences clés et des caractéristiques liées à la résolution de défis complexes et à l'adaptation à un environnement en évolution.
- La plupart des étudiants d'été ont estimé que leur participation leur avait permis de payer leurs dépenses scolaires.

### **Objectif carrière<sup>99</sup>**

Objectif carrière offrait du financement à des employeurs et à des organismes pour concevoir et exécuter une vaste gamme d'activités professionnelles permettant aux titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires de prendre des décisions plus éclairées concernant leur carrière et de perfectionner leurs compétences.

Trois constats principaux ont été tirés de cette évaluation, notamment :

- Immédiatement après la fin de leurs interventions respectives, la part de participants qui travaillaient encore était plus grande que la part de participants qui étaient retournés aux études.
- Pour les participants d'EDSC, Objectif carrière a eu une incidence positive et durable sur leur participation au marché du travail.
  - Au cours des cinq années qui ont suivi leur participation, les revenus annuels moyens des participants étaient supérieurs de 5 535 dollars à ceux des non-participants présentant des caractéristiques semblables.
  - Les impacts positifs étaient relativement plus importants chez les hommes.
- Sur une période de 10 ans, Objectif carrière (pour la partie qui relève d'EDSC) a généré un rendement positif sur l'investissement pour les individus et la société.

---

<sup>97</sup> Emplois d'été Canada faisait autrefois partie du volet Expérience emploi été de la SEJ.

<sup>98</sup> Source : [Évaluation horizontale de la Stratégie emploi jeunesse - Volet Expérience emploi été \(Canada.ca\)](#).

<sup>99</sup> Source : [Évaluation horizontale de la Stratégie emploi jeunesse - Volet Objectif carrière \(Canada.ca\)](#).

Les observations suivantes ont été tirées de ces principaux résultats :

- Les interventions destinées aux jeunes prenant la forme d'une subvention salariale peuvent jouer un rôle en facilitant l'entrée des diplômés postsecondaires sur le marché du travail, avec les impacts positifs à long terme qui en découlent.
- Les jeunes ciblés par Objectif carrière font généralement face à moins d'obstacles à l'emploi que les jeunes ciblés par Connexion compétences. Cela peut expliquer, en partie, les résultats plus positifs obtenus par Objectif carrière que par Connexion compétences.

### **Ententes sur le développement du marché du travail (2023)<sup>100</sup>**

L'évaluation horizontale pour 2023 des ententes sur le développement du marché du travail, fondée sur des données administratives, comporte une analyse statistique des impacts des programmes sur les prestataires actifs et les anciens prestataires de l'assurance-emploi, y compris ceux âgés de moins de 30 ans (jeunes participants).

L'évaluation indique que les jeunes qui ont participé à une formation professionnelle ou à une expérience bénéficiant d'une subvention salariale gagnent, comparativement à leurs pairs qui n'ont pas pris part à ces activités, une meilleure rémunération annuelle, ont une incidence d'emploi supérieure et ont moins recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement. Ces résultats positifs pour les jeunes participants concordent avec les constatations de l'évaluation pour 2017 des ententes sur le développement du marché du travail.

---

<sup>100</sup> Source : [Évaluation horizontale des Ententes sur le développement du marché du travail \(Canada.ca\)](#).

## 6. Constatations de l'évaluation

La section suivante détaille les constatations de l'évaluation relativement à la mise en œuvre, à la gouvernance et à la mesure du rendement de la Stratégie modernisée. Les résultats immédiats et les effets à court terme (dans les deux années suivant la fin du programme) de la participation à EEC et au PSECJ sont comparés à ceux des non-participants semblables. Les constatations de l'examen de la Passerelle numérique des jeunes et du programme de partenariats stratégiques sont également énoncées.

### 6.1 Mise en œuvre de la Stratégie modernisée

**Principales constatations :** À la suite de la modernisation de la Stratégie, les partenaires fédéraux ont apporté divers changements à leurs programmes : ils ont notamment élargi la portée des programmes pour qu'ils ciblent les jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi. La mise en œuvre a également présenté des difficultés, causées entre autres par l'instabilité du financement découlant de la fluctuation du financement supplémentaire annuel et des décisions de financement tardives.

La section qui suit traite de l'expérience des partenaires fédéraux et d'EDSC quant à la modernisation de la Stratégie. Les constatations s'appuient sur les réponses des partenaires fédéraux et des représentants d'EDSC et Service Canada aux questionnaires, un examen des documents et les entrevues menées auprès de 34 informateurs clés représentant tous les partenaires fédéraux de la SECJ.

#### Changements apportés aux programmes de la SECJ par les partenaires fédéraux dans le cadre de la modernisation

La Stratégie modernisée reconnaît la nécessité d'offrir des interventions plus personnalisées aux jeunes, tout particulièrement à ceux qui sont confrontés à des obstacles à l'emploi. Pour atteindre cet objectif, les partenaires ont mis en œuvre un éventail de modifications à leurs programmes de la SECJ, dont les suivants :

- élargir la portée des programmes jeunesse pour qu'ils visent les jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi au moyen d'activités ciblées (cinq partenaires fédéraux) et d'activités de promotion et de sensibilisation (trois partenaires fédéraux);
- réduire ou supprimer les exigences scolaires pour les participants au programme (cinq partenaires fédéraux);

Les partenaires ont indiqué avoir mis en œuvre des modifications pour mieux soutenir les jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi, notamment :

- augmenter les montants maximaux de contribution par participant ou par stage (cinq partenaires fédéraux);
- fournir un soutien financier supplémentaire pour les soutiens intégrés (4 partenaires fédéraux), notamment en introduisant plus de flexibilité en termes de coûts admissibles pour fournir des services intégrés aux jeunes (2 partenaires fédéraux);

- supprimer la durée maximale d'un stage au sein de leur organisation (deux partenaires fédéraux).

### Défis de la mise en œuvre de la Stratégie modernisée et solutions proposées par les partenaires

Les partenaires ont énoncé les défis que présentent le recrutement des jeunes ciblés, l'obtention du financement, la dimension horizontale de la Stratégie et les solutions proposées.

Voici quelques exemples de **défis liés au financement** :

- absence de financement prévisible en raison de la fluctuation du financement supplémentaire annuel (qui ne comprend pas le financement temporaire supplémentaire découlant du fonds d'urgence de la pandémie de COVID-19 affecté de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2022 à 2023) (six partenaires fédéraux);
- fardeau administratif associé au renouvellement budgétaire et aux présentations au Conseil du Trésor (cinq partenaires fédéraux et EDSC);
- financement à court terme (cinq partenaires fédéraux);
- décisions de financement tardives (quatre partenaires fédéraux et EDSC);
- faibles niveaux de financement (quatre partenaires fédéraux).

Les partenaires fédéraux ont souligné l'importance d'obtenir un financement accru, prévisible et à long terme pour faciliter la planification de la mise en œuvre des programmes, employer les ressources plus efficacement (six partenaires fédéraux) et réduire le fardeau administratif qui s'y rapporte (cinq partenaires fédéraux).

L'annexe A détaille le financement annuel en cours par partenaire fédéral, ainsi que les fluctuations du financement supplémentaire annuel de l'exercice 2019 à 2020 à l'exercice 2024 à 2025.

Les documents examinés et les entrevues menées auprès d'informateurs clés confirment que la demande annuelle pour EEC et le PSECJ dépasse le budget qui serait nécessaire pour financer toutes les demandes reçues par EDSC et les partenaires fédéraux.

Certains partenaires fédéraux ont indiqué que les bénéficiaires de contribution ont de la difficulté à **recruter des jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi** (cinq partenaires fédéraux) et ont formulé les suggestions suivantes :

- les partenaires fédéraux devraient encourager les bénéficiaires d'une contribution de leur part à travailler étroitement avec les organisations qui soutiennent les jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi pour concevoir des annonces et faciliter le recrutement (six partenaires fédéraux);
- les partenaires fédéraux ont intérêt à mettre en œuvre des initiatives ciblées de promotion et de sensibilisation (deux partenaires fédéraux et EDSC).

Certains partenaires fédéraux remettent en question la **dimension horizontale de la SECJ** et ont donné des exemples de cas où la stratégie ne tient pas tout à fait compte des différents mandats et objectifs des ministères, des organismes et des sociétés d'État (trois partenaires fédéraux). Par exemple, les types d'interventions offertes par les partenaires ne cadrent pas toujours avec les exigences de production de rapports à l'égard des extrants et des objectifs communs de la Stratégie

(trois partenaires fédéraux). EDSC a reconnu la diversité des programmes s'inscrivant dans la Stratégie et a insisté sur l'importance de conserver un objectif stratégique horizontal et de se concentrer sur les résultats communs.

## 6.2 Gouvernance

**Principales constatations :** Les partenaires fédéraux de la SECJ se sont dits conscients de l'importance du rôle que joue EDSC en tant que ministère responsable de la dimension horizontale de la Stratégie et de la coordination des activités organisationnelles, dont la mise en œuvre du nouveau cadre de mesure du rendement. Les partenaires fédéraux ont également fait mention de points à améliorer, par exemple le besoin de promouvoir la collaboration horizontale, l'échange de renseignements et la prise de décisions.

La section suivante présente les constatations relatives aux processus et à la structure de gouvernance de la SECJ. Les constatations découlent des réponses aux questionnaires remplis par 11 partenaires fédéraux de la SECJ et EDSC, des entrevues menées auprès de 32 informateurs clés représentant les partenaires fédéraux de la SECJ, ainsi que de l'examen des documents.

### Structure de gouvernance

Au moment où l'évaluation a été réalisée, la structure de gouvernance de la SECJ était ainsi constituée :

- Le Comité directeur interministériel de sous-ministres adjoints est chargé d'établir les priorités stratégiques, de veiller à la coordination et à l'efficacité de la mise en œuvre, de même que d'approuver et de suivre de près la production de rapports sur les résultats.
- Le Comité interministériel des directeurs généraux soutient le comité des sous-ministres adjoints en coordonnant la mise en œuvre de la SECJ modernisée, dont la production de rapports sur les résultats.
- Le groupe de travail interministériel <sup>101</sup> a la responsabilité d'aider le comité des directeurs généraux à planifier et à mettre en œuvre la SECJ modernisée ainsi qu'à assurer la production de rapports connexe.
  - Il répond également aux demandes des organismes centraux, facilite l'échange des pratiques exemplaires et met à contribution les relations entre les partenaires de la SECJ.

Selon EDSC, on a revu la structure de gouvernance de la SECJ pour constituer des comités au niveau opérationnel, de façon à permettre la transition des discussions du haut niveau vers un processus décisionnel horizontal. EDSC a confirmé que ces comités se réunissent selon les besoins.

---

<sup>101</sup> Le groupe de travail interministériel a été formé en 2019 et a pour mandat de répondre aux besoins découlant de la modernisation. Il a le pouvoir de créer des groupes de travail spécialisés, comme le groupe de travail sur le cadre de mesure du rendement formé en 2022.

### Processus de gouvernance

D'après EDSC, son rôle en tant que ministère responsable de la SECJ consiste à :

- recueillir les commentaires des partenaires fédéraux de la SECJ pour les besoins des organismes centraux et de la production de rapports;
- aider les partenaires fédéraux de la SECJ à mettre en œuvre la Stratégie modernisée en élaborant des documents clés, notamment un mémoire au Cabinet, des présentations au Conseil du Trésor et un cadre de mesure du rendement, et suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre;
- faciliter la coordination et l'échange de renseignements entre les partenaires de la SECJ ;
- mettre en œuvre un système centralisé de collecte des données pour améliorer la collecte et le stockage des données.

Les partenaires fédéraux se sont dits conscients de l'importance du rôle que joue EDSC pour la coordination et la formulation de conseils à l'égard des présentations au Conseil du Trésor, des propositions budgétaires et des changements à apporter aux politiques (huit partenaires fédéraux) et l'orientation des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de mesure du rendement et l'établissement des rapports sur la SECJ (six partenaires fédéraux).

Cependant, les partenaires mentionnent également des points à améliorer et suggèrent notamment ce qui suit :

- plus grande participation d'EDSC dans la promotion de la collaboration pour favoriser l'échange horizontal d'information et les discussions stratégiques (11 partenaires fédéraux);
- échanges plus fréquents entre les ministères (caractéristiques des programmes, coordonnées des participants aux programmes des partenaires fédéraux, difficultés et pratiques exemplaires) pour mettre pleinement à profit les partenariats dans le cadre de la SECJ (huit partenaires fédéraux);
- meilleure possibilité de discussions au niveau opérationnel qui favorisent une prise de décisions horizontale améliorée parmi les partenaires (cinq partenaires fédéraux).
  - Bien que les traces écrites des réunions des comités de 2019 à 2024 soient limitées<sup>102</sup>, les documents trouvés montrent que les réunions portaient principalement sur la communication unilatérale d'information d'EDSC aux partenaires fédéraux<sup>103</sup>.

---

<sup>102</sup> Le compte rendu sommaire des discussions de seulement cinq réunions des comités tenues de 2019 à 2024 est accessible. Bien que les groupes de travail se soient également réunis pour discuter du cadre de mesure du rendement de 2020, aucun procès-verbal n'a été rédigé.

<sup>103</sup> Les documents trouvés montrent que les réunions portaient principalement sur ce qui suit :

- mises à jour sur l'engagement du discours du Trône sur la SECJ et discussion des occasions d'élargir la portée des programmes des partenaires fédéraux (comité des sous-ministres adjoints, 2020);
- présentations sur le cadre de mesure du rendement et adoption de celui-ci (comité des directeurs généraux, 2022);

- Certains partenaires fédéraux ont souligné que les occasions de discussion stratégique sont limitées (quatre partenaires fédéraux).
- Une collaboration avec les partenaires fédéraux pour établir des échéances réalistes pour les étapes importantes (p. ex. contribution aux documents ministériels, comme les présentations au Conseil du Trésor) et la précision des niveaux d'approbation requis (sept partenaires fédéraux).

### 6.3 Mesure du rendement et production de rapports

**Principales constatations :** Au cours de l'exercice 2022 à 2023, approximativement 115 000 jeunes ont pris part à EEC, tandis qu'environ 26 260 jeunes ont participé au PSECJ. Presque tous les partenaires fédéraux de la SECJ ont atteint ou dépassé leurs objectifs. Les partenaires fédéraux ont fait part des défis à relever pour recueillir les données et produire les rapports, notamment l'absence de système centralisé de collecte de données où téléverser les données à communiquer à EDSC et le fait que les objectifs et indicateurs communs ne reflètent pas toujours la situation particulière des participants et des programmes des partenaires fédéraux.

La section suivante traite des constatations relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre de mesure du rendement, ainsi que des difficultés que présentent la collecte de données et la production de rapports. Les constatations s'appuient sur les réponses des partenaires fédéraux et des représentants d'EDSC et Service Canada aux questionnaires, un examen des documents et les entrevues menées auprès de 34 informateurs clés représentant tous les partenaires fédéraux.

#### Exigences relatives à la mesure du rendement

Le cadre de mesure du rendement de la stratégie, conçu en 2019 et étoffé dans le profil de l'information sur le rendement de 2021, a fait l'objet d'une mise à jour en 2023, à la suite de la révision du modèle logique<sup>104</sup>. EDSC a par la suite créé des outils pour assurer l'uniformité de la collecte de données et de la production de rapports conformément au cadre de mesure du rendement actualisé<sup>105</sup>.

Au moment de l'évaluation, les partenaires fédéraux de la stratégie étaient tenus de produire un rapport annuel à l'intention d'EDSC au sujet des quatre indicateurs visés communs suivants, qui sont publiés dans la section du Rapport sur les résultats ministériels concernant les initiatives horizontales d'EDSC :

- 
- mises à jour sur les propositions budgétaires et les présentations au Conseil du Trésor (comité des directeurs généraux, 2022 et 2023, et comité au niveau opérationnel, 2023);
  - état d'avancement de l'examen sur la gouvernance visant à favoriser les discussions horizontales sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises (comité des directeurs généraux, 2022);
  - mises à jour sur le système de collecte des données (comité des directeurs généraux, 2022).

<sup>104</sup> La révision visait à apporter les améliorations suivantes : uniformité des définitions, capacité de subdiviser les données pour mieux comprendre le rendement, indicateurs plus clairs et dans un ordre logique, uniformisation de la collecte des données pour l'échange d'observations sur le plan horizontal.

<sup>105</sup> La mise en œuvre du cadre actualisé est prévue pour l'exercice financier 2023 à 2024.

- nombre de jeunes ayant reçu des services;
- pourcentage de jeunes employés ou travailleurs indépendants;
- pourcentage de jeunes retournés aux études;
- pourcentage de jeunes ayant reçu des services qui font face à des obstacles à l'emploi (par exemple jeunes femmes, jeunes Autochtones, jeunes racisés, jeunes en situation de handicap et jeunes habitant dans des régions rurales et éloignées).

Le tableau 3 présente les résultats d'EDSC et des partenaires de la SECJ concernant les indicateurs communs pour l'exercice 2022 à 2023<sup>106</sup>. Au cours de cette période, approximativement 115 000 jeunes ont pris part à EEC, tandis qu'environ 26 260 jeunes<sup>107</sup> ont participé au PSECJ (17 241 à EDSC et 9 018 chez les partenaires fédéraux). Les résultats indiquent que certains participants sont employés ou travailleurs indépendants pendant leurs études. Par exemple, dans le cas des participants d'EEC à EDSC, 47 % des jeunes sont employés ou travailleurs indépendants et 79 % retournent aux études. Le Rapport sur les résultats ministériels des exercices précédents (2021 à 2022 et 2022 à 2023) se trouve à l'annexe D.

D'après l'examen des cibles et des résultats obtenus, presque tous les partenaires fédéraux de la SECJ les ont atteints ou dépassés<sup>108</sup>.

**Tableau 3. Rapport sur les résultats ministériels de la SECJ pour 2022 à 2023**

| Partenaire de la Stratégie | Nombre de jeunes servis | Employés ou travailleurs indépendants (%) | Retournés aux études (%) | Obstacles à l'emploi chez les jeunes (%)                                                                                                                           |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| EDSC : EEC                 | 115 003                 | 47 %                                      | 79 %                     | Jeunes Autochtones = 4,2 %<br>Jeunes racisés = 20,5 %<br>Jeunes en situation de handicap = 9,1 %<br>Jeunes femmes = 62,4 %                                         |
| EDSC : PSECJ               | 17 241                  | 55 %                                      | 18 %                     | Jeunes Autochtones = 17,6 %<br>Jeunes racisés = 38,8 %<br>Jeunes en situation de handicap = 25,3 %                                                                 |
| AAC                        | 249                     | 73 %                                      | 41 %                     | Jeunes Autochtones = 28,9 %<br>Jeunes racisés = 29,7 %<br>Jeunes en situation de handicap = 28,9 %<br>Jeunes vivant dans des régions rurales et éloignées = 62,5 % |

<sup>106</sup> Source : section du Rapport sur les résultats ministériels de 2022 à 2023 concernant les initiatives horizontales ([Initiatives horizontales - Canada.ca](https://www150.com/InitiativesHorizontales-Canada.ca)).

<sup>107</sup> Ce nombre n'inclut pas les participants de Services aux Autochtones Canada ni les chiffres du Québec concernant le PSECJ d'EDSC, car le nombre de participants n'était pas connu au moment de la préparation du Rapport sur les résultats ministériels.

<sup>108</sup> Ce n'est pas tous les partenaires fédéraux qui font rapport sur l'ensemble des résultats et des indicateurs.

| Partenaire de la Stratégie                                    | Nombre de jeunes servis | Employés ou travailleurs indépendants (%) | Retournés aux études (%) | Obstacles à l'emploi chez les jeunes (%)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Patrimoine canadien                                           | 1 747                   | S.O.                                      | S.O.                     | JCT dans les deux langues officielles et JCT dans les établissements du patrimoine, respectivement :<br>Jeunes Autochtones = 5 % et 6,9 %<br>Jeunes racisés = 24 % et 13,1 %<br>Jeunes en situation de handicap : 5 % et 12,7 %<br>Jeunes vivant dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire = 49 % et 5,9 %<br>Jeunes femmes = 67 % et 71,4 % |
| SCHL                                                          | 417                     | 35 %                                      | 15 %                     | Jeunes Autochtones = 100 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| ECCC                                                          | 578                     | 87 %                                      | 3 %                      | Jeunes Autochtones = 4,5 %<br>Jeunes racisés = 24,1 %<br>Jeunes en situation de handicap = 6,4 %                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| AMC                                                           | 183                     | 30 %                                      | 25 %                     | Jeunes Autochtones = 0,5 %<br>Jeunes racisés = 43 %<br>Jeunes en situation de handicap = 3,8 %                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| IRCC                                                          | 3 225                   | 75 %                                      | S.O.                     | Jeunes nouveaux arrivants au Canada = 100 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| SAC                                                           | 3 473                   | Non disponible                            | Non disponible           | Non disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| ISDE : Programme de stage Ordinateurs pour les écoles et plus | 187                     | 4 %                                       | 21 %                     | Jeunes Autochtones = 5,9 %<br>Jeunes racisés = 39,6 %<br>Jeunes en situation de handicap = 13,4 %                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| ISDE : Programme Compétences numériques pour les jeunes       | 468                     | 63 %                                      | S.O.                     | Jeunes Autochtones = 5,6 %<br>Jeunes racisés = 42,7 %<br>Jeunes en situation de handicap = 6 %                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| CNRC                                                          | 725                     | 86 %                                      | S.O.                     | Jeunes Autochtones = 3,9 %<br>Jeunes racisés = 27 %<br>Jeunes en situation de handicap = 3,3 %<br>Jeunes vivant dans des régions rurales = 3,6 %<br>Jeunes vivant dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire = 2,9 %                                                                                                                          |

| Partenaire de la Stratégie | Nombre de jeunes servis | Employés ou travailleurs indépendants (%) | Retournés aux études (%) | Obstacles à l'emploi chez les jeunes (%)                                                                                    |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RNCan                      | 594                     | 74 %                                      | 12 %                     | Jeunes Autochtones = 33,5 %<br>Jeunes racisés = 25,8 %<br>Jeunes en situation de handicap = 8,3 %<br>Jeunes femmes = 46,8 % |
| Parcs Canada               | 645                     | S.O.                                      | S.O.                     | Jeunes Autochtones = 15,2 %<br>Jeunes racisés = 18,6 %<br>Jeunes en situation de handicap = 12,6 %                          |

Source : section du Rapport sur les résultats ministériels de 2022 à 2023 concernant les initiatives horizontales.

Les représentants d'EDSC ont confirmé que presque tous les partenaires fédéraux communiquent systématiquement leurs données concernant les indicateurs communs<sup>109</sup>. Les partenaires fédéraux ont également précisé qu'ils recueillent des données supplémentaires, notamment sur les résultats liés aux compétences, conformément au cadre de mesure du rendement de 2021 (11 partenaires fédéraux).

## Difficultés liées à la collecte de données et à la production de rapports

EDSC et les partenaires fédéraux ont relevé les difficultés ci-dessous en matière de collecte de données et de production de rapports.

### Indicateurs d'extrants et de résultats sur le rendement

Les partenaires fédéraux ont mentionné que le cadre de mesure du rendement ne tient pas entièrement compte des objectifs propres à chaque ministère, organisme ou société d'État (quatre partenaires fédéraux). Ils ont également expliqué que les indicateurs communs sont de nature générale et ne tiennent pas compte de l'ensemble des données illustrant la situation particulière des programmes et des participants (six partenaires fédéraux).

Les partenaires fédéraux ont en outre précisé que la définition des indicateurs laisse place à l'interprétation et limite la possibilité de comparer les données (cinq partenaires fédéraux). Les représentants d'EDSC ont souligné que la normalisation des données pour l'ensemble des partenaires fédéraux présente des difficultés et que chaque partenaire fédéral a un mandat, des objectifs et une structure de production de rapports qui lui sont propres. En 2023, EDSC a créé des outils<sup>110</sup> à l'intention des partenaires fédéraux pour uniformiser la mise en œuvre des indicateurs du cadre de mesure du rendement de la SECJ pour 2023.

<sup>109</sup> Il y a deux exceptions attribuables aux caractéristiques particulières des partenaires fédéraux concernés (souveraineté en matière de données et autofinancement) (deux partenaires fédéraux et EDSC).

<sup>110</sup> Ces outils comprennent un guide sur la ventilation des données de la SECJ, qui énonce les pratiques exemplaires à suivre à l'égard des définitions et de la ventilation des données, ainsi qu'un guide sur le modèle logique de la SECJ.

### Absence de système centralisé de collecte de données

EDSC a confirmé que l'absence de système de collecte horizontale des données complique la collecte et la transmission (à EDSC de la part des partenaires fédéraux) de données détaillées sur l'ensemble des participants à la SECJ. Les partenaires fédéraux et EDSC ont mentionné que l'absence de système de collecte des données les oblige à traiter les données détaillées à la main (cinq partenaires fédéraux et EDSC), ce qui prend beaucoup de temps aux employés (deux partenaires fédéraux et EDSC).

### Exhaustivité des données

Les partenaires fédéraux et EDSC ont énuméré les raisons pour lesquelles il leur est difficile de faire rapport des résultats des participants :

- faibles taux de réponse aux enquêtes menées auprès des jeunes après leur participation (cinq partenaires fédéraux);
- proportion relativement faible des participants qui acceptent de communiquer leurs renseignements personnels et des données sociodémographiques à leur sujet (quatre partenaires fédéraux);
- absence de couplage des réponses des participants aux sondages menés au terme du programme avec les données administratives qui les concernent, ce qui empêche toute analyse approfondie (un partenaire fédéral et EDSC).

## 6.4 Résultats pour Emplois d'été Canada

**Principales constatations :** Dans l'ensemble, les participants à EEC et les employeurs se disent très satisfaits du programme et confirment que la participation permet le perfectionnement de compétences utiles sur le marché du travail.

Il se dégage des résultats (analyse sans groupe témoin) une tendance à la hausse de l'incidence et des revenus d'emploi chez les participants, si on compare la situation avant et après la participation.

D'après les impacts différentiels relevés (analyse avec groupe témoin), la participation à EEC renforce la participation au marché du travail des jeunes par rapport à leurs pairs qui n'ont pas pris part au programme. Les résultats par sous-groupe concordent avec les constatations générales concernant EEC.

De l'exercice financier 2019 à 2020 à l'exercice 2022 à 2023, environ 386 750 jeunes ont participé à EEC<sup>111</sup>.

---

<sup>111</sup> Ces chiffres sont tirés des rapports sur les résultats ministériels d'EDSC (section concernant les initiatives horizontales) pour la période comprise de l'exercice 2019 à 2020 à l'exercice 2022 à 2023.

### 6.4.1 Résultats

Chaque année, un questionnaire est envoyé aux employeurs et aux participants à EEC à la fin de leur emploi<sup>112</sup>. Le sondage est obligatoire pour les employeurs et facultatif pour les jeunes qui ont participé à EEC. Environ 23 259 jeunes ayant participé à EEC (33 %) et 28 606 employeurs ont rempli le questionnaire en 2023<sup>113</sup>. D'après les questionnaires de fin d'emploi remplis par les participants, l'emploi d'EEC était la première expérience de travail pour 12 % des participants.

Les employeurs et les jeunes devaient indiquer, dans leur questionnaire, leur degré de satisfaction à l'égard du programme EEC de 2023 ainsi que les difficultés rencontrées, le cas échéant.

Employeurs :

- Au total, 96,1 % des employeurs se sont dits très satisfaits ou plutôt satisfaits (respectivement 76,3 % et 19,8 %) de leur expérience.
  - En outre, 78,5 % des employeurs ont décidé d'embaucher un participant à EEC parce qu'ils ont déjà vécu une expérience positive dans le cadre du programme, et 97,4 % des employeurs ont manifesté l'intérêt de présenter une demande à EEC en 2024.
- Les employeurs ont relevé les principales difficultés suivantes : la durée d'emploi approuvée était trop courte (30,3 %) et l'avis d'approbation du financement est arrivé trop tard (25,3 %).
  - Environ 44,6 % des employeurs n'ont signalé aucune difficulté.

Jeunes participants :

- Au total, 93,9% des jeunes participants se sont dits très satisfaits ou plutôt satisfaits (respectivement 72,4 % et 21,5 %) de leur expérience.
- 49,2 % des jeunes participants ont indiqué qu'ils auraient préféré travailler plus : 32,2 % des jeunes auraient aimé prolonger leur emploi de quelques semaines et 17 % auraient souhaité travailler plus d'heures chaque semaine.

L'un des principaux objectifs d'EEC est de donner l'occasion aux jeunes d'acquérir et de perfectionner des compétences. Les jeunes participants ont été priés d'indiquer dans quelle mesure ils considéraient posséder les compétences nécessaires pour la suite de leur parcours professionnel, comparativement au début de leur expérience de travail d'EEC. Voici les cinq compétences que les participants ont le plus largement acquises :

- faculté d'adaptation (86 %);
- collaboration (84 %);

---

<sup>112</sup> À la fin de chaque cycle de programme, EDSC demande aux employeurs de remplir un questionnaire sur la satisfaction et l'expérience dans le cadre du programme. Les questionnaires permettent de recueillir de l'information, du point de vue de l'employeur, sur la qualité de l'encadrement, le perfectionnement des compétences et le soutien professionnel.

<sup>113</sup> Le questionnaire est obligatoire pour les employeurs, mais facultatif pour les jeunes ayant participé à EEC.

- communication (83 %);
- résolution de problèmes (81 %);
- compétences techniques (68 %).

#### 6.4.2 Profil d'EEC et tendances à court terme relativement aux résultats (analyse sans groupe témoin)

EEC offre aux jeunes des expériences de travail subventionné et de courte durée. D'après la littérature sur le marché du travail, l'achèvement des études et l'acquisition d'expérience de travail donnent généralement une impulsion au développement des jeunes, ce qui améliore leurs résultats sur le marché du travail. EEC facilite concrètement l'intégration des jeunes au marché du travail.

Le tableau 4 présente le profil des participants à EEC dont la participation a débuté entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 décembre 2020 et le profil de ceux qui ont pris part au programme à l'été 2018<sup>114</sup>. Du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 décembre 2020, un plus grand nombre de jeunes ont participé à EEC (115 800) qu'au cours de l'été 2018 (69 000). Dans ces deux périodes de référence, les femmes représentaient les deux tiers des participants (respectivement 66 % et 62 %). Les participants de la plus récente cohorte sont en moyenne plus jeunes : 44 % sont dans le groupe des 15 à 19 ans (contre 27 % en 2018). Lorsqu'il est possible de comparer les données sur les participants dont les caractéristiques sociodémographiques se ressemblent, les proportions chez les participants se révèlent semblables. La durée moyenne d'un stage d'EEC est d'environ 11 semaines et le coût moyen par participant s'élève à plus ou moins 5 020 \$<sup>115</sup>.

**Tableau 4. Profil des participants à EEC dont la participation a débuté entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 décembre 2020 et profil de ceux qui ont pris part au programme à l'été 2018**

| Catégories                    | Participants à EEC dont la participation a commencé entre le 1 <sup>er</sup> avril 2019 et le 31 décembre 2020 | Participants à EEC à l'été 2018 <sup>116</sup>                 |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>Nombre de participants</b> | 115 798                                                                                                        | 68 967                                                         |
| <b>Genre</b>                  | Femmes = 62 %<br>Hommes = 36 %<br>Autres = <1 %                                                                | Femmes = 66 %<br>Hommes = 34 %<br>Autres = <1 %                |
| <b>Âge</b>                    | 15 à 19 ans = 44 %<br>20 à 24 ans = 43 %<br>25 à 30 ans = 13 %                                                 | 15 à 19 ans = 27 %<br>20 à 24 ans = 60 %<br>25 à 30 ans = 13 % |

<sup>114</sup> Les données sociodémographiques sont divulguées par les participants sur une base volontaire.

<sup>115</sup> Le coût par participant à EEC se fonde sur le calcul suivant : le financement total alloué à EEC pour cette période divisé par le nombre total de participants énoncé dans le Rapport ministériel sur les résultats pour l'exercice financier 2020 à 2021.

<sup>116</sup> Selon l'évaluation horizontale pour 2020 de la Stratégie Emploi Jeunesse — volet Expérience emploi.

| Catégories                                                | Participants à EEC dont la participation a commencé entre le 1 <sup>er</sup> avril 2019 et le 31 décembre 2020                                                                                                                                                               | Participants à EEC à l'été 2018 <sup>116</sup>                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Groupe sociodémographique                                 | Personnes en situation de handicap = 3 %<br>Jeunes racisés = 20 %<br>Immigrants récents = 2 %<br>Jeunes vivant dans des régions rurales ou éloignées = 20 %                                                                                                                  | Personnes en situation de handicap = 2 %<br>Jeunes racisés = 18 %<br>Immigrants récents = non disponible<br>Jeunes vivant dans des régions rurales ou éloignées = non disponible |
| Statut d'Autochtone                                       | Inuits = <1 %<br>Métis = 1 %<br>Non inscrits = 3 %<br>Inscrits vivant hors réserve = 1 %<br>Inscrits vivant dans une réserve = 1 %                                                                                                                                           | Jeunes Autochtones = 9 %                                                                                                                                                         |
| Niveau de scolarité le plus élevé au début du stage d'EEC | Primaire = <1 %<br>Études secondaires incomplètes = 12 %<br>Diplôme d'études secondaires = 21 %<br>Études postsecondaires incomplètes = 12 %<br>Diplôme d'études postsecondaires = 7 %<br>Études universitaires incomplètes = 30 %<br>Diplôme d'études universitaires = 18 % | Non disponible                                                                                                                                                                   |

Source : Système commun pour les subventions et les contributions (SCSC) d'EDSC.

L'analyse du programme EEC se fonde, à la base, sur les jeunes dont la participation a débuté pendant la période de référence (d'avril 2019 à décembre 2020).

L'évaluation porte sur les résultats sur le marché du travail des participants à la Stratégie (c'est-à-dire les changements moyens survenus pour les participants entre la période précédant et la période suivant la participation au programme). Il est à noter que les résultats témoignent des retombées dans la vie des participants et ne démontrent pas forcément l'efficacité du programme, laquelle est évaluée au moyen des impacts différentiels, présentés ci-dessous.

Les tendances qui se dégagent des résultats de l'ensemble des participants à EEC (n=115 798) sont illustrées dans le tableau 5 ci-dessous. En moyenne, 88 % des participants à EEC étaient employés au cours des deux années suivant la fin du programme, ce qui représente une hausse de 29 points de pourcentage de la période avant à la période après la participation à EEC. En outre, au terme du programme, les participants gagnaient un revenu annuel moyen de 19 487 dollars, soit 12 641 dollars de plus par année qu'avant leur participation.

**Tableau 5. Tendances des résultats des participants à EEC (analyse sans groupe témoin)**

| <b>Participants à EEC</b>                | <b>Pourcentage annuel moyen de participants employés au cours des deux années suivant la fin du programme</b> | <b>Changement de la situation d'emploi avant et après la participation au programme</b> | <b>Revenus d'emploi annuels moyens après la fin du programme</b> | <b>Différence des revenus d'emploi avant et après la participation au programme</b> |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tous les participants (n=115 798)</b> | 88 %                                                                                                          | +29 points de pourcentage                                                               | 19 487 \$                                                        | +12 641 \$                                                                          |

**6.4.3 Impacts différentiels pour les participants à EEC (analyse avec groupe témoin)<sup>117</sup>**

Dans le cas de la cohorte des jeunes qui ont participé à EEC d'avril 2019 à décembre 2020, 87 % des participants détenaient un diplôme d'études secondaires ou de niveau supérieur et la plupart prévoyaient retourner à l'école après le stage d'EEC (64 %). Dans un tel contexte, il est important de situer les impacts différentiels en fonction des caractéristiques propres aux jeunes participants et de leur niveau de scolarité.

L'évaluation des impacts différentiels d'EEC devrait se limiter aux deux années suivant la fin du programme, vu la courte durée de l'intervention (11 semaines en moyenne) et les changements que vivent les jeunes à ce stade de la vie (p. ex. retour à l'école, obtention d'une attestation d'études, inscription à un autre programme de formation). Par conséquent, le bilan des participants et des non-participants peuvent en venir à bifurquer au-delà de la période de deux ans suivant la fin du programme pour des raisons autres que la participation à EEC.

Comme le montre le tableau 6 ci-dessous, les jeunes qui ont pris part à EEC sont plus actifs sur le marché du travail que les non-participants. Tout au long de la période évaluée au terme du programme, les participants à EEC ont eu une incidence d'emploi supérieure (différence de 3,8 à 10,9 points de pourcentage). Bien qu'en moyenne, les participants gagnent des revenus d'emploi plus faibles au cours de l'année suivant la fin du programme (536 dollars de moins), leurs revenus sont plus élevés au cours de la deuxième année suivant la fin du programme (2 321 dollars de plus). Les participants ont également moins recours au soutien du revenu du gouvernement (prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale).

<sup>117</sup> En raison du grand nombre de participants à EEC, l'analyse des impacts différentiels se fonde sur un échantillon de 45 % des participants.

**Tableau 6. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada (n=52 172)**

| Indicateurs                                                                         | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                          | 9,3***                | 3,75***                               | 10,87***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                               | -91                   | -536***                               | 2 321***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                                 | 96***                 | -831***                               | -1 239***                             |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                     | -319***               | -283***                               | -266***                               |
| Dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -3,27***              | -6,98***                              | -7,93***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Il faut s'attendre à ce que les revenus d'emploi des participants à EEC soient inférieurs au cours de l'année suivant la fin du programme parce que la majorité d'entre eux retournent à l'école après leur participation. D'après les questionnaires de fin d'emploi remplis par les participants d'EEC, près des deux tiers (64 %) prévoyaient retourner à l'école après l'expérience de travail, alors qu'un peu plus du quart (28 %) n'avaient pas l'intention de reprendre les études à temps plein.

#### **Participants à EEC qui ne sont pas retournés aux études après avoir participé au programme**

Comme le montre le tableau 7, les participants qui n'ont pas repris les études après leur stage d'EEC gagnaient, chaque année au cours des deux années suivant la fin du programme, des revenus d'emploi moyens plus élevés que les non-participants. Dans l'ensemble, les jeunes ayant participé à EEC sont plus actifs sur le marché du travail (incidence et revenus d'emploi supérieurs après le programme) et ont moins recours au soutien du revenu du gouvernement que les non-participants.

**Tableau 7. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada qui ne sont pas retournés aux études après leur participation (n=18 812)**

| Indicateurs                                                                         | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                          | 11,27***              | 9,35***                               | 15,97***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                               | 1 529***              | 2 634***                              | 4 594***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                                 | 136***                | -544***                               | -1 321***                             |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                     | -371***               | -328***                               | -267***                               |
| Dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -3,21***              | -7,04***                              | -4,37***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

#### **Femmes ayant participé à EEC**

Le tableau 8 compare les résultats des impacts différentiels sur les femmes qui ont pris part à EEC et les non-participants. Les femmes qui ont pris part à EEC sont plus actives sur le marché du travail (revenus d'emploi supérieurs seulement à la deuxième année suivant la fin du programme et incidence

d'emploi supérieure) et ont moins recours au soutien du revenu du gouvernement (prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale).

**Tableau 8. Impacts différentiels pour les femmes ayant participé au PSECJ (n= 32 281)**

| Indicateurs                                                                         | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                          | 8,58***               | 3,83***                               | 10,34***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                               | 142                   | -91                                   | 3 168***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                                 | 22                    | -1 015***                             | -1 446***                             |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                     | -332***               | -290***                               | -289***                               |
| Dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -3,77***              | -8,0***                               | -9,38***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

### Hommes ayant participé à EEC

Le tableau 9 compare les résultats des hommes qui ont pris part à EEC et des non-participants. À l'instar des femmes, les hommes qui prennent part au programme sont plus actifs sur le marché du travail après la fin du programme; ils gagnent toutefois des revenus d'emploi inférieurs (différence statistiquement significative) au cours de la première année suivant la fin du programme, comme le montrent les résultats généraux d'EEC.

**Tableau 9. Hommes ayant participé à EEC (n=18 712)**

| Indicateurs                                                                         | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                          | 10,72***              | 3,95***                               | 11,25***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                               | -371**                | -1 840***                             | 761*                                  |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                                 | 161***                | -498***                               | -794***                               |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                     | -273***               | -274***                               | -242***                               |
| Dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -2,64***              | -5,12***                              | -5,36***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Les constatations complémentaires concernant les sous-groupes de participants à EEC (à savoir les participants habitant dans les régions rurales, les participants habitant dans les zones urbaines, les jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, les personnes âgées de 20 à 24 ans et les personnes âgées de 25 à 30 ans) figurent à l'annexe E. Il ressort des résultats de la plupart des sous-groupes des tendances semblables à celles de l'ensemble des participants à EEC.

### Analyse intersectionnelle

On a adopté une optique d'analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre de l'analyse des impacts différentiels sur les participants à EEC pour tenir compte des facteurs croisés. Les

constatations concernant l'action croisée des caractéristiques sociodémographiques qui sont étayées par le nombre de participants et le modèle statistique sont présentées.

### Femmes en situation de handicap qui ont participé au PSECJ

Comme le montre le tableau 10 (ci-dessous), les femmes en situation de handicap qui ont participé au PSECJ sont plus actives sur le marché du travail. Comparées aux non-participantes, les femmes qui ont pris part au PSECJ gagnent des revenus d'emploi supérieurs et ont une incidence d'emploi supérieure (seulement pour la deuxième année suivant la fin du programme). Les participantes ont eu moins recours au soutien du revenu du gouvernement (prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale) au terme du programme.

**Tableau 10. Impacts différentiels pour les femmes en situation de handicap qui ont participé à EEC (n=925)**

| Indicateurs                                                                         | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                          | 9,47***               | -2,61                                 | 11,34***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                               | 1 911***              | 2 245***                              | 3 382***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                                 | 137                   | -1 545***                             | -1 663***                             |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                     | -785***               | -740***                               | -590**                                |
| Dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -8,57***              | -13,75***                             | -11,07***                             |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

### Hommes en situation de handicap qui ont participé à EEC

Le tableau 11 présente en détail les impacts différentiels des hommes en situation de handicap qui ont participé à EEC.

Par rapport au groupe témoin, les hommes en situation de handicap qui ont participé au programme connaissent des augmentations statistiquement significatives de l'incidence de l'emploi au cours de la deuxième année suivant la fin du programme. De plus, ces participants réduisent leur dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, principalement en raison de leur utilisation moindre des prestations d'assurance-emploi.

**Tableau 11. Impacts différentiels pour les hommes en situation de handicap qui ont participé à EEC (n=544)**

| Indicateurs                                | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|--------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage) | 15,85***              | 1,37                                  | 9,5***                                |
| Revenus d'emploi (\$)                      | 680                   | -900                                  | 582                                   |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)        | 385**                 | -235                                  | -1 799**                              |
| Prestations d'aide sociale (\$)            | -412                  | -60                                   | 519                                   |

| Indicateurs                                                                         | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -4,24*                | -4,26                                 | -9,97**                               |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Les constatations complémentaires concernant l'action croisée des facteurs sur les sous-groupes de participants à EEC figurent également à l'annexe E. Il ressort des résultats des tendances semblables à celles de l'ensemble des participants à EEC.

## 6.5 Stratégie emploi et compétences jeunesse

### Principales constatations

D'après les données recueillies auprès des groupes de discussion, les participants sont dans l'ensemble très satisfaits des programmes et des services reçus.

- La plupart des jeunes ont indiqué que leur expérience était axée sur la préparation à l'emploi et l'acquisition de compétences en recherche d'emploi et prévoyait des mesures de soutien financier supplémentaires (p. ex. coûts des services de garde d'enfants et de transport).
- La plupart des participants ont dit avoir reçu un soutien indirect pour réseauter avec des employeurs offrant des stages dans le cadre du programme. Il y a aussi eu quelques mentions d'aiguillage direct.
- Quelques participants ont obtenu un emploi tout de suite après la fin du programme, mais la plupart ont trouvé que leur participation les avait aidés à améliorer leurs compétences en recherche d'emploi, à orienter leur parcours professionnel et à comprendre les attentes en milieu de travail.

Voici ce qui se dégage des tendances liées aux résultats des participants au PSECJ sur le marché du travail (analyse sans groupe témoin) :

- Le taux d'emploi et les revenus d'emploi des participants augmentent entre le début du programme et la période postérieure à la participation.
- Les études suivies avant de participer à des occasions d'emploi de qualité (OEQ) et/ou à des formations sont importantes, car les participants dont le niveau de scolarité est élevé sont plus susceptibles de trouver un emploi et touchent une meilleure rémunération après la fin du programme.
- Parmi les trois types d'intervention, dans le cas des participants qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, l'incidence et les revenus d'emploi sont supérieurs chez les participants qui ont pris part à un programme offrant une expérience de travail (OEQ avec ou sans formation) que chez les participants qui ont seulement pris part à une intervention consistant en une formation professionnelle.

L'évaluation des impacts différentiels (analyse avec groupe témoin) révèle des résultats différents selon la principale intervention reçue. Il ressort des impacts différentiels les résultats ci-dessous au cours des deux années suivant la fin du programme, par comparaison avec les non-participants :

- Les participants aux OEQ sont plus actifs sur le marché du travail (incidence et revenus d'emploi supérieurs) et ont moins recours, à court terme, au soutien du revenu du gouvernement. En raison du faible nombre de participants, l'analyse par sous-groupe est impossible.
- Les participants aux formations gagnent des revenus d'emploi inférieurs au cours des deux années suivant la fin du programme. Il n'y a toutefois pas de résultats statistiquement significatifs en ce qui concerne l'incidence d'emploi et le recours au soutien du revenu du gouvernement. Les résultats par sous-groupe concordent avec les constatations générales entourant la participation à une formation.
- L'incidence d'emploi est supérieure chez les participants qui ont pris part à la fois à une OEQ et à de la formation; leurs revenus d'emploi sont toutefois plus faibles. À court terme, ces personnes ont moins recours au soutien du revenu du gouvernement. L'incidence d'emploi augmente et le recours au soutien du revenu du gouvernement diminue chez la plupart des sous-groupes de participants. Les données montrent une hausse des revenus d'emploi chez les jeunes âgés de 25 à 30 ans pour chaque année des deux années suivant la fin du programme, de même que chez les femmes, les jeunes en situation de handicap et les jeunes qui ont fait des études postsecondaires pour la première année suivant la fin du programme.

De l'exercice financier 2020 à 2021 à l'exercice 2022 à 2023, environ 90 700 jeunes ont participé au PSECJ (dont 55 200 à EDSC).<sup>118</sup>

Comme mentionné précédemment, les constatations figurant à la présente section se rapportent uniquement aux participants d'EDSC. Le sommaire des constatations des évaluations réalisées par les partenaires fédéraux de la Stratégie est présenté, le cas échéant, à la section 7.

### 6.5.1 Résultats

Un sondage a été mené d'avril 2022 à mars 2023 auprès des personnes qui ont participé au PSECJ à EDSC<sup>119</sup>. Le sondage, envoyé aux 17 241 participants au PSECJ d'EDSC, demandait à ces derniers d'indiquer dans quelle mesure ils considéraient avoir acquis ou amélioré certaines compétences professionnelles au terme du programme. Au total, 1 725 sondages ont été remplis. Les réponses au sondage, qui n'est ni représentatif ni stratifié, portent à croire qu'un certain nombre de participants ont

---

<sup>118</sup> Vu l'absence de renseignements sur les participants de SAC dans la section des rapports sur les résultats ministériels concernant les initiatives horizontales, le nombre total de participants est inférieur à la réalité.

<sup>119</sup> Le sondage, qui vise à faire un suivi auprès des participants peu de temps après la fin du PSECJ, a été conçu par la Direction générale des compétences et de l'emploi d'EDSC et est mené au moyen du système interactif de recherche des faits d'EDSC. Vu le faible taux de réponse (de 4 % à 12 % chaque année), les résultats ne sont pas représentatifs de la population. De plus, les données découlant des sondages ne peuvent pas être couplées aux données administratives, car aucun renseignement d'identification n'est recueilli dans le cadre des sondages.

amélioré diverses compétences professionnelles comme la recherche d'emploi, la communication, le sens de l'initiative et la motivation personnelle, les compétences techniques et l'esprit d'équipe.

### Groupes de discussion

Des séances de discussion ont été organisées avec des groupes de jeunes ciblés, où il a été question de l'expérience vécue, des compétences acquises et des difficultés, le cas échéant, rencontrées dans le cadre du programme.

Les qualificatifs suivants servent à illustrer la proportion de réponses reçues à l'égard d'une question :

- **Aucun répondant** (0 %, ou aucun participant)
- **Peu de répondants** (moins de 20 % des participants)
- **Quelques répondants** (de 20 % à 39 % des participants)
- **Moitié des répondants** (de 40 % à 59 % des participants)
- **Beaucoup de répondants** (de 60 % à 79 % des participants)
- **La plupart des répondants** (de 80 % à 99 % des participants)
- **Tous les répondants** (100 % des participants)

### Portée du programme

D'après les données recueillies auprès des groupes de discussion, le PSECJ est connu d'un éventail de jeunes de divers sous-groupes ciblés. Les participants ont mentionné avoir appris l'existence du PSECJ sur les réseaux sociaux ou par l'intermédiaire de leur réseau social (famille et amis) ou d'organismes communautaires.

### Objectifs des jeunes participants à PSECJ

L'objectif principal de la plupart des groupes de participants ciblés était d'obtenir une expérience de travail rémunéré (placement).

Par ailleurs, les jeunes Autochtones ont mentionné la volonté de suivre une formation spécialisée pour obtenir une certification et accroître leur employabilité. Bien des participants autochtones ont aussi indiqué vouloir acquérir des compétences et des connaissances en lien avec certains secteurs ou métiers. Bon nombre de participants autochtones souhaitaient également améliorer leurs compétences générales, notamment en communication et en médiation au travail, tandis que certains voulaient améliorer leurs compétences nécessaires à la vie quotidienne pour prendre de meilleures décisions et obtenir du succès.

Les jeunes Noirs ou racisés, les habitants des régions rurales et les participants dont la scolarité est limitée ont exprimé le besoin d'avoir de la formation en cours d'emploi pour les aider à obtenir un emploi stable et bien rémunéré. Certains participants, notamment les nouveaux immigrants et les jeunes en situation de handicap, ont affirmé avoir besoin d'orientation professionnelle personnalisée, d'une expérience de travail et d'un milieu de travail au pays qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

### Programmes et services utilisés

La plupart des jeunes ont indiqué que le programme visait principalement à les préparer au marché du travail et à leur transmettre des compétences en recherche d'emploi. Un certain nombre de jeunes ont également mentionné avoir reçu de l'aide pour se fixer des objectifs et planifier leur parcours professionnel.

Les jeunes Autochtones ont souligné l'importance du mentorat et du soutien dans divers domaines, tout particulièrement les communications en milieu de travail ainsi que la résolution de problèmes et de conflits interpersonnels. La plupart des participants autochtones ont affirmé avoir amélioré leurs compétences en communication grâce à leur participation au programme, et bon nombre ont mentionné avoir acquis des compétences en gestion des conflits qui leur permettront de mieux gérer leurs interactions au travail.

En outre, la plupart des participants ont mentionné l'importance d'offrir des mesures de soutien financier supplémentaires pour la garde d'enfants, le transport et l'équipement requis pour le travail. En outre, bon nombre de participants ont souligné la possibilité d'obtenir des attestations (p. ex. certificat de secourisme et certification du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) dans le cadre du programme. Un certain nombre de jeunes qui ont une faible scolarité et de jeunes qui habitent dans les régions rurales trouvent ces attestations tout particulièrement importantes.

D'autres aspects du programme ont aussi été qualifiés de bénéfiques, dont les modules sur la culture organisationnelle et la communication. La plupart des jeunes ont indiqué mieux comprendre les attentes et les droits en milieu de travail.

La plupart des participants ont dit beaucoup de bien de leur stage et du soutien (direct ou indirect) qu'ils ont reçu dans le cadre du PSECJ. Certains ont remis en question la qualité et la pertinence des stages offerts dans le cadre du programme. Par exemple, quelques participants ont mentionné avoir ressenti de la pression ou s'être sentis obligés d'accepter un emploi ou un stage qui ne cadrait pas avec leurs objectifs et préférences. Quelques participants ont également commenté la courte durée des placements et proposé de les prolonger (au moins six mois, voire un an, au lieu de seulement trois mois).

La majorité des participants ont dit avoir reçu un soutien indirect pour réseauter avec des employeurs possibles. L'aiguillage indirect comprend notamment l'encadrement et le soutien d'un formateur qui enseigne comment chercher un emploi, se faire aiguiller vers des sites d'emploi et obtenir une liste de personnes-ressources à contacter. Dans quelques cas, les participants ont indiqué avoir été mis en contact direct avec les employeurs ou informés de perspectives d'emploi dans le cadre du programme.

Quelques participants ont obtenu un emploi tout de suite après la fin du programme, mais la plupart ont trouvé que leur participation les avait aidés à améliorer leurs compétences en recherche d'emploi, à orienter leur parcours professionnel et à comprendre les attentes en milieu de travail.

### **Obstacles à la participation au marché du travail et à la poursuite des études auxquels font face les participants**

Les participants font face à d'importants obstacles, notamment des difficultés financières, des problèmes de santé mentale et des obstacles à l'emploi, qui varient d'un sous-groupe à l'autre. La plupart des jeunes considèrent qu'une équipe de soutien, un mentorat individuel, des mesures de soutien complètes et une orientation personnalisée constituent des éléments essentiels du programme.

Certains participants ont également fait mention d'une orientation professionnelle personnalisée qui répond aux besoins particuliers de l'éventail diversifié de participants et d'un soutien direct pour les gens qui ont une faible scolarité, les immigrants et les habitants des régions rurales. Les participants aux groupes de discussion ont aussi fait d'autres suggestions : offrir des ressources adaptées sur le plan culturel (services linguistiques et services d'aide à l'établissement) et promouvoir l'information sur le marché du travail pour aider les gens qui présentent des lacunes particulières à se préparer à occuper un emploi.

Les discussions des groupes formés de participants autochtones ont principalement porté sur les défis personnels rencontrés, la plupart ayant fait mention de la difficulté à s'adapter à la vie en ville (p. ex. changements de mode de vie). Beaucoup de jeunes Autochtones ont également précisé une foule d'obstacles, dont les problèmes de santé mentale découlant notamment de l'éloignement du réseau de soutien. Le programme aide bien des participants autochtones à améliorer d'importantes compétences nécessaires à la vie quotidienne et à acquérir de nouvelles habitudes, notamment pour délaisser des comportements débilissants (comme la consommation de drogue). Certains participants ont indiqué que l'adaptation culturelle des programmes (p. ex. purification par la fumée et cercles de conversation) les aidait à surmonter leur anxiété sociale et à se sentir plus en confiance dans un contexte inconnu.

Certains jeunes Noirs souhaitaient recevoir un mentorat qui les aiderait à améliorer leurs perspectives d'emploi, mais ont estimé que les occasions étaient limitées ou inaccessibles en raison d'obstacles systémiques. Certains ont indiqué être en quête d'un modèle et souhaiter voir des mentors et des dirigeants noirs dans leur domaine d'intérêt.

### **Difficultés d'accès et de participation au PSECJ**

Les participants ont relevé les difficultés suivantes pour avoir accès ou participer au programme :

- contraintes financières et besoin de mesures de soutien (la plupart des participants);
- transport (de nombreux participants);
- accès à des services de garde d'enfants (de nombreux participants);
- promotion, visibilité et portée du programme (certains participants, qui ont proposé d'accroître la visibilité du programme sur les réseaux sociaux);
- réactivité au sein du programme (certains participants, qui ont signalé des problèmes en lien avec le roulement du personnel de formation et des retards quant à leur suivi pendant le programme).

Les participants des sous-groupes se sont dits globalement très satisfaits de leur expérience dans le cadre du programme et des services fournis. Les constatations montrent qu'en plus du placement

rémunéré, le programme a offert une aide financière pour couvrir les dépenses liées au transport (p. ex. laissez-passer d'autobus), à la garde d'enfants, aux vêtements et à l'équipement nécessaire pour le travail.

### Pratiques exemplaires

Ces constatations ont permis de dégager cinq pratiques exemplaires en matière de formation et de perfectionnement des compétences à intégrer aux programmes destinés aux jeunes de groupes diversifiés. Les programmes doivent idéalement offrir :

- des mesures globales de soutien, dont une orientation personnalisée ;
- une certaine souplesse au moment de la conception ;
- un soutien en santé mentale ;
- des aspects adaptés sur le plan culturel ;
- une aide ciblée permettant d'atténuer les risques financiers.

Bon nombre de ces pratiques exemplaires cadrent parfaitement avec les nouvelles priorités de la Stratégie modernisée, notamment améliorer les mesures de soutien à l'intention des jeunes, assouplir les conditions qui s'y rapportent et élargir le soutien offert aux fournisseurs de services (p. ex. gestion de cas, mentorat, encadrement professionnel et soutien en matière de santé).

### 6.5.2 Profil du PSECJ et tendances à court terme relativement aux résultats (analyse sans groupe témoin)

L'évaluation porte sur les résultats sur le marché du travail des participants à la Stratégie (à savoir les changements moyens survenus grâce à la participation au programme). Il est à noter que les résultats témoignent des retombées dans la vie des participants et ne démontrent pas forcément l'efficacité du programme. L'efficacité du programme est évaluée au moyen des impacts différentiels, énoncés à la section suivante.

Le profil des participants au PSECJ (jeunes dont la participation a débuté entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2020) et des participants au volet Connexion compétences (jeunes dont la participation a débuté entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2011) est présenté au tableau 12<sup>120</sup>. Au cours des deux périodes de référence, 3 170 jeunes ont participé au PSECJ à EDSC et près de 29 000 ont pris part au volet Connexion compétences à EDSC. À la lumière de la comparaison des deux profils, les participants au PSECJ sont en moyenne plus âgés et plus susceptibles d'être des femmes et d'avoir un niveau de scolarité plus élevé que les participants au volet Connexion compétences. Par exemple, 24 % des participants au PSECJ n'ont pas terminé leurs études secondaires, tandis que plus de la moitié (52 %) des participants aux formations n'ont pas de diplôme d'études secondaires. En outre, 22 % des participants au PSECJ sont titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires, contre 12 % des participants au volet Connexion compétences.

---

<sup>120</sup> Les données sociodémographiques sont divulguées par les participants sur une base volontaire.

Pour l'exercice 2020 à 2021, le coût moyen par participant au PSECJ à EDSC s'élève à 18 274 dollars<sup>121</sup>.

**Tableau 12. Profil des participants au PSECJ à EDSC dont la participation a débuté entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2020 et des participants au volet Connexion compétences dont la participation a débuté entre 2010 et 2011**

| Catégories                       | Participants au PSECJ <sup>122</sup>                                                                                                                          | Participants au volet Connexion compétences                                                                                                                  |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nombre de participants</b>    | 3 171                                                                                                                                                         | 28 993                                                                                                                                                       |
| <b>Genre</b>                     | Femmes = 52 %<br>Hommes = 47 %                                                                                                                                | Femmes = 41 %<br>Hommes = 59 %                                                                                                                               |
| <b>Âge</b>                       | 15 à 19 ans = 27 %<br>20 à 24 ans = 40 %<br>25 à 30 ans = 31 %<br>31 ans et plus = 2 %                                                                        | 15 à 19 ans = 34 %<br>20 à 24 ans = 44 %<br>25 à 30 ans = 19 %<br>31 ans et plus = 3 %                                                                       |
| <b>Groupe sociodémographique</b> | Personnes en situation de handicap = 30 %<br>Jeunes racisés = 40 %<br>Immigrants récents = 13 %<br>Jeunes vivant dans des régions rurales ou éloignées = 12 % | Personnes en situation de handicap = 11 %<br>Jeunes racisés = 19 %<br>Immigrants récents = 6 %<br>Jeunes vivant dans des régions rurales ou éloignées = 15 % |
| <b>Statut d'Autochtone</b>       | Inuits = 1 %<br>Métis = 2 %<br>Non inscrits = 6 %<br>Inscrits vivant hors réserve = 8 %<br>Inscrits vivant dans une réserve = 8 %                             | Jeunes autochtones = 20 %                                                                                                                                    |
| <b>Langue officielle</b>         | Francophone = 3 %<br>Anglophone = 96 %<br>Information non déclarée = <1 %                                                                                     | Données non recueillies                                                                                                                                      |

<sup>121</sup> Le coût total par participant est estimatif. Le calcul comprend les participants aux projets régionaux du gouvernement du Québec associés au PSECJ ainsi que les personnes dont la participation au PSECJ n'a pas été prise en considération dans l'évaluation des impacts différentiels. Le coût total a été calculé ainsi : le financement total du PSECJ alloué à EDSC (263,6 millions de dollars) divisé par le nombre de participants au PSECJ à EDSC au cours de l'exercice 2020 à 2021 (selon les chiffres du Rapport sur les résultats ministériels, à savoir 14 425 participants).

<sup>122</sup> Remarque : Il est possible que la somme des totaux ne corresponde pas à 100 %, si aucune réponse n'a été donnée ou s'il manque des données. C'est aussi parce que les pourcentages ont été arrondis.

| Catégories                                                 | Participants au PSECJ <sup>122</sup>                                                                                                                                                                                                                                                       | Participants au volet Connexion compétences                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>État matrimonial</b>                                    | Marié ou conjoint de fait = 11 %<br>Veuf, divorcé ou séparé = 2 %<br>Célibataire = 71 %                                                                                                                                                                                                    | Marié ou conjoint de fait = 9 %<br>Veuf, divorcé ou séparé = 1 %<br>Célibataire = 73 %<br>Manquant = 16 %                                                                                                                 |
| <b>Plus haut niveau de scolarité atteint<sup>123</sup></b> | Études secondaires incomplètes = 24 %<br>Diplôme d'études secondaires = 41 %<br>Études postsecondaires incomplètes = 8 %<br>Diplôme d'études postsecondaires = 10 %<br>Études universitaires incomplètes = 3 %<br>Diplôme d'études universitaires = 12 %<br>Information non déclarée = 2 % | Études secondaires incomplètes = 52 %<br>Diplôme d'études secondaires = 26 %<br>Études postsecondaires ou universitaires incomplètes = 6 %<br>Diplôme d'études postsecondaires ou universitaires = 12 %<br>Manquant = 4 % |

Source : Système commun pour les subventions et les contributions (SCSC) d'EDSC.

## Unité d'analyse

Vu la possibilité qu'un grand nombre de jeunes participent à différentes interventions du PSECJ, l'analyse porte principalement sur les effets de la combinaison des interventions dans le cadre du programme. L'analyse et ses fondements cadrent avec les données observées, qui indiquent que la plupart des jeunes ont participé à plus d'une intervention, tout particulièrement la combinaison OEQ et formation. Une minorité de jeunes ont profité d'une seule intervention. L'analyse se limite aux personnes dont l'intervention a débuté entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2020.

Les résultats sont ventilés selon les trois interventions principales du PSECJ ci-dessous :

- Formations** : L'analyse porte sur les participants à la formation accréditée et à la formation sur les compétences professionnelles. Les participants n'ont pas pris part à d'autre intervention intensive (comme une OEQ), mais peuvent avoir reçu une intervention légère (comme des services d'aide à l'emploi ou des mesures de soutien).
- Occasions d'emploi de qualité** : L'analyse porte sur les participants qui ont seulement pris part à une OEQ et n'ont pas reçu d'autre intervention intensive (par exemple formation). Les participants peuvent avoir pris part à des interventions légères sous la forme de services d'aide à l'emploi ou d'une mesure de soutien.

<sup>123</sup> La catégorie « Études secondaires incomplètes » comprend les personnes qui n'ont pas terminé leurs études primaires, les personnes qui ont terminé leurs études primaires et les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

3. **Occasions d'emploi de qualité et formations** : L'analyse porte à la fois sur la formation accompagnée d'une OEQ. Certains participants ont également profité de services d'aide à l'emploi ou de mesures de soutien dans le cadre de l'intervention, mais pas tous.

Le tableau 13 présente le nombre de participants à chaque type d'intervention du PSECJ à EDSC.

**Tableau 13. Nombre de participants d'EDSC par type d'intervention du PSECJ (ayant débuté entre avril et décembre 2020)**

| Type d'intervention <sup>124</sup>          | Nombre de participants | Pourcentage de l'ensemble des participants au PSECJ à EDSC |
|---------------------------------------------|------------------------|------------------------------------------------------------|
| Occasions d'emploi de qualité et formations | 1 742                  | 54 %                                                       |
| Formations                                  | 976                    | 30 %                                                       |
| Occasions d'emploi de qualité               | 312                    | 10 %                                                       |
| Services d'aide à l'emploi                  | 143                    | 4 %                                                        |
| Formation aux compétences entrepreneuriales | 39                     | 1 %                                                        |
| <b>Total</b>                                | <b>3 212</b>           | <b>100 %</b>                                               |

Source : Système commun pour les subventions et les contributions (SCSC) d'EDSC.

### Participants aux occasions d'emploi de qualité

D'avril à décembre 2020, 312 jeunes ont participé à une OEQ (en tant qu'intervention principale reçue), ce qui représente environ 10 % des participants au PSECJ à EDSC. La durée moyenne de la participation à une OEQ est de 23 semaines.

À la lumière du profil des participants aux OEQ, il y a légèrement plus d'hommes (51 %) que de femmes (47 %) qui y prennent part.<sup>125</sup> Avant la participation, environ 44 % des participants aux OEQ avaient suivi des études postsecondaires, dont 26 % étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Près de 19 % des participants aux OEQ ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires ou de diplôme équivalent<sup>126</sup>.

Les résultats des participants aux OEQ (n=312) sont présentés dans le tableau 14 ci-dessous. Compte tenu du faible nombre de participants, l'évaluation se limite à l'examen des sous-groupes, selon le genre et le degré de scolarité.

<sup>124</sup> Compte tenu du faible nombre de participants au PSECJ qui ont uniquement reçu des services d'aide à l'emploi (n=143), les impacts différentiels n'ont pas pu être estimés. En outre, il y a peu de participants qui ont suivi une formation en compétences entrepreneuriales (n=39) et cette intervention ne se prête pas à une estimation des impacts différentiels, en l'absence des données sur les revenus du travail autonome.

<sup>125</sup> Il n'y a pas de données sur un peu plus d'un pour cent des participants. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas aux totaux indiqués.

<sup>126</sup> Il est à noter que le degré de scolarité des participants avant leur participation au programme correspond à celui des non-participants.

Globalement, 84 % des participants aux OEQ étaient employés dans la première année suivant le début du programme, ce qui représente une hausse de 29 points de pourcentage par rapport à avant la participation. En outre, au cours de la période de deux ans suivant la fin du programme, les participants gagnaient un revenu annuel moyen de 24 311 dollars, soit 16 680 dollars de plus qu'avant leur participation.

D'après les résultats obtenus selon la scolarité avant la participation au programme, plus le degré de scolarité atteint est élevé, plus les participants sont susceptibles de trouver un emploi et de gagner des revenus d'emploi élevés après le programme. La participation à une OEQ a donné lieu aux résultats suivants :

- 78 % des participants qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires occupaient un emploi (augmentation de 35 points de pourcentage);
- 80 % des participants qui détenaient un diplôme d'études secondaires occupaient un emploi (augmentation de 27 points de pourcentage);
- 91 % des participants titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires occupaient un emploi (augmentation de 27 points de pourcentage).

Les résultats des participants aux OEQ, ventilés selon le genre, sont semblables à ceux pour l'ensemble des participants aux OEQ.

**Tableau 14. Tendances des résultats pour les participants aux occasions d'emploi de qualité (aucun groupe témoin)**

| Participants aux occasions d'emploi de qualité | Pourcentage de participants employés au cours de l'année suivant la fin du programme | Changement de la situation d'emploi avant et après la participation au programme | Revenus d'emploi annuels moyens après la fin du programme | Différence des revenus d'emploi avant et après la participation au programme |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tous les participants (n=312)</b>           | 84 %                                                                                 | +29 points de pourcentage                                                        | 24 311 \$                                                 | +16 680 \$                                                                   |
| <b>Jeunes femmes (n=148)</b>                   | 84 %                                                                                 | +30 points de pourcentage                                                        | 22 201 \$                                                 | +15 214 \$                                                                   |
| <b>Jeunes hommes (n=160)</b>                   | 84 %                                                                                 | +28 points de pourcentage                                                        | 25 916 \$                                                 | +17 856 \$                                                                   |
| <b>Études secondaires incomplètes (n=58)</b>   | 78 %                                                                                 | +35 points de pourcentage                                                        | 14 455 \$                                                 | 10 153 \$                                                                    |

| Participants aux occasions d'emploi de qualité                            | Pourcentage de participants employés au cours de l'année suivant la fin du programme | Changement de la situation d'emploi avant et après la participation au programme | Revenus d'emploi annuels moyens après la fin du programme | Différence des revenus d'emploi avant et après la participation au programme |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Diplôme d'études secondaires / études postsecondaires incomplètes (n=125) | 80 %                                                                                 | +27 points de pourcentage                                                        | 18 940 \$                                                 | 12 255 \$                                                                    |
| Diplôme d'études postsecondaires (n=123)                                  | 91 %                                                                                 | +27 points de pourcentage                                                        | 34 466 \$                                                 | 24 490 \$                                                                    |

### Participants aux formations

Les résultats pour l'ensemble des participants aux formations (n=976) sont présentés dans le tableau 15 ci-dessous. Globalement, 60 % des participants étaient employés au cours de la première année suivant la fin du programme, ce qui représente une hausse de 13 points de pourcentage par rapport à avant la participation. En outre, au cours de la période de deux ans suivant la fin du programme, les participants gagnaient un revenu annuel moyen de 10 127 dollars, soit 5 530 dollars de plus par année qu'avant leur participation.

D'après les résultats obtenus selon la scolarité avant la participation au programme, plus le degré de scolarité atteint est élevé, plus les participants sont susceptibles de trouver un emploi et de gagner des revenus d'emploi élevés après le programme. La participation à une formation a donné lieu aux résultats suivants :

- 45 % des participants qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires occupaient un emploi (augmentation de 12 points de pourcentage);
- 62 % des participants qui détenaient un diplôme d'études secondaires occupaient un emploi (augmentation de 11 points de pourcentage);
- 72 % des participants titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires occupaient un emploi (augmentation de 19 points de pourcentage).

L'analyse des résultats d'autres sous-groupes de participants aux formations montre que le pourcentage de participants employés (hausse de 2 à 43 points de pourcentage après le programme) et que les revenus d'emploi moyens connaissent une augmentation semblable à court terme à la suite de la participation au programme.

**Tableau 15. Tendances des résultats pour les participants aux formations (aucun groupe témoin)**

| <b>Participants aux formations</b>                                               | <b>Pourcentage de participants employés au cours de l'année suivant la fin du programme</b> | <b>Changement de la situation d'emploi avant et après la participation au programme</b> | <b>Revenus d'emploi annuels moyens après la fin du programme</b> | <b>Différence des revenus d'emploi avant et après la participation au programme</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tous les participants aux formations (n=976)</b>                              | 60 %                                                                                        | +13 points de pourcentage                                                               | 10 127 \$                                                        | +5 530 \$                                                                           |
| <b>Jeunes femmes (n=511)</b>                                                     | 64 %                                                                                        | +16 points de pourcentage                                                               | 10 615 \$                                                        | +6 056 \$                                                                           |
| <b>Jeunes hommes (n=452)</b>                                                     | 56 %                                                                                        | +8 points de pourcentage                                                                | 9 695 \$                                                         | +5 017 \$                                                                           |
| <b>Jeunes en situation de handicap (n=309)</b>                                   | 50 %                                                                                        | +8 points de pourcentage                                                                | 8 160 \$                                                         | +5 016 \$                                                                           |
| <b>Études secondaires incomplètes (n=254)</b>                                    | 45 %                                                                                        | +12 points de pourcentage                                                               | 6 126 \$                                                         | +3 984 \$                                                                           |
| <b>Diplôme d'études secondaires / études postsecondaires incomplètes (n=501)</b> | 62 %                                                                                        | +11 points de pourcentage                                                               | 8 873 \$                                                         | +4 259 \$                                                                           |
| <b>Diplôme d'études postsecondaires (n=190)</b>                                  | 72 %                                                                                        | +19 points de pourcentage                                                               | 19 205 \$                                                        | +11 270 \$                                                                          |
| <b>Jeunes autochtones (n=264)</b>                                                | 59 %                                                                                        | +17 points de pourcentage                                                               | 6 234 \$                                                         | +3 427 \$                                                                           |
| <b>Jeunes racisés (n=421)</b>                                                    | 60 %                                                                                        | +13 points de pourcentage                                                               | 11 473 \$                                                        | +6 701 \$                                                                           |
| <b>Immigrants récents (n=108)</b>                                                | 69 %                                                                                        | +43 points de pourcentage                                                               | 18 186 \$                                                        | +15 108 \$                                                                          |

| Participants aux formations               | Pourcentage de participants employés au cours de l'année suivant la fin du programme | Changement de la situation d'emploi avant et après la participation au programme | Revenus d'emploi annuels moyens après la fin du programme | Différence des revenus d'emploi avant et après la participation au programme |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Jeunes des régions rurales (n=75)</b>  | 53 %                                                                                 | +17 points de pourcentage                                                        | 6 257 \$                                                  | +3 985 \$                                                                    |
| <b>Jeunes des milieux urbains (n=908)</b> | 60 %                                                                                 | +12 points de pourcentage                                                        | 10 450 \$                                                 | +5 659 \$                                                                    |
| <b>Jeunes âgés de 15 à 19 ans (n=272)</b> | 51 %                                                                                 | +24 points de pourcentage                                                        | 7 299 \$                                                  | +5 970 \$                                                                    |
| <b>Jeunes âgés de 20 à 24 ans (n=396)</b> | 63 %                                                                                 | +2 points de pourcentage                                                         | 10 270 \$                                                 | +4 311 \$                                                                    |
| <b>Jeunes âgés de 25 à 30 ans (n=292)</b> | 62 %                                                                                 | +16 points de pourcentage                                                        | 12 671 \$                                                 | +7 028 \$                                                                    |

### Participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations

Les résultats pour l'ensemble des participants aux OEQ et aux formations (n=1 742) sont présentés dans le tableau 16 ci-dessous. Globalement, 76 % des participants aux OEQ et aux formations étaient employés dans la première année suivant le début du programme, ce qui représente une hausse de 24 points de pourcentage par rapport à avant la participation. En outre, au cours de la période de deux ans suivant la fin du programme, les participants gagnaient un revenu annuel moyen de 15 055 dollars, soit 9 378 dollars de plus qu'avant leur participation.

D'après les résultats obtenus selon la scolarité avant la participation au programme, plus le degré de scolarité atteint est élevé, plus les participants sont susceptibles de trouver un emploi et de gagner des revenus d'emploi élevés après le programme. La participation à une OEQ et à une formation professionnelle a donné lieu aux résultats suivants :

- 61 % des participants qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires occupaient un emploi (augmentation de 22 points de pourcentage);
- 77 % des participants qui détenaient un diplôme d'études secondaires occupaient un emploi (augmentation de 23 points de pourcentage);
- 88 % des participants titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires occupaient un emploi (augmentation de 28 points de pourcentage).

L'analyse des résultats d'autres sous-groupes de participants aux OEQ et aux formations montre que le pourcentage de participants employés (hausse de 12 à 51 points de pourcentage après le programme) et que les revenus d'emploi moyens connaissent une augmentation semblable à court terme à la suite de la participation au programme.

**Tableau 16. Tendances des résultats pour les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations (aucun groupe témoin)**

| Participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations                    | Pourcentage de participants employés au cours de l'année suivant la fin du programme | Changement de la situation d'emploi avant et après la participation au programme | Revenus d'emploi annuels moyens après la fin du programme | Différence des revenus d'emploi avant et après la participation au programme |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Tous les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations (n=1 742) | 76 %                                                                                 | +24 points de pourcentage                                                        | 15 055 \$                                                 | +9 378 \$                                                                    |
| Jeunes femmes (n=908)                                                               | 80 %                                                                                 | +28 points de pourcentage                                                        | 14 714 \$                                                 | +9 543 \$                                                                    |
| Jeunes hommes (n=804)                                                               | 71 %                                                                                 | +19 points de pourcentage                                                        | 15 663 \$                                                 | +9 310 \$                                                                    |
| Jeunes en situation de handicap (n=513)                                             | 72 %                                                                                 | +22 points de pourcentage                                                        | 11 686 \$                                                 | +6 751 \$                                                                    |
| Études secondaires incomplètes (n=416)                                              | 61 %                                                                                 | +22 points de pourcentage                                                        | 10 169 \$                                                 | +6 714 \$                                                                    |
| Diplôme d'études secondaires / études postsecondaires incomplètes (n=930)           | 77 %                                                                                 | +23 points de pourcentage                                                        | 14 061 \$                                                 | 8 353 \$                                                                     |
| Diplôme d'études postsecondaires (n=377)                                            | 88 %                                                                                 | +28 points de pourcentage                                                        | 22 939 \$                                                 | +14 971 \$                                                                   |
| Jeunes autochtones (n=413)                                                          | 70 %                                                                                 | +22 points de pourcentage                                                        | 10 629 \$                                                 | +6 358 \$                                                                    |

| Participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations | Pourcentage de participants employés au cours de l'année suivant la fin du programme | Changement de la situation d'emploi avant et après la participation au programme | Revenus d'emploi annuels moyens après la fin du programme | Différence des revenus d'emploi avant et après la participation au programme |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Jeunes racisés (n=681)</b>                                    | 79 %                                                                                 | +29 points de pourcentage                                                        | 16 757 \$                                                 | +12 054 \$                                                                   |
| <b>Immigrants récents (n=256)</b>                                | 89 %                                                                                 | +51 points de pourcentage                                                        | 23 334 \$                                                 | +19 219 \$                                                                   |
| <b>Jeunes des régions rurales (n=229)</b>                        | 74 %                                                                                 | +12 points de pourcentage                                                        | 16 199 \$                                                 | +7 243 \$                                                                    |
| <b>Jeunes des milieux urbains (n= 1 513)</b>                     | 76 %                                                                                 | +26 points de pourcentage                                                        | 14 882 \$                                                 | +9 695 \$                                                                    |
| <b>Jeunes âgés de 15 à 19 ans (n=475)</b>                        | 65 %                                                                                 | +30 points de pourcentage                                                        | 10 523 \$                                                 | +8 589 \$                                                                    |
| <b>Jeunes âgés de 20 à 24 ans (n=693)</b>                        | 76 %                                                                                 | +17 points de pourcentage                                                        | 14 756 \$                                                 | +8 597 \$                                                                    |
| <b>Jeunes âgés de 25 à 30 (n=549)</b>                            | 84 %                                                                                 | +27 points de pourcentage                                                        | 19 178 \$                                                 | +11 032 \$                                                                   |

### 6.5.3 Impacts différentiels pour les participants au PSECJ

#### Participants aux occasions d'emploi de qualité

Comme le montre le tableau 17, les participants aux OEQ sont, comparativement au groupe témoin, plus actifs sur le marché du travail au cours des deux années suivant la fin du programme : ils ont une incidence d'emploi supérieure (écart de 15,6 et de 8,8 points de pourcentage, respectivement) et gagnent des revenus d'emploi supérieurs (écart de 4 347 dollars et de 5 075 dollars, respectivement). Au cours de la première année suivant la fin du programme, les participants ont eu moins recours au soutien du revenu du gouvernement (baisse de 13,1 points de pourcentage), notamment grâce à la baisse des prestations d'assurance-emploi (baisse de 2 700 dollars).

**Tableau 17. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d'emploi de qualité (n=312)**

| Indicateurs                                                                         | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                          | 7,02*                 | 15,59***                              | 8,79***                               |
| Revenus d'emploi (\$)                                                               | -2 869***             | 4 347**                               | 5 075**                               |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                                 | -1 564***             | -2 700***                             | 255                                   |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                     | -159                  | -2                                    | Non disponible                        |
| Dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -5,87**               | -13,1***                              | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Remarque : Pour les prestations d'aide sociale et la dépendance aux mesures de soutien du revenu, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi figurent dans les données fiscales du feuillet T4.

### Participants aux formations

D'avril à décembre 2020, 976 jeunes ont participé à une formation (en tant qu'intervention principale reçue), ce qui représente environ 31 % des participants au PSECJ. La durée moyenne de la participation à une formation est de 17 semaines.

À la lumière du profil des participants aux formations, il y a légèrement plus de femmes (52 %) que d'hommes (46 %) qui y prennent part<sup>127</sup>. Avant la participation, environ 30 % des participants aux formations avaient suivi des études postsecondaires, dont 8,5 % étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Près de 26 % des participants aux formations ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires ou de diplôme équivalent.

Comme le montre le tableau 18, les participants aux formations sont moins susceptibles, comparativement au groupe témoin, d'être employés pendant la période postérieure au programme, et leur taux d'emploi connaît une diminution statistiquement significative au cours de la deuxième année suivant la fin du programme (baisse de 7,9 points de pourcentage). Les participants aux formations gagnent également des revenus d'emploi inférieurs au cours des deux années suivant la fin du programme (baisses 5 796 dollars et de 7 012 dollars, respectivement). Les résultats concernant le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement ne sont pas statistiquement significatifs. En moyenne, les personnes qui ont participé aux formations (en tant qu'intervention principale reçue) ne sont pas plus actives sur le marché du travail que les non-participants.

<sup>127</sup> Il n'y a pas de données sur un peu plus d'un pour cent des participants. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas aux totaux indiqués.

**Tableau 18. Impacts différentiels pour les formations du programme de la SECJ (n=976)**

| Indicateurs                                                                         | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                          | -13,33***             | -4,77                                 | -7,92***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                               | -6 225***             | -5 796***                             | -7 012***                             |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                                 | -1 371**              | -2 089***                             | -664*                                 |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                     | 396                   | 462                                   | Non disponible                        |
| Dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | 5,35                  | -2,15                                 | Non disponible                        |

Seuil d'écart significatif : \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et la dépendance aux mesures de soutien du revenu, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi figurent dans les données fiscales du feuillet T4.

### Participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations

Entre avril et décembre 2020, 1 750 jeunes ont participé à une OEQ et aux formations (en tant qu'interventions principales reçues), ce qui représente environ 55 % des participants au PSECJ à EDSC. La durée moyenne de la participation à une OEQ accompagnée de formation est de 23 semaines.

À la lumière du profil des participants aux OEQ et aux formations, il y a légèrement plus de femmes (52 %) que d'hommes (46 %) qui y prennent part<sup>128</sup>. Avant la participation aux OEQ et aux formations, environ 33 % des participants suivaient des études postsecondaires, dont 12 % détenaient un diplôme universitaire. Près de 24 % des participants ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires ou de diplôme équivalent.

Comme le montre le tableau 19, les participants aux OEQ et aux formations ont, comparativement aux non-participants, une incidence d'emploi supérieure (écart de 13,1 points de pourcentage) et sont moins susceptibles de recourir aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (écart de 8,4 points de pourcentage) au cours de la première année après la fin de la participation au programme; ils reçoivent notamment moins de prestations d'assurance-emploi (écart de 1 063 dollars). Les revenus d'emploi des participants au cours de la première et de la deuxième année suivant la fin du programme sont inférieurs à ceux des non-participants, mais seuls les revenus d'emploi de la deuxième année sont statistiquement significatifs (baisse de 2 759 dollars). L'écart de l'incidence d'emploi pour la deuxième année suivant la fin du programme n'est pas statistiquement significatif.

<sup>128</sup> Il n'y a pas de données sur un peu plus de 2 % des participants.

**Tableau 19. Impacts différentiels pour les participants aux OEQ et aux formations (n= 1 742)**

| Indicateurs                                                                         | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                          | 3,87*                 | 13,13***                              | 4,67                                  |
| Revenus d'emploi (\$)                                                               | -4 913***             | -1 049                                | -2 759**                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                                 | -1 157***             | -1 063**                              | 54                                    |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                     | -104                  | -193                                  | Non disponible                        |
| Dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -1,69                 | -8,37**                               | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et la dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi figurent dans les données fiscales du feuillet T4.

Les constatations relatives aux sous-groupes des participants aux OEQ et aux formations et des participants aux formations, ventilées selon le genre, l'incapacité et le groupe d'âge, figurent à l'annexe F.

## 7. Constatations des évaluations des partenaires fédéraux de la SECJ

La section qui suit présente le sommaire des constatations d'évaluations ou d'exams internes réalisés par six partenaires fédéraux. Dans l'ensemble, les données recueillies montrent que la participation au programme aide les jeunes à perfectionner leurs compétences et ainsi à trouver un emploi. Les programmes ont pour but d'aider les jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi à intégrer le marché du travail. Tant les participants que les employeurs (ou parrains) se disent très satisfaits du programme. Certains sommaires fédéraux font état de difficultés à administrer le programme en raison de décisions de financement tardives.

Les trois partenaires fédéraux suivants ont terminé ou réaliseront leur propre évaluation de la Stratégie modernisée (qui sera rendue publique), conformément à la Politique sur les résultats de 2016. Le sommaire des résultats de ces évaluations figure dans le présent rapport.

- ISDE : Évaluation du programme Ordinateurs pour les écoles et plus (OPE+) et du Programme de stages ordinateurs pour les écoles (PSOE) (rendus publics à l'exercice 2022 à 2023)
- CNRC : Évaluation du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (rendus publics à l'exercice 2022 à 2023)
- SCHL : Évaluation du programme de Stages en habitation pour les jeunes Autochtones (approbation prévue à l'exercice 2024 à 2025)

Le partenaire fédéral suivant mène sa propre évaluation conformément à la Politique sur les résultats de 2016, mais le sommaire des résultats ne figure pas dans le présent rapport.

- AAC : Évaluation du Programme d'emploi et de compétences des jeunes (approbation prévue à l'exercice 2024 à 2025)<sup>129</sup>

Les quatre partenaires fédéraux suivants ont mené un examen interne pour que les conclusions soient incluses à la présente évaluation :

- PCH : Étude sur le programme Jeunesse Canada au travail
- SAC : Sommaire de l'examen interne de la Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et des Premières Nations
- ISDE : Analyse du programme Compétences numériques pour les jeunes
- Parcs Canada : Projet de consultation sur la SECJ

---

<sup>129</sup> L'évaluation d'AAC sera publiée sur le site Web du Ministère une fois le rapport approuvé par le sous-ministre, conformément à la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor. Aucun sommaire ne figure dans le présent rapport.

## 7.1 Patrimoine canadien : Études sur l'initiative Jeunesse Canada au travail

### Introduction

Cette étude porte sur l'initiative Jeunesse Canada au travail (JCT) et vise à soutenir l'évaluation de la SECJ menée par EDSC. La SECJ est offerte par 11 partenaires fédéraux, dont Patrimoine canadien, qui est responsable de la mise en œuvre de JCT. L'étude présente des constatations sur les thèmes de la pertinence, de l'équité, des résultats et de la coordination entre Patrimoine canadien et EDSC de l'exercice 2019 à 2020 à l'exercice 2022 à 2023. Les méthodes utilisées dans le cadre de l'étude sont les suivantes : analyse des données administratives et financières, revue de la littérature et analyse de 11 entrevues auprès d'informateurs clés avec des membres du personnel du programme et des représentants d'organismes qui redistribuent les fonds de JCT.

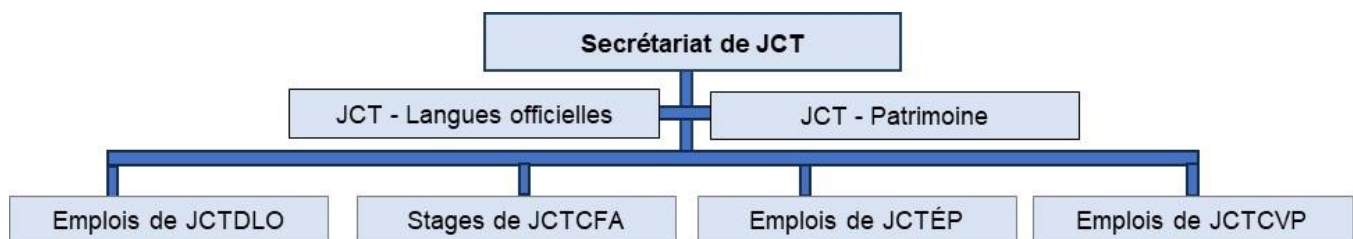
### Mandat de l'initiative Jeunesse Canada au travail

L'initiative JCT verse des fonds aux employeurs pour créer des emplois et des stages pour les jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans. JCT se divise en deux programmes :

- **JCT dans les établissements du patrimoine** offre des emplois dans les secteurs du patrimoine, des arts et de la culture.
- **JCT dans les deux langues officielles** permet d'acquérir une expérience professionnelle tout en perfectionnant les compétences dans la première ou la deuxième langue officielle au sein d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

Les deux programmes de JCT comportent deux volets : les stages pour les diplômés, d'une durée de 4 à 12 mois, et les emplois d'été ou de courte durée pour les étudiants, d'une durée de 6 à 16 semaines (voir figure 2). Le financement destiné à JCT est redistribué par 11 organisations<sup>130</sup>. Le Secrétariat de JCT assure la coordination entre Patrimoine canadien et EDSC.

**Figure 2. Structure de Jeunesse Canada au travail<sup>131</sup>**



<sup>130</sup> JCT dans les établissements du patrimoine est offert par cinq organismes, alors que JCT dans les deux langues officielles est offert par six organismes.

<sup>131</sup> Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (JCTDLO); Jeunesse Canada au travail pour une carrière en anglais et en français (JCTCFA); Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine (JCTÉP); Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au Patrimoine (JCTCVP).

## Pertinence

Le financement de JCT suscite une forte demande, et il a été possible de satisfaire à seulement 39 % de la demande. JCT a financé un total de 8 656 stages au cours de la période de référence. Au total, 52 % d'entre eux ont été financés au moyen de fonds réguliers, tandis que 48 % ont été financés grâce à des fonds supplémentaires et à des fonds complémentaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 (tableau 20).

**Tableau 20. Nombre d'emplois et de stages financés de l'exercice 2019 à 2020 à l'exercice 2022 à 2023**

| Programmes de JCT   | Nombre d'emplois et de stages financés par le financement régulier | Nombre d'emplois et de stages financés par le financement supplémentaire et le financement complémentaire (COVID-19) | Total |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Patrimoine          | 1 662                                                              | 3 482                                                                                                                | 5 144 |
| Langues officielles | 2 861                                                              | 651                                                                                                                  | 3 512 |
| Total               | 4 523                                                              | 4 133                                                                                                                | 8 656 |

Source : Données internes de JCT. Information sur le budget commun de JCT.

Le financement complémentaire dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 a permis de verser des fonds à un plus grand nombre d'employeurs, et ces fonds ont couvert une plus grande partie des salaires des participants. Ce financement ponctuel a permis à JCT de répondre à toutes les demandes des employeurs de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2021 à 2022. Selon les entrevues auprès des informateurs clés, les employeurs ont eu plus de difficultés à recruter depuis la fin du financement d'urgence, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre et de la compétitivité des salaires. Pour cette raison, et parce que le financement est revenu aux niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19, le nombre de participants à JCT a chuté de 2 332 à 1 681 de l'exercice 2019 à 2020 à l'exercice 2022 à 2023.

## Équité

Le nombre de participants appartenant à des groupes visés par l'équité en matière d'emploi a augmenté au cours de la période de référence, passant de 35 % à 61 %. JCT dans les établissements du patrimoine a dépassé ses cibles en ce qui concerne les participants issus de groupes visés par l'équité, à l'exception des personnes racisées à l'exercice 2019 à 2020. JCT dans les deux langues officielles a atteint presque toutes ses cibles à l'exercice 2022 à 2023, sauf pour les Autochtones<sup>132</sup>.

Pour garantir un meilleur accès aux groupes visés par l'équité au cours de la période de référence :

- JCT a rehaussé les cibles pour les groupes visés par l'équité à l'exercice 2022 à 2023;
- JCT dans les établissements du patrimoine a modifié ses modalités pour remplacer les termes

<sup>132</sup> Remarque : Les cibles de JCT – Langues officielles et de JCT – Patrimoine ne sont pas les mêmes.

« étudiant » et « diplômé » par « jeune », tandis que JCT dans les deux langues officielles a entrepris un processus de modification de ses modalités;

- JCT a élaboré une stratégie promotionnelle ciblant particulièrement les groupes visés par l'équité;
- JCT a fait preuve de souplesse à l'égard de la durée des emplois et des stages;
- JCT a octroyé des points supplémentaires aux employeurs qui prévoient des mesures pour les groupes visés par l'équité en matière d'emploi;
- JCT a permis aux participants d'obtenir un emploi ou un stage dans leur région plutôt qu'à plus de 125 km<sup>133</sup>.

De plus, la majorité des participants (93 %) qui ont répondu au sondage<sup>134</sup> ont déclaré que leur employeur avait supprimé au moins un obstacle à l'emploi au cours de la période de référence. Bien que JCT contribue à améliorer l'accès aux groupes visés par l'équité, les entrevues auprès des informateurs clés ont permis de relever les obstacles suivants :

- la limite d'âge de 30 ans réduit l'accès à JCT, en particulier pour les Autochtones<sup>135</sup>;
- le critère de résidence permanente limite l'accès aux jeunes des groupes visés par l'équité;
- les salaires<sup>136</sup> ne sont pas assez concurrentiels, ce qui limite le recrutement des participants;
- le portail de recrutement des participants de JCT n'offre pas la possibilité de faire une recherche de candidats par groupe visé par l'équité.

### Résultats

#### À court terme : Les participants à JCT ont acquis des compétences professionnelles

- JCT finance des emplois qui permettent aux participants de perfectionner diverses compétences et d'acquérir une expérience professionnelle.
  - Presque tous les participants (99 %) qui ont répondu au sondage ont déclaré avoir renforcé diverses compétences générales nécessaires au marché du travail ou en avoir acquises de nouvelles.
  - Les participants ont déclaré en particulier avoir acquis des compétences en communication et

---

<sup>133</sup> JCT dans les deux langues officielles fixe des cibles aux organisations pour veiller à ce que les participants soient en mesure de trouver un emploi à plus de 125 km de leur domicile. Au fil du temps, cette exigence de déplacement est devenue un obstacle à l'accès à JCT en raison de l'augmentation du coût de la vie et de la difficulté à trouver un logement à court terme.

<sup>134</sup> Les participants à JCT peuvent répondre à un sondage pour évaluer leur stage ou leur emploi. Au total, 9 489 participants ont répondu à ce sondage au cours de la période de référence. Toutefois, ce total comprend les participants financés par Patrimoine canadien et EDSC, et il n'est pas possible de savoir lesquels ont été financés uniquement par ESDC.

<sup>135</sup> Les groupes autochtones présentent un parcours éducatif plus irrégulier.

<sup>136</sup> Le salaire horaire moyen des participants à JCT au cours de la période de référence était de 17 dollars l'heure.

en résolution de problèmes en plus d'avoir renforcé leur capacité d'adaptation.

- JCT dans les établissements du patrimoine finance des emplois dans des musées et des bibliothèques ainsi que des emplois liés aux archives.
  - Ces emplois sont difficiles d'accès, car ils exigent des candidats qu'ils aient au moins quelques années d'expérience professionnelle.
- JCT dans les deux langues officielles permet aux participants de pratiquer l'une des deux langues officielles sur le lieu de travail.
  - Plus de la moitié des participants (63 %) à JCT dans les deux langues officielles qui ont répondu au sondage ont déclaré avoir pratiqué leur langue seconde ou la langue officielle d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire pendant la période de référence.
- JCT encourage le réseautage sur le lieu de travail ou du stage.
  - Plus de la moitié des participants (59 %) qui ont répondu au sondage ont déclaré avoir eu l'occasion de faire du réseautage pendant leur emploi au cours de la période de référence.

### **Moyen terme : La moitié des participants à JCT qui ont effectué un stage ont obtenu un emploi**

JCT offre principalement des emplois d'été à court terme aux jeunes qui retournent aux études. Cependant, le volet stage a permis à plusieurs diplômés d'être embauchés à la suite de leur participation à JCT.

- La moitié des employeurs offrant des stages (51 %) qui ont répondu au sondage ont embauché un participant à JCT au cours de la période de référence.
- La majorité des participants (93 %) qui ont obtenu un emploi d'été et qui ont répondu au sondage ont déclaré que JCT leur avait permis de choisir un domaine d'études ou un cheminement de carrière.

### **Coordination entre Patrimoine canadien et EDSC**

JCT a modifié ses mesures de rendement afin de cibler davantage de jeunes issus de groupes en quête d'équité, une priorité de la nouvelle SECJ de 2019. Cette modification a compliqué la production de rapports de JCT, car les participants répondent à une déclaration volontaire et les renseignements ne peuvent pas être ventilés entre les participants financés par Patrimoine canadien et ceux financés par EDSC. Selon les entrevues auprès des informateurs clés, la production de rapports exigée par EDSC ne tient pas compte des autres objectifs de JCT qui sont de soutenir les organismes du secteur du patrimoine, d'assurer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de promouvoir l'apprentissage de la langue seconde.

Les informateurs clés ayant participé à l'entrevue ont également fait remarquer que la collaboration et la communication entre EDSC et JCT étaient bonnes, mais que la nécessité d'envoi d'information de JCT à EDSC dans un court délai occasionnait un fardeau administratif. De plus, la SECJ octroie un financement annuel, ce qui limite l'efficacité de JCT. Les fonds supplémentaires sont généralement accordés en été, alors que la majorité des emplois ciblés ont lieu également en été. Par conséquent,

certaines employeurs doivent restituer les fonds du programme<sup>137</sup> en raison du manque d'harmonisation entre l'octroi de ces fonds et les besoins en matière d'emploi.

### 7.2 Société canadienne d'hypothèques et de logement : Résultats préliminaires de l'évaluation du Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones

Au moment de l'évaluation horizontale de la SECJ, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) procédait à l'évaluation de son programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones dans le cadre de la Stratégie. Les renseignements suivants présentent des indications préliminaires sur les résultats du programme.

#### Portée de l'évaluation

- L'évaluation porte sur la pertinence, la cohérence, l'aptitude à répondre aux attentes, l'efficacité, l'impact et l'efficience du Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones.
- Elle couvre la période de l'exercice 2018 à 2019 à l'exercice 2022 à 2023, ce qui inclut le changement de programme, qui était auparavant connu sous le nom d'Initiative des stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits, devenu le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones.

#### Résultats préliminaires

Les résultats préliminaires de l'évaluation du Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones (couvrant la période de l'exercice 2018 à 2019 à l'exercice 2022 à 2023) sont présentés ci-dessous, en fonction des données disponibles au moment de la rédaction du présent sommaire. Ces résultats n'ont pas fait l'objet d'une triangulation officielle et pourraient être modifiés dans le rapport final d'évaluation du Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones au fur et à mesure que de nouvelles analyses et données probantes apparaissent. L'évaluation a recours aux sources de données suivantes :

##### 1. Entrevues auprès d'informateurs clés :

- Employés de la SCHL (quatre entrevues réalisées auprès de six personnes)
- Organismes parrains au titre du Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones – employeurs (onze entrevues réalisées auprès de onze personnes)
- Stagiaires au titre du Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones – anciens participants au programme (sept entrevues réalisées auprès de sept personnes)

---

<sup>137</sup> Par exemple, JCT dans les établissements du patrimoine a restitué les fonds suivants : 320 457 \$ à l'exercice 2019 à 2020; 682 358 \$ à l'exercice 2020 à 2021; 140 272 \$ à l'exercice 2021 à 2022; 53 604 \$ à l'exercice 2022 à 2023.

- Partenaires autochtones (une entrevue réalisée auprès de deux personnes)
2. Revue de la littérature
  3. Examen des documents
  4. Examen des données administratives

Dans l'ensemble, le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones est accueilli favorablement par les informateurs clés, notamment les employés de la SCHL, les organismes parrains (employeurs) et les jeunes stagiaires. Le programme répond à un besoin continu d'offrir aux jeunes Autochtones des stages rémunérés et de favoriser le renforcement des capacités du secteur de l'habitation au sein des communautés autochtones. À l'heure actuelle, le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones complète d'autres programmes de logement, de stages et d'emploi destinés aux jeunes Autochtones. Au cours de la période de référence, le programme a financé plus de 2 200 stages. Les premières données probantes indiquent que le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones a permis aux stagiaires d'acquérir des connaissances techniques et des compétences générales. Enfin, bien que le financement complémentaire du Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones ait augmenté la portée du programme, il a également limité la capacité du personnel à être proactif en matière de planification et de sensibilisation en raison des courtes périodes associées au financement.

**Constatation : Le besoin d'avoir en place un programme offrant aux jeunes Autochtones des stages rémunérés dans le secteur de l'habitation se fait constamment sentir.**

Les données de Statistique Canada montrent que les jeunes Autochtones (âgés de 15 à 29 ans) sont plus susceptibles d'être sans emploi que les jeunes non-Autochtones<sup>138</sup>. Les jeunes Autochtones sont confrontés à des obstacles systémiques à l'éducation et à l'emploi. La littérature et les entrevues auprès des informateurs clés ont mis en évidence des défis tels qu'un accès réduit à l'éducation, à la formation et à l'emploi, ainsi que le manque d'accès à Internet et aux transports dans certaines communautés<sup>139</sup>. Les entrevues avec les organismes parrains (employeurs) ont indiqué que la

---

<sup>138</sup> Statistique Canada, *Plus haut niveau de scolarité, selon l'identité autochtone et la situation d'activité : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement ayant une population de 5 000 habitants ou plus*, tableau 98-10-0425-01.

<sup>139</sup> Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes, *13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada – Stratégies pour un nouveau monde du travail*, 2017, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/groupe-experts-emploi-jeunes/rapport-strategies-moderniser-emploi-jeunes.html>; E. Jewell, A. Doucet, J. Falk et S. Fyke, *Social Knowing, Mental Health, and the Importance of Indigenous Resources: A Case Study of Indigenous Employment Engagement in Southwestern Ontario*, 2020, Revue canadienne de politique sociale, vol. 80; Conseil national de développement économique des Autochtones, *Indigenous Economic Reconciliation : Recommendations on Reconciliation and Inclusive Economic Growth for Indigenous Peoples and Canada*, 2019, <https://www.niedb-cndea.ca/fr/latest-news/release-of-the-niedbs-report-2019-indigenous-economic-progress-report-recommendations-revisited/>; A. Perkins, *Disparités en matière d'emploi chez les jeunes Autochtones de l'Est de l'Ontario*, Centraide de l'Est de l'Ontario, 2021, <https://www.unitedwayeo.ca/wp-content/uploads/2023/08/Indigenous-Employment-FR.pdf>; M. Skudra, A. Avgerinos et K. E. McCallum, *Portrait de la situation : l'acquisition de nouvelles compétences et l'emploi chez*

consommation de substances, les troubles de santé mentale et les traumatismes étaient des difficultés qui accompagnaient certains jeunes Autochtones au moment de leur stage.

Les informateurs clés ayant participé à l'entrevue ont observé que les jeunes Autochtones avaient besoin d'être davantage sensibilisés aux possibilités offertes par les métiers spécialisés et d'autres professions.

**Constatation : Le besoin d'avoir en place un programme renforçant la capacité de loger des gens dans les communautés autochtones se fait constamment sentir.**

Les communautés autochtones se heurtent à des problèmes de capacité qui affectent la mesure dans laquelle elles peuvent répondre aux besoins en matière de logement. Les compétences nécessaires aux communautés comprennent l'administration et la gestion des logements, la construction et l'entretien des logements, ainsi que les services de soutien.

L'accès à la main-d'œuvre est important pour favoriser la construction de logements. Plusieurs organismes parrains (employeurs) ont déclaré qu'ils comptaient sur le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans leurs collectivités.

**Constatation : Le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones est unique et complète à la fois les programmes de logement et les programmes d'emploi.**

Il existe d'autres programmes de stages pour les jeunes, et plus particulièrement pour les jeunes Autochtones, financés par Services aux Autochtones Canada, par la SECJ, par d'autres ordres de gouvernement et par des organisations autochtones et privées.

L'examen des documents et les entrevues auprès des employés de la SCHL ont révélé que, bien qu'il y ait un certain chevauchement dans les populations ayant accès à des services, le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones met l'accent sur l'acquisition de compétences dans le secteur de l'habitation et, par conséquent, sur le renforcement de la capacité à construire des logements dans les communautés autochtones. C'est ce qui le distingue des autres programmes.

**Constatation : Les premières données suggèrent que le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones offre la possibilité de participer à des expériences d'emploi et de formation qui contribuent de manière positive à l'acquisition de compétences.**

Les entrevues auprès des jeunes stagiaires et des organismes parrains (employeurs) ont indiqué que les compétences acquises sont les suivantes :

- les connaissances techniques, notamment les compétences en informatique, la gestion des finances, la construction et la rénovation de logements, la façon d'utiliser les outils, l'entretien des logements et les relations avec les locataires;

- les compétences générales, notamment la communication, le travail d'équipe, la résolution de problèmes et la gestion du temps.

**Constatation : Tout au long des années visées par cette évaluation, le Programme de stages en habitation pour les jeunes Autochtones a reçu des fonds supplémentaires qui dépassent le financement des services votés. Ces fonds complémentaires ont permis au programme d'accroître sa portée. Par contre, les annonces de financement complémentaire sont souvent faites avec un court préavis, ce qui complique pour le personnel la planification proactive, les activités de sensibilisation et la promotion du programme.**

Les employés de la SCHL et les organismes parrains (employeurs) ayant participé aux entrevues ont fait part de leur souhait d'obtenir un financement stable à long terme afin de mieux planifier et d'élaborer des stages plus significatifs. Les suggestions des organismes parrains (employeurs), des jeunes stagiaires, des partenaires autochtones et des employés de la SCHL visent notamment à améliorer les stages grâce aux éléments suivants :

- une offre de salaires plus élevés et concurrentiels qui correspondent au coût de la vie ;
- des stages plus longs ;
- des possibilités accrues de réseautage ;
- un meilleur accès aux mesures de soutien globales à l'emploi ;
- des partenariats novateurs avec l'industrie pour mieux répondre aux besoins en matière de compétences et de capacités dans le domaine de l'habitation.

### 7.3 Services aux Autochtones Canada : Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et des Premières Nations – Sommaire de l'examen interne

Services aux Autochtones Canada (SAC) est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières Nations (SEJIPN) en tant que partenaire de l'initiative horizontale de la SECJ d'EDSC. La SEJIPN comprend deux programmes :

- **le programme Expérience emploi été pour les étudiants inuits et des Premières Nations** : il soutient des initiatives qui aident les jeunes des Premières Nations et les jeunes inuits à acquérir des compétences, à se préparer à un emploi à temps plein et à gagner un revenu pour financer des études postsecondaires au moyen d'expériences de travail d'été ;
- **le programme Connexion compétences pour les jeunes inuits et des Premières Nations** : il soutient des initiatives qui aident les jeunes des Premières Nations et les jeunes inuits à acquérir des compétences essentielles en matière d'employabilité et d'emploi, à se renseigner sur les possibilités de carrière et à se préparer à l'emploi et au développement de carrière au moyen de stages coopératifs, de stages en entreprise et de stages sous la supervision d'un mentor.

Les programmes de la SEJIPN sont uniques par rapport aux autres programmes de la SECJ, car ils sont principalement axés sur l'acquisition de compétences des jeunes inuits et des Premières Nations. La structure d'exécution du programme s'harmonise avec le mandat de SAC, qui est de permettre aux Autochtones de contrôler l'exécution du programme, d'offrir des services aux membres de la communauté et de définir les lacunes particulières du marché du travail local.

### Méthodologie

Les responsables des programmes de la SEJIPN ont réalisé un examen interne des programmes afin d'étayer la présente évaluation horizontale. La portée de l'examen interne s'étend de juin 2019 à mars 2023 (juin 2019 correspond au début de la modernisation de la SECJ), et ce document en résume les constatations.

Les constatations sont fondées sur une approche mixte comprenant les sources de données suivantes : l'examen et l'analyse de documents, de données et de dossiers, ainsi que l'examen de centaines de descriptions qualitatives provenant notamment de formulaires d'évaluation sur les jeunes à des fins de collecte de données. De plus, des observations écrites ont été reçues de la part de 15 bénéficiaires dans le cadre d'un appel pour solliciter des commentaires. Certains de ces commentaires n'ont pas été inclus, car ils ne visaient pas la période de référence.

Les résultats quantitatifs de 2019 à 2023 ont été limités et ne sont par conséquent pas disponibles, car le pourcentage de rapports reçus pour chacun de ces exercices financiers n'a pas atteint le seuil de 85 % fixé par la Direction générale de l'éducation et nécessaire à la publication des résultats<sup>140</sup>.

### Réussites de la SEJIPN

La hausse de la demande suggère que les deux programmes de la SEJIPN sont couronnés de succès et bien utilisés par les jeunes inuits et des Premières Nations. La popularité des programmes auprès des jeunes inuits et des Premières Nations s'explique par la possibilité d'acquérir de l'expérience et des compétences importantes pour l'emploi, en plus de toucher un revenu. Par exemple, les jeunes inuits et des Premières Nations déclarent avoir acquis des compétences particulières liées à leur stage, telles que de nouvelles connaissances et aptitudes, ainsi que des compétences générales transférables, comme la communication et le travail d'équipe. Nombre d'entre eux décrivent cela comme l'aspect le plus positif de leur stage. En outre, les jeunes inuits et des Premières Nations ont indiqué que leur expérience leur avait permis d'acquérir une plus grande confiance en eux et qu'ils avaient appris à être plus responsables. Ils ont également exprimé leur gratitude à l'égard de cette possibilité d'emploi, qui les a aidés à subvenir aux besoins de leur famille et à mieux connaître les différents types d'emploi. De plus, parmi les aspects positifs de leur stage, de nombreux jeunes inuits et des Premières Nations ont indiqué qu'ils avaient pu nouer de nouvelles relations ou amitiés, travailler en équipe ou avec une équipe, ainsi que (re)nouer des liens avec leur communauté et leur culture.

De plus, les milieux de travail ont généralement offert un environnement de travail positif, professionnel et sécuritaire aux jeunes inuits et des Premières Nations. Ce niveau de soutien a contribué aux expériences positives mentionnées par de nombreux jeunes inuits et des Premières Nations.

---

<sup>140</sup> La Direction générale de l'éducation de SAC exige que les taux de réponse à nos méthodes de collecte de données officielles atteignent 85 % à l'échelle nationale pour être en mesure de publier des données. Au moment de l'examen interne, les taux de réponse dans le cadre de la production du rapport étaient inférieurs au seuil de 85 %, ce qui limite la capacité de fournir des données quantifiables, notamment le profil ou les données démographiques des participants ou répondants.

Dans l'ensemble, les programmes de la SEJIPN fournissent aux jeunes inuits et des Premières Nations la possibilité d'apprendre, de perfectionner leurs compétences et d'améliorer leur préparation à l'emploi, tout en leur offrant une expérience agréable. La SEJIPN a également permis aux jeunes inuits et des Premières Nations de réimaginer leur avenir en élargissant leurs options et en mettant en lumière de nouvelles possibilités.

### Les difficultés de la SEJIPN

En ce qui concerne la période de référence (de 2019 à 2023), plusieurs des difficultés relevées étaient liées aux restrictions imposées par la pandémie de COVID-19 de 2020 à 2022. Toutefois, lorsqu'on a demandé aux jeunes inuits et des Premières Nations ce qui pourrait être fait pour améliorer les stages qui leur sont destinés ou les programmes de la SEJIPN, la plupart ont indiqué qu'ils étaient satisfaits de la façon dont le programme est actuellement exécuté. Parmi ceux qui ont formulé des commentaires sur les points à améliorer, la plupart ont insisté sur la nécessité de répondre à la demande croissante d'inscriptions aux programmes de la SEJIPN et d'offrir davantage d'occasions d'en apprendre plus sur les différents types d'emploi et de compétences, de profiter de stages de plus longue durée, d'obtenir plus de financement et de gagner un salaire plus élevé.

La réception des rapports de programme achevés et les méthodes de collecte de données pour l'évaluation sur les jeunes ont constitué un défi supplémentaire. Il convient toutefois d'observer que ce problème n'est pas lié à la modernisation de la SECJ, mais plutôt à des questions de production de rapports et de capacités internes à SAC.

## 7.4 Innovation, Sciences et Développement économique Canada

### Évaluation du Programme de stages ordinateurs pour les écoles (PSOE)

Une évaluation du programme Ordinateurs pour les écoles et plus (OPE+) et du Programme de stages Ordinateurs pour les écoles (PSOE) a été réalisée en 2023 pour examiner l'atteinte des résultats escomptés du programme de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2022. Les constatations ci-dessous s'appuient sur de multiples sources de données, notamment la revue de la littérature et l'examen des documents, des entrevues auprès d'intervenants, des sondages auprès de stagiaires actuels et anciens, ainsi que l'examen des données financières, administratives et sur le rendement.

**Constatation : Le PSOE a aidé les jeunes à acquérir des compétences et une expérience professionnelle pratique afin d'améliorer leur employabilité, ce qui s'harmonise avec les priorités du gouvernement fédéral.**

Le PSOE a réussi à offrir une expérience de travail pratique aux jeunes. Les entrevues ont permis de constater que le PSOE avait accru l'employabilité des jeunes stagiaires grâce à leur participation à des stages, au cours desquels ils ont acquis les compétences nécessaires pour faire avancer leur carrière auprès d'autres employeurs.

**Constatation : Le PSOE a offert des possibilités d'apprentissage en plus de permettre d'améliorer l'employabilité de divers jeunes. Les stagiaires ont acquis des compétences numériques et ont obtenu des emplois dans des domaines technologiques. On a déterminé qu'un des aspects fondamentaux était l'aide aux stagiaires pour qu'ils puissent entrer en**

**contact avec des employeurs potentiels, tandis que l'élargissement de l'admissibilité était plutôt un moyen d'améliorer la diversité.**

Près de 1 675 jeunes stagiaires ont été embauchés au cours des six années visées par l'évaluation. Les participants à l'entrevue ont convenu que le PSOE était efficace pour favoriser les possibilités d'apprentissage, le développement des compétences et l'employabilité des jeunes. Le sondage d'évaluation a révélé que les stages ont amélioré les compétences numériques et professionnelles des jeunes et que 56 % des stagiaires ont déclaré avoir occupé un emploi à la suite de leur stage. Si une légère majorité des stagiaires ayant répondu au sondage ont déclaré que le programme avait favorisé leur capacité à entrer en contact avec des employeurs potentiels (57,6 %), près d'un stagiaire sur quatre a indiqué que cela n'avait pas été le cas (22,9 %).

L'évaluation a révélé que la diversification des participants au PSOE demeure une priorité. Depuis 2018, plus d'un tiers des stagiaires embauchés ont déclaré volontairement appartenir à un groupe racisé (36 %), ce qui est supérieur aux cibles fixées. Au total, 19 % des stagiaires ont indiqué être des femmes, soit un peu moins que la cible de 20 %. Ce taux représente une amélioration par rapport aux 15 % constatés lors de la dernière évaluation.

**Constatation : Les stagiaires ont exprimé un niveau de satisfaction élevé à l'égard du PSOE, bien que certaines difficultés aient été mentionnées en ce qui concerne la durée des stages et la compétitivité des salaires. Les points à améliorer comprenaient un soutien accru à l'accès à la formation et à l'acquisition de compétences.**

Dans l'ensemble, la majorité des stagiaires ayant participé au sondage (83,8 %) ont indiqué être satisfaits du PSOE. La plupart d'entre eux étaient également d'accord (88,7 %) pour dire qu'il est nécessaire de continuer à offrir ce type d'expérience aux jeunes et qu'ils avaient acquis de nouvelles compétences grâce à leur expérience dans le cadre du PSOE (79,6 %).

Alors que de nombreuses personnes ayant participé à l'entrevue ont indiqué que la durée du stage était trop courte, près de la moitié des stagiaires ayant répondu au sondage ont déclaré que la durée du stage était tout à fait correcte (48,1 %). Les stagiaires sont moins satisfaits du salaire horaire, puisque seuls 50 % des stagiaires ayant répondu au sondage se sont déclarés satisfaits. Un peu moins de la moitié des stagiaires (46,9 %) ont estimé que le salaire du stage était concurrentiel par rapport aux emplois semblables sur le marché du travail local. Les organismes affiliés à OPE+ ont fait remarquer qu'il était difficile d'offrir des salaires concurrentiels, étant donné qu'il n'y avait qu'un seul montant de financement affecté par stagiaire; offrir un salaire plus élevé signifierait donc réduire la durée du stage.

### Examen du programme Compétences numériques pour les jeunes

Le programme Compétences numériques pour les jeunes (CNJ) est un programme de contributions non remboursables, mis en œuvre dans le cadre de la SECJ du gouvernement du Canada, qui offre aux jeunes des possibilités d'emploi exigeant des compétences numériques, ainsi que des possibilités de formation pour acquérir des compétences numériques et non techniques.

En 2022, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a terminé l'examen des résultats du programme CNJ pour les exercices financiers 2019 à 2020, 2020 à 2021 et 2021 à 2022 en utilisant les données du programme tirées des rapports trimestriels et finaux des organismes

bénéficiaires, d'entrevues auprès des organismes bénéficiaires et des organismes qui tiennent les stages, ainsi que d'un sondage auprès des stagiaires du programme CNJ.

### **Constatation : Le programme CNJ a augmenté les possibilités d'apprentissage pour les jeunes.**

Au cours des trois années complètes d'activité, les indicateurs ont montré que le programme avait dépassé sa cible de 200 organismes qui tiennent des stages et de 630 stagiaires. Au cours de cette période, 5 596 jeunes ont été embauchés dans le cadre du programme CNJ, car l'afflux de fonds dans le cadre des mesures pour lutter contre la pandémie de COVID-19 de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2021 à 2022 a permis au programme de joindre davantage de jeunes. Le programme a également atteint sa cible de 50 % (ou en était très proche) de stagiaires de sexe féminin. L'examen a révélé que la hausse de 200 % à 300 % du nombre d'organismes qui a tenu des stages (de 464 à l'exercice 2019 à 2020 pour passer à 1 398 à l'exercice 2020 à 2021 et à 1 728 à l'exercice 2021 à 2022) et de stagiaires (de 700 à l'exercice 2019 à 2020 pour passer à 2 153 à l'exercice 2020 à 2021 et à 2 743 à l'exercice 2021 à 2022) pendant la pandémie suggère que les restrictions ont renforcé le besoin d'acquérir des capacités numériques dans les petites entreprises et les organisations à but non lucratif, ce qui a stimulé leur curiosité à l'égard du programme CNJ. De même, les restrictions ont réduit les possibilités d'emploi pour les jeunes, ce qui pourrait stimuler leur intérêt pour les stages.

### **Constatation : La participation au programme CNJ a été profitable aux jeunes stagiaires, et les indicateurs montrent que les participants ont acquis de l'expérience et de nouvelles compétences non techniques et qu'ils ont amélioré leurs compétences numériques ou en ont acquis de nouvelles.**

La rétroaction des intervenants et les données du programme montrent que les stages du programme CNJ ont été profitables aux stagiaires : l'expérience a bonifié leurs compétences non techniques et numériques, elle leur a permis d'acquérir une expérience professionnelle essentielle, dans la plupart des cas leur première expérience professionnelle officielle, elle leur a permis de suivre une formation, elle les a aidés à faire la transition entre l'école et le lieu de travail, et elle a rehaussé leur confiance et leur employabilité. Plus particulièrement, 93 % des stagiaires ayant répondu au sondage ont constaté une amélioration de leurs compétences non techniques au cours de leur stage. De plus, les stagiaires ont déclaré avoir eu l'occasion de participer à des activités de formation ou de perfectionnement qui ont amélioré leurs compétences numériques (86 %) et leurs compétences en milieu de travail (100 %) au cours de leur stage.

### **Constatation : Les stagiaires du programme CNJ ont amélioré leur employabilité et trouvé un emploi, la plupart dans des postes nécessitant des compétences numériques ou dans des emplois qui les orientaient vers une carrière dans un domaine liés aux compétences numériques.**

Tous les stagiaires ayant répondu au sondage (100 %) ont déclaré que les compétences et l'expérience acquises au cours de leur stage avaient amélioré leur employabilité. Les données du programme indiquent qu'avant avril 2020 et les restrictions liées à la pandémie, 94 % des participants avaient trouvé un emploi à la suite de leur stage; toutefois, ce taux a chuté à 72 % à l'exercice 2020 à 2021 et à 59 % à l'exercice 2021 à 2022 en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

## 7.5 Conseil national de recherches Canada : Évaluation du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)<sup>141</sup>

L'évaluation du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches (PARI CNRC) a couvert la période allant de l'exercice 2017 à 2018 à l'exercice 2021 à 2022. Elle s'est penchée sur la portée, l'efficacité, l'efficience et la pertinence du PARI CNRC. Une approche complète à méthodes mixtes a été utilisée dans le cadre de l'évaluation, qui comprenait des examens de données et de documents, des entrevues à l'interne et à l'externe, des études de cas, un sondage, des groupes de discussion, une schématisation de parcours, une étude comparative internationale et une analyse coûts-avantages partielle.

En plus de son programme de base, le PARI CNRC apporte son soutien au moyen de nombreuses autres initiatives temporaires et permanentes. L'une d'elles est le Programme emploi jeunesse, grâce auquel les petites et moyennes entreprises reçoivent des fonds pour embaucher des diplômés ayant terminé des études postsecondaires et qui sont qualifiés en tant que stagiaires.

L'information ci-dessous présente les résultats de l'évaluation propres au Programme emploi jeunesse et aux jeunes qui y ont participé<sup>142</sup>.

### Résumé des constatations

#### **Efficacité : Bonne intégration du volet jeunesse au programme de base**

Le niveau d'intégration des diverses offres de services au PARI de base est variable. Le volet jeunesse semble s'être mieux intégré que d'autres volets non permanents du programme. Le niveau de connaissance du Programme emploi jeunesse était généralement élevé parmi tous les intervenants consultés dans le cadre de l'évaluation.

#### **Portée : Augmentation de la portée auprès des jeunes**

Le PARI CNRC a permis à un plus grand nombre de jeunes que jamais, et plus particulièrement à un plus grand nombre de jeunes femmes, de trouver un stage dans le cadre de projets menés par de petites et moyennes entreprises clientes. Le programme a également joint un plus grand nombre de jeunes appartenant à des minorités visibles, d'Autochtones et de personnes en situation de handicap.

#### **La portée auprès des jeunes a presque doublé entre les deux périodes d'évaluation**

Le PARI CNRC a permis la tenue de 7 232 stages pour les jeunes, ce qui représente 11,7 % du total des emplois de grande qualité qui ont été possibles grâce au programme au sein d'entreprises clientes

---

<sup>141</sup> Source : [Évaluation du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC - Conseil national de recherches Canada](#).

<sup>142</sup> L'évaluation du PARI a également tenu compte du soutien offert par le PARI aux nouveaux diplômés. Ces derniers ont la possibilité de travailler avec des entreprises clientes du PARI, certaines des petites et moyennes entreprises les plus novatrices du Canada, dans le cadre de projets de recherche et développement et de projets connexes. Ainsi, le PARI est en mesure d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les nouveaux diplômés en STIM, plus particulièrement les femmes dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques.

au cours de la période d'évaluation (de 2018 à 2021). Au moment de la rédaction du rapport, 5 823 stages pour les jeunes avaient été réalisés et avaient pris fin, et 4 121 jeunes (c'est-à-dire 71 %) continuaient d'occuper un emploi après leur participation au programme.

Grâce à l'augmentation du financement disponible, le nombre de jeunes qui participent au Programme emploi jeunesse est passé de 4 878 au cours de la période d'évaluation précédente (de 2014 à 2017) à environ 7 232, soit une augmentation d'environ 50 % du nombre de jeunes participant individuellement au programme. La plupart de ces jeunes venaient de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique et du Yukon. La majorité des stages ont eu lieu dans le secteur de la technologie de l'information et des communications, suivi du secteur de la fabrication et des matériaux ainsi que de celui de l'énergie et des ressources.

### **Le programme rejoint un plus grand nombre de jeunes femmes et de jeunes appartenant à des groupes sous-représentés**

En réponse à l'engagement du gouvernement fédéral de soutenir l'avancement professionnel des femmes dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques, le PARI CNRC a fait augmenter la proportion de jeunes femmes ayant participé au programme au cours de la dernière décennie. La croissance du nombre de jeunes femmes jointes de l'exercice 2013 à 2014 (données disponibles les plus anciennes) à l'exercice 2021 à 2022 a été d'environ 262 %, tandis que celle des jeunes hommes a été d'environ 57 %. La proportion de jeunes femmes dans le programme a augmenté par rapport à la période d'évaluation précédente (38 % au cours de la période de 2018 à 2022 contre 32 % au cours de la période de 2014 à 2017). Au cours de la période d'évaluation, on a également observé une augmentation constante de la proportion de jeunes femmes recrutées annuellement par le programme. Elle est passée de 31 % pour l'exercice 2017 à 2018 à 54 % pour l'exercice 2021 à 2022.

Le programme a joint davantage de jeunes qui indiquent appartenir à un groupe racisé, ou qui se déclarent Autochtones ou en situation de handicap (voir tableau 21).

**Tableau 21. Participation au programme des groupes sous-représentés pour la période de 2014 à 2017 par rapport à la période de 2018 à 2021**

| Sous-groupes                    | de 2014 à 2017 | de 2018 à 2021 | Augmentation en points de pourcentage |
|---------------------------------|----------------|----------------|---------------------------------------|
| Femmes                          | 32 %           | 38 %           | +6 points de pourcentage              |
| Jeunes racisés <sup>143</sup>   | 17 %           | 22 %           | +5 points de pourcentage              |
| Jeunes Autochtones              | 1 %            | 2 %            | +1 point de pourcentage               |
| Jeunes en situation de handicap | 1 %            | 2 %            | +1 point de pourcentage               |

Remarque : Les données relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion ont été déclarées volontairement par les participants.  
Source : Données administratives du CNRC.

<sup>143</sup> Le sous-groupe des jeunes racisés n'inclut pas les Autochtones.

## 7.6 Parcs Canada : Projet consultatif sur la SECJ

### Description du programme

En tant que l'un des organismes partenaires recevant un financement dans le cadre de la SECJ, Parcs Canada est le seul partenaire qui embauche directement des jeunes dans le cadre d'un éventail de possibilités d'emploi partout au pays, dont beaucoup soutiennent l'industrie du tourisme.

Des données provenant de multiples sources de données ont été recueillies pour ce projet consultatif. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- un examen des documents;
- une analyse des données relatives aux résultats du programme en matière d'embauche;
- des entrevues avec le personnel de Parcs Canada, y compris les superviseurs des jeunes participants (n=11).

De plus, dans le cadre des exigences en matière de rapports d'EDSC, des sondages ont été menés par la Direction générale des ressources humaines et du mieux-être des employés de Parcs Canada auprès des jeunes participants et des superviseurs. Les résultats des sondages ont été utilisés comme données secondaires, complétant les principales sources de données énumérées ci-dessus. Les sondages de départ des participants des cycles 2022 à 2023 et 2023 à 2024 ont obtenu des taux de réponse de 14 % (n=77) et de 22 % (n=144) respectivement.

### Objectifs et portée de l'évaluation

Dans le cadre de l'évaluation horizontale de la SECJ par EDSC, les ministères et organismes partenaires, tels que Parcs Canada, ont été encouragés à mener leurs propres travaux d'évaluation. Ainsi, Parcs Canada a lancé un projet consultatif en octobre 2023 afin d'évaluer l'efficacité de ses interventions dans le cadre de la SECJ. Ce projet consultatif s'est appuyé sur la portée de l'évaluation horizontale en définissant des questions et en rendant compte des enjeux propres aux interventions de Parcs Canada, à savoir :

- le perfectionnement des compétences : Dans quelle mesure le soutien et les services offerts dans le cadre de la SECJ ont-ils contribué à l'acquisition de compétences et à l'obtention d'un emploi chez les jeunes?
- les objectifs d'embauche : Dans quelle mesure Parcs Canada atteint-il ses objectifs d'embauche de jeunes qui se heurtent à des obstacles?
- les mesures de soutien destinées aux jeunes en situation de handicap : Dans quelle mesure les gestionnaires et les superviseurs disposent-ils des outils et des connaissances nécessaires pour embaucher des jeunes en situation de handicap, veiller à leur intégration au personnel et les soutenir tout au long de leur emploi?

La portée du projet consultatif comprenait les activités et les résultats générés depuis le début de la modernisation de la SECJ, couvrant la période de juin 2019 à octobre 2023.

### Principales constatations

#### Développement des compétences

Les résultats de multiples sources de données indiquent que les interventions de Parcs Canada dans le cadre de la SECJ contribuent à l'acquisition de compétences et à l'amélioration de l'employabilité des jeunes participants. Les sondages menés auprès des participants donnent un aperçu de l'amélioration des compétences déclarée par les participants. Par exemple, dans le cycle de 2022 à 2023, 79 % des répondants déclarent avoir amélioré au moins un domaine de compétences : 74 % dans les compétences transférables, 27 % dans les compétences techniques et 52 % dans les compétences en exploration de possibilités de carrière. De plus, dans un autre sondage mené auprès des superviseurs, 54 % des répondants font état d'améliorations considérables dans les compétences transférables des participants, et 37 % mentionnent une certaine amélioration.

Les participants indiquent également avoir acquis une plus grande confiance en eux, avoir développé une réflexion stratégique et avoir amélioré leurs compétences en matière de communication. Les entrevues auprès des superviseurs confirment ces résultats et elles mettent souvent en évidence que l'expérience pratique et les compétences acquises améliorent l'employabilité. La confiance en soi, en particulier pour utiliser l'équipement et interagir avec les visiteurs et les collègues, s'est considérablement améliorée. Toutefois, les compétences en exploration de possibilités de carrière donnent des résultats mitigés, 48 % des superviseurs sondés ne signalant aucune amélioration ou estimant que ces compétences ne sont pas applicables.

Les données révèlent également un taux de satisfaction élevé chez les jeunes participant à la Stratégie. Les participants au sondage citent comme principaux avantages les possibilités de croissance, les environnements de travail d'équipe positifs et le soutien des collègues et de la direction. Malgré cette rétroaction positive, certains participants souhaitent avoir des responsabilités plus importantes et bénéficier d'un soutien pour leur avancement professionnel.

L'analyse des participants sondés révèle en outre des parcours diversifiés après le contrat : les deux tiers ont l'intention de retourner aux études ou de suivre une formation officielle, 17 % travaillent pour Parcs Canada, 8 % sont à la recherche d'un emploi et 5 % explorent des possibilités d'études ou de formation pour l'avenir. Ces résultats soulignent la diversité des résultats obtenus relativement aux jeunes après leur contrat.

#### Objectifs d'embauche

Les données indiquent que le programme de la SECJ de Parcs Canada a atteint et dépassé ses objectifs d'embauche pour les groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi chaque année de la période de référence. Le programme utilise des données sur la disponibilité sur le marché du travail pour définir ces objectifs d'embauche.

À Parcs Canada, les données sur l'équité en matière d'emploi dans le cadre de la SECJ sont recueillies auprès de jeunes qui déclarent volontairement faire partie d'un groupe en quête d'équité dans les formulaires du participant au cours du processus d'embauche. Les efforts de collecte de données sur la déclaration volontaire ont été constants au cours des cinq dernières années, car Parcs Canada recueille des données de déclaration volontaire pour tous les jeunes employés temporaires, notamment ceux qui ne participent pas à la SECJ. Par contre, les taux de réponse parmi les jeunes qui ne

participent pas à la SECJ demeurent faibles, ce qui se traduit par une mauvaise qualité des données. Il est nécessaire de déployer des efforts supplémentaires pour améliorer les taux de réponse de ces groupes afin d'assurer une collecte de données précise et complète. Il serait également bénéfique de redoubler d'efforts pour améliorer la collecte de données de déclaration volontaire chez tous les jeunes employés temporaires de Parcs Canada pour démontrer la proportion globale de jeunes embauchés au sein de Parcs Canada qui se heurtent à des obstacles.

L'établissement et le maintien de relations avec des entités locales qui soutiennent les jeunes confrontés à des obstacles ont été soulignés en tant que stratégie clé du succès de la Stratégie. Parcs Canada encourage par ailleurs l'embauche de jeunes qui se heurtent à des obstacles en fournissant des mesures d'aide au recrutement, telles que l'élaboration d'un guide de recrutement d'Autochtones et des ressources sur les offres d'emploi inclusives.

### **Mesures de soutien pour les jeunes en situation de handicap**

Parcs Canada fournit une variété d'outils et de ressources pour favoriser l'embauche et l'intégration des jeunes en situation de handicap. Ces ressources comprennent des guides d'embauche complets, des outils d'accessibilité et des documents de formation offerts sur les plateformes en ligne de l'organisation. Malgré ces dispositions, on constate un manque de connaissance et d'utilisation de ces ressources parmi les superviseurs, ce qui indique qu'il est nécessaire d'améliorer la communication et la formation pour garantir un recours efficace à ces outils.

Les entrevues menées auprès des responsables et des superviseurs qui participent à la SECJ donnent une vue d'ensemble de la manière dont sont perçues l'orientation et les ressources conçues pour soutenir les jeunes en situation de handicap. Un thème récurrent dans les réponses est le désir d'une formation ciblée adaptée aux besoins propres aux jeunes en situation de handicap. Les superviseurs ont donné des exemples en mettant en évidence des connaissances lacunaires sur la manière de mettre en œuvre efficacement des mesures d'adaptation et d'offrir un environnement de travail propice aux jeunes en situation de handicap. Ces lacunes ne se limitent pas aux mesures d'adaptation physiques, mais s'étendent à la compréhension et à la gestion des problèmes de santé mentale et d'autres obstacles invisibles auxquels les jeunes peuvent être confrontés.

Des questions ont été posées pour savoir quelles mesures de soutien seraient les plus utiles pour combler ces lacunes. Les réponses se sont réduites à un désir d'améliorer les modes de communication et à la mise en place d'un réseau de soutien pour les superviseurs. Certaines personnes qui reconnaissent les difficultés liées à la mise en œuvre d'une approche « unique » de la formation à l'accompagnement de personnes atteintes de divers handicaps ont suggéré l'utilité de mettre en place un point de contact d'experts pour l'apprentissage des pratiques exemplaires et le partage des ressources.

### **Résumé des constatations**

Les constatations tirées de multiples sources de données suggèrent que la SECJ permet d'améliorer les compétences de base telles que la confiance en soi, ce qui dynamise l'employabilité. Les résultats variables concernant les compétences en exploration de possibilités de carrière ont mis en évidence l'occasion de renforcer ces capacités dans le cadre de la Stratégie, afin de mieux préparer les jeunes au marché du travail.

Le projet consultatif a permis de constater que la SECJ de Parcs Canada a dépassé ses objectifs de recrutement pour les groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Cependant, les données probantes ont également mis en évidence la possibilité de revoir et de peaufiner les méthodes de collecte de données et les objectifs, afin d'effectuer un meilleur suivi des progrès réalisés et de déterminer les points à améliorer.

Le processus de dotation de la SECJ à Parcs Canada s'harmonise avec l'objectif du programme d'embaucher des jeunes qui se heurtent à des obstacles, comme en témoigne une approche proactive au moyen d'un recrutement ciblé.

Les données probantes provenant de multiples sources de données suggèrent que les gestionnaires et les superviseurs des participants à la SECJ à Parcs Canada ont quelque peu les capacités à fournir un soutien soutenu aux jeunes en situation de handicap, même si les données probantes indiquent qu'une formation ciblée et des ressources améliorées seraient profitables à l'atteinte de ces objectifs.

## 8. Passerelle numérique jeunesse

**Sommaire** : Lancée en juillet 2021, la Passerelle numérique jeunesse vise à offrir des services numériques globaux centrés sur le client et destinés aux jeunes en mettant l'accent sur l'emploi, les compétences et les services pour les jeunes. Le budget total pour la Passerelle numérique jeunesse est de près de 31,8 millions de dollars sur six ans, de l'exercice 2019 à 2020 à l'exercice 2024 à 2025.

Le projet vise à :

- établir une approche centrée sur le client pour une plateforme numérique du gouvernement du Canada qui présenterait des services et des outils favorisant l'emploi des jeunes, le développement des compétences, l'apprentissage et le service communautaire;
- continuer de faire participer directement les jeunes à la conception, à la création conjointe et à la mise à l'essai de services numériques nouveaux et améliorés;
- transformer la manière dont les services sont fournis aux jeunes pour mieux répondre à leurs besoins en créant de nouveaux services et outils numériques.

Il y a eu des défis à relever lors de la conception et de l'exécution de la Passerelle numérique jeunesse, en partie parce que la période de lancement préliminaire a été interrompue par la pandémie de COVID-19. À l'approche de la date d'achèvement du projet, un exercice complet sur les leçons apprises sera mené au sein de l'équipe chargée des politiques, du programme et du projet.

Pour obtenir plus de renseignements sur la Passerelle numérique jeunesse, veuillez consulter l'annexe G.

## 9. Projets de collaboration stratégique

**Sommaire :** Les projets de collaboration stratégique de la SECJ visent à renforcer les liens entre les principaux intervenants de l'écosystème de l'emploi jeunesse (fournisseurs de services, employeurs, industrie, secteurs de l'enseignement ou de la formation), ainsi qu'à promouvoir l'adoption de pratiques novatrices et efficaces. De mars 2019 jusqu'à l'exercice 2023 à 2024, EDSC a investi près de 33 millions de dollars dans neuf projets de collaboration stratégique auxquels ont pris part 13 000 participants au total.

Les rapports annuels, de suivi et d'activité ont révélé la mesure dans laquelle les bénéficiaires ont mené les activités prévues, produit les extrants escomptés et atteint les objectifs. Toutefois, étant donné que la plupart des projets étaient toujours en cours en septembre 2023, il est trop tôt pour fournir une évaluation exhaustive de la mesure dans laquelle tous les projets de collaboration stratégique ont atteint les objectifs prévus. Il existe toutefois des exemples concrets et des réalisations signalées pour des projets amorcés en 2019, notamment l'aide apportée aux jeunes pour qu'ils terminent leur formation, obtiennent un certificat et décrochent un emploi ou deviennent travailleurs indépendants.

### 9.1 Contexte

Les projets de collaboration stratégique de la SECJ visent à renforcer les liens entre les principaux intervenants de l'écosystème de l'emploi jeunesse (fournisseurs de services, employeurs, industrie, secteurs de l'enseignement ou de la formation), ainsi qu'à promouvoir l'adoption de pratiques novatrices et efficaces. EDSC a investi près de 33 millions de dollars dans neuf projets de collaboration stratégique auxquels ont pris part 13 000 participants au total. Le tableau 22 présente la liste des projets, le budget, le nombre de participants, le cas échéant, et les objectifs établis.

**Tableau 22. Budget et objectifs des projets de collaboration stratégique**

| Information sur le projet de collaboration stratégique                                                                                                                                                                                                                           | Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Initiative d'expansion de NPower Canada à l'échelle nationale : offrir des possibilités d'emploi aux jeunes dans le domaine du numérique</b></p> <p>Années d'activité : de juillet 2019 à mars 2022</p> <p>Budget : 3 712 106 \$</p> <p>Nombre de participants : 3 560</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Inscrire 3 560 jeunes à faible revenu dans des programmes de développement de la main-d'œuvre en TI au Canada, qui proviennent plus particulièrement de communautés sous-représentées dans le secteur des technologies, et leur permettre d'acquérir des compétences en TI pour qu'ils puissent trouver un emploi.</li> <li>Contribuer à des initiatives d'emploi pour les jeunes afin de créer une communauté de pratique fondée sur des données probantes.</li> <li>Étendre les services à deux nouvelles régions canadiennes et élargir le réseau de partenaires d'embauche pour passer de 200 à au moins 500 employeurs.</li> </ul> |

| Information sur le projet de collaboration stratégique                                                                                                                                     | Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Grands frères grandes sœurs du Canada : Mentor Canada</b></p> <p>Années d'activité : de mars 2019 à mars 2023</p> <p>Budget : 7 879 904 \$</p> <p>Nombre de participants : Néant</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir l'adaptabilité aux besoins de l'industrie et des employeurs.</li> <li>Déterminer le paysage des programmes et services de mentorat dans l'ensemble du Canada et élaborer une stratégie de mentorat pancanadienne.</li> <li>Élargir les plateformes numériques actuelles ou en créer de nouvelles qui font le jumelage des mentors et des mentorés avec des fournisseurs de services de mentorat; tirer parti des outils actuels et des pratiques exemplaires; créer conjointement de nouveaux outils et des ressources pour combler les lacunes dans les programmes de mentorat.</li> <li>Établir un réseau d'organismes affiliés provinciaux et régionaux dans l'ensemble du Canada.</li> <li>Mener une campagne de sensibilisation du public pour établir le mouvement du mentorat au Canada.</li> </ul> |
| <p><b>District de la découverte MaRS</b></p> <p>Années d'activité : de mars 2019 à septembre 2023</p> <p>Budget : 5 033 162 \$</p> <p>Nombre de participants : 8 200</p>                   | <p>Le District de la découverte MaRS, en partenariat avec la coalition d'employeurs « Opportunités pour tous les jeunes », permettra à 8 200 jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation prêts à travailler d'accéder à un emploi valorisant. Les objectifs précis sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>augmenter le nombre de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation qui décrochent un emploi intéressant;</li> <li>mobiliser de grands employeurs dans l'ensemble du Canada pour qu'ils se joignent à la coalition et embauchent des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation;</li> <li>améliorer les pratiques d'embauche des employeurs et changer leur perception des jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation;</li> </ul>                                                       |

| Information sur le projet de collaboration stratégique                                                                                                                                                                                    | Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• mobiliser les fournisseurs de services d'emplois dans la collectivité et les aider à mieux préparer les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation à satisfaire aux besoins d'embauche des employeurs de la coalition;</li> <li>• travailler avec les gouvernements pour améliorer les programmes et les politiques en matière d'emploi pour les jeunes.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>Ontario Association of Youth Employment Centres : Conseil canadien pour la réussite des jeunes</b></p> <p>Années d'activité : de juillet 2019 à juillet 2024</p> <p>Budget : 6 570 771 \$</p> <p>Nombre de participants : Néant</p> | <p>Le bénéficiaire, par l'entremise du Conseil pour la prospérité des jeunes (Council for Youth Prosperity), mettra en œuvre l'Initiative nationale pour le développement de la main-d'œuvre jeunesse (National Youth Workforce Development Initiative). Le Conseil remédiera à l'absence d'une entité centralisée et représentative chargée d'assurer le leadership et le renforcement des capacités dans le but de mettre en place une stratégie et un écosystème favorables au développement de la main-d'œuvre jeunesse. Les objectifs précis sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• créer une stratégie de développement de la main-d'œuvre jeunesse afin de soutenir les jeunes en améliorant leur capacité à explorer les possibilités d'emploi et à en tirer parti;</li> <li>• formuler des recommandations pour orienter les efforts nationaux, provinciaux et territoriaux connexes;</li> <li>• déterminer et renforcer les capacités sectorielles pour améliorer le maintien en poste des jeunes ayant subi des traumatismes, souffrant de troubles de santé mentale ou étant en situation de handicap;</li> <li>• concrétiser l'utilisation de la technologie pour améliorer les services de soutien à la navigation.</li> </ul> |

| Information sur le projet de collaboration stratégique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Fondation St. Paul de Vancouver : Foundry Works! La Stratégie emploi et compétences jeunesse pour les jeunes qui participent au programme Foundry</b></p> <p>Années d'activité : d'avril 2021 à mars 2024</p> <p>Budget : 3 870 000 \$</p> <p>Nombre de participants : 750</p>                                                                                                                                | <p>Le bénéficiaire collaborera avec les organismes du modèle Foundry Works! pour offrir le programme de la SECJ à 750 jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi et pour accroître la capacité du réseau de fournisseurs de services destinés aux jeunes afin de mieux soutenir ces derniers et d'aider les employeurs à embaucher des jeunes et à les maintenir en poste. Le bénéficiaire utilisera un modèle qui combine les services de santé et d'emploi ou de formation pour aider les participants à acquérir des compétences professionnelles et tirer profit d'une expérience de travail rémunéré afin de réussir leur transition vers le marché du travail.</p>         |
| <p><b>Nova Scotia Community College: The Future is Youth: Maximizing Pathways to Post Secondary Education, Skill Development and Employment (L'avenir, c'est la jeunesse : Maximiser les voies d'accès aux études postsecondaires, au développement des compétences et à l'emploi)</b></p> <p>Années d'activité : de septembre 2020 à mars 2024</p> <p>Budget : 1 006 560 \$</p> <p>Nombre de participants : 21</p> | <p>Le bénéficiaire offrira une formation accréditée axée sur les compétences pour aider 21 jeunes qui font face à des obstacles, dont 12 jeunes Autochtones, un jeune en situation de handicap et huit jeunes issus de minorités visibles. Ces jeunes pourront prendre part à des interventions et auront accès à des mesures de soutien qui leur permettront de perfectionner leurs compétences et d'améliorer leur employabilité afin de les préparer à obtenir et à conserver un emploi. Les activités comprennent la gestion de cas ou l'évaluation, une formation accréditée axée sur les compétences et d'autres mesures de soutien telles que le logement et la nutrition.</p> |
| <p><b>Vers un chez-soi : Collaborer à la lutte contre l'itinérance chez les jeunes</b></p> <p>Années d'activité : d'octobre 2021 à septembre 2023</p> <p>Budget : 4 246 834 \$</p> <p>Nombre de participants : 587</p>                                                                                                                                                                                              | <p>Dans le cadre de ce projet, le bénéficiaire fournira des services d'emploi et des occasions d'emploi de qualité ainsi que d'autres mesures de soutien pour aider 587 jeunes qui font face à des obstacles en leur donnant la possibilité d'éliminer l'itinérance en tant qu'obstacle à l'emploi.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <p><b>Conseil stratégique des DPI – Organismes à but non lucratif pour l'emploi des jeunes :</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <p>Le bénéficiaire élaborera, mettra à l'essai, évaluera et mettra sur pied un consortium, en</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

| Information sur le projet de collaboration stratégique                                                                                                                                                                                           | Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Consortium en recherche et développement sur l'état de préparation en matière de numérique et de données</b></p> <p>Années d'activité : de septembre 2022 à mars 2024</p> <p>Budget : 399 208 \$</p> <p>Nombre de participants : Néant</p> | <p>plus de formuler des recommandations pour aider les organismes à but non lucratif dans leurs interventions ayant pour but d'offrir des services d'emploi pour les jeunes dans l'écosystème de développement des compétences numériques.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p><b>Services d'information Findhelp</b></p> <p>Années d'activité : de septembre 2022 à septembre 2024</p> <p>Budget : 648 500 \$</p> <p>Nombre de participants : Néant</p>                                                                     | <p>Les services d'information Findhelp consistent en un projet d'innovation sociale visant à améliorer l'accès aux services pour les jeunes Canadiens afin de les soutenir dans leur parcours professionnel. Ce projet créera un système de technologie de données intelligentes pour effectuer le jumelage de jeunes Canadiens et de partenaires des jeunes à un réseau national de ressources pertinentes, qui comprennent des services en personne, des services sociaux, des mesures de soutien préalables à l'emploi et des possibilités d'emploi.</p> |

Les rapports annuels, de suivi et d'activité ont révélé la mesure dans laquelle les bénéficiaires ont mené les activités prévues, produit les extrants escomptés et atteint les objectifs. Toutefois, étant donné que la plupart des projets étaient toujours en cours en septembre 2023, il est trop tôt pour fournir une évaluation exhaustive de la mesure dans laquelle tous les projets de collaboration stratégique ont atteint les objectifs prévus. Il existe toutefois des exemples concrets et des réalisations signalées pour des projets amorcés en 2019, comme suit.

Un sondage mené auprès des participants et des employeurs a permis de conclure que **NPower Canada** avait offert des services à 3 681 jeunes sans emploi ou sous-employés et à faible revenu. Parmi ceux-ci, 3 017 (82 %) ont terminé le programme avec succès. Les diplômés ont obtenu des certificats reconnus à l'échelle mondiale tels que le certificat professionnel de soutien Google IT et le certificat Microsoft Azure AI Fundamentals. De plus, 2 849 jeunes (71 %) ont trouvé un emploi ou se sont inscrits à des études postsecondaires. Les employeurs ont fait état d'un taux de satisfaction élevé à l'égard des jeunes embauchés par l'entremise de NPower.

**Mentor Canada** a été lancé en 2019 par les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada, l'Alberta Mentoring Partnership (le Partenariat pour le mentorat de l'Alberta) et l'Ontario Mentoring Coalition (la Coalition pour le mentorat de l'Ontario). Mentor Canada a noué le dialogue avec des organisations

dans l'ensemble du Canada pour promouvoir le mouvement de mentorat. Par exemple, Mentor Canada :

- a mis sur pied une communauté de pratique en avril 2023;
- a élaboré une formation sur l'harmonisation pour des relations de mentorat de qualité destinée aux spécialistes du mentorat et aux mentors;
- a collaboré avec Partners for Youth with Disabilities pour adapter trois modules de formation à des publics canadiens à partir du programme de certificat Disability Mentoring des États-Unis et de la formation en ligne offerte aux États-Unis depuis 2017;
- a apporté du soutien à des réseaux provinciaux ou régionaux tels que l'Ontario Mentoring Coalition et les organismes Grands Frères Grandes Sœurs en Saskatchewan;
- procède à l'amélioration continue de plateformes numériques actuelles et nouvelles (telles que Mentor Connector, une plateforme de mentorat en ligne) et élabore de nouvelles plateformes (stratégie nationale de formation et système de mentorat de qualité).

Le **Conseil canadien pour la réussite des jeunes** a mené des activités de sensibilisation auprès d'employeurs, de partenaires et de jeunes :

- le lancement du programme Black Seed pour améliorer l'emploi chez les jeunes Noirs au Canada;
- la participation à Cannexus 2023 (conférence sur l'avancement professionnel au Canada), où le Conseil tenait son propre kiosque en plus de prendre part à une discussion en groupe et à des présentations;
- l'organisation de trois webinaires avec des employeurs et la production de rapports sur l'absence d'emploi continue chez les jeunes;
- la réalisation d'une enquête nationale auprès des jeunes et la tenue de groupes de discussion.

Le projet avec la **Fondation St. Paul de Vancouver** progresse, mais présente certaines difficultés pour atteindre les cibles fixées. Au 31 mars 2022, 551 jeunes avaient reçu des services, dont 215 (39 %) ont trouvé un emploi ou sont devenus travailleurs indépendants et 90 (16 %) sont retournés aux études.

Le **Nova Scotia Community College** a dispensé des formations accréditées axées sur les compétences à 19 participants, dont dix ont trouvé un emploi et sept sont retournés aux études.

### 9.2 Le groupe de travail sur la collaboration stratégique

Un groupe de travail sur la collaboration stratégique a été mis sur pied en 2019. Leurs objectifs étaient les suivants :

- s'attaquer aux mesures dissuasives systémiques qui empêchent les prestataires de services (et leurs partenaires dans l'ensemble de l'écosystème) de collaborer;
- soutenir l'élaboration et la mise à l'échelle de nouvelles solutions qui conduisent à des percées en matière d'emploi pour les jeunes qui font face à des obstacles.

Le groupe de travail a rédigé un rapport visant à :

- susciter une réflexion collective sur la collaboration stratégique et les leçons apprises;

- explorer des approches d'évaluation pour saisir l'impact de ces projets;
- déterminer les défis futurs dans l'écosystème de l'emploi des jeunes et des mesures de soutien aux jeunes ainsi que les possibilités de collaboration.

Pour mieux saisir l'impact collectif de leur travail à l'égard du changement de système, les membres du groupe de travail ont examiné des options d'évaluation commune et déterminé des indicateurs pertinents. Toutefois, ils n'ont pas été en mesure de dépasser la phase de conceptualisation préliminaire pour l'évaluation commune.

Le groupe de travail a engendré de nombreux avantages, notamment une sensibilisation, une portée et une mobilisation accrues, un échange de connaissances et des possibilités d'innovation. Le groupe de travail s'est cependant heurté à des difficultés liées à l'absence perçue d'un mandat clair, à la constitution du groupe et aux défis relatifs au ressourcement et aux modèles de financement et de production de rapports.

## 10. Conclusion

La SECJ représente l'engagement du gouvernement du Canada à aider les jeunes, en particulier ceux qui sont confrontés à des obstacles à l'emploi, à obtenir les renseignements et à acquérir les compétences, l'expérience professionnelle et les aptitudes dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers le marché du travail.

### 10.1 Résumé des constatations

#### Mise en œuvre

Dans le cadre de la modernisation de la Stratégie, les partenaires fédéraux ont modifié leurs programmes actuels afin d'en élargir la portée pour cibler les jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi. Toutefois, des difficultés persistent en raison de l'instabilité des fonds liée aux fluctuations du financement annuel supplémentaire, du financement à court terme et des décisions de financement tardives.

#### Gouvernance

Les partenaires fédéraux de la Stratégie reconnaissent l'importance du rôle de coordination et d'orientation joué par EDSC en tant que ministère responsable de la Stratégie. En ce qui concerne les points à améliorer, les partenaires fédéraux ont soulevé la nécessité d'avoir une plus grande collaboration, un meilleur échange d'information et une plus grande possibilité de prendre des décisions de façon horizontale.

#### Mesure du rendement

Au cours de l'exercice 2022 à 2023, environ 115 000 jeunes ont participé à EEC, tandis qu'environ 26 260 jeunes<sup>144</sup> ont participé au programme de la SECJ (dont 17 241 qui relevaient d'EDSC et 9 018 qui relevaient de partenaires fédéraux).

Les partenaires fédéraux ont mentionné des difficultés en matière de collecte et de communication des données, notamment l'absence d'un système centralisé de collecte des données qui permettrait de téléverser en toute sécurité les données des participants pour que les responsables à EDSC puissent y accéder. La moitié des partenaires fédéraux ont également indiqué que les indicateurs communs de résultats et d'extrants ne permettent pas de recueillir toutes les données utiles sur le contexte unique de leurs programmes et de leurs participants.

#### Emplois d'été Canada

Dans l'ensemble, les impacts différentiels démontrent qu'à court terme, les jeunes participants à EEC renforcent leur participation au le marché du travail comparativement aux non-participants. EEC est un

---

<sup>144</sup> Ce chiffre n'inclut pas les participants qui relèvent de SAC, car le nombre de participants n'a pas été indiqué dans le Rapport sur les résultats ministériels.

bon outil stratégique pour aider les jeunes à s'intégrer au marché du travail, car il contribue à faciliter la transition de l'école au travail.

### **Programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse**

Les participants aux groupes de discussion se disent très satisfaits de l'ensemble des programmes et des services reçus.

Les impacts différentiels du programme de la SECJ révèlent que, par rapport à des non-participants dont la situation est semblable :

- les participants aux OEQ sont plus actifs sur le marché du travail (incidence et revenus d'emploi supérieurs). Ils diminuent également leur dépendance aux mesures de soutien du revenu du gouvernement après leur participation.
- les participants aux formations seulement connaissent, à court terme, une incidence d'emploi et des revenus d'emploi plus faibles;
- les participants aux OEQ et aux formations connaissent une augmentation de l'incidence d'emploi et ont moins recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement au cours de la première année suivant leur participation au programme. Toutefois, leurs revenus d'emploi sont inférieurs.

Remarque : Étant donné que l'estimation des impacts différentiels se fonde sur une période à court terme de deux ans après le programme, il est trop tôt pour déterminer l'impact des interventions du programme de la SECJ sur les jeunes. Le véritable impact du programme de la SECJ ne peut être mesuré qu'à moyen terme (c'est-à-dire cinq ans après le programme).

### **Évaluations des partenaires fédéraux et examens internes**

En général, les constatations mettent l'accent sur le financement des stages pour les jeunes afin qu'ils acquièrent une expérience du marché du travail et perfectionnent leurs compétences. Les partenaires fédéraux indiquent également qu'il faut offrir des possibilités aux jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi pour les aider à intégrer le marché du travail et à y demeurer. Des sommaires détaillés des constatations des partenaires fédéraux participants figurent dans le rapport.

### **Passerelle numérique jeunesse**

La conception et la mise en œuvre de la Passerelle numérique jeunesse ont présenté certaines difficultés, en partie parce que la période de lancement préliminaire a été interrompue par la pandémie de COVID-19. À l'approche de la date d'achèvement du projet, un exercice exhaustif sur les leçons apprises sera mené au sein de l'équipe chargée des politiques, du programme et du projet.

### **Projets de collaboration stratégique**

Étant donné que la plupart des projets étaient toujours en cours en septembre 2023, il est trop tôt pour fournir une évaluation exhaustive de la mesure dans laquelle tous les projets de collaboration stratégique ont atteint les objectifs prévus. Il existe toutefois des exemples concrets et des réalisations signalées pour des projets amorcés en 2019, notamment l'aide apportée aux jeunes pour qu'ils terminent leur formation, obtiennent un certificat et décrochent un emploi ou deviennent travailleurs indépendants.

### 10.2 Recommandations et observations

Dans le cadre de l'évaluation, on a examiné de multiples sources de données qualitatives et quantitatives afin de tirer des conclusions sur le rendement et l'efficacité de la Stratégie :

- Les sources de données quantitatives ont permis d'évaluer l'efficacité à court terme de la SECJ pour les participants d'EDSC en produisant des impacts différentiels. Voici quelques observations :
  - Les résultats du programme de la SECJ se limitent aux participants relevant d'EDSC, qui reçoit 49,5 % du financement du programme de la SECJ. Cette situation s'explique par des difficultés d'accès aux données désagrégées sur les participants provenant des partenaires fédéraux.
  - Aucune analyse coûts-avantages n'a pu être effectuée pour l'un ou l'autre des volets, étant donné la courte période post-programme disponible pour l'analyse.
- Les sources de données qualitatives ont permis de repérer les difficultés particulières et les pratiques exemplaires associées à la mise en œuvre, à la gouvernance et à la mesure du rendement de la Stratégie. De plus, les groupes de discussion ont permis à un nombre limité de participants de faire connaître leur expérience avec le programme de la SECJ.
- Six partenaires fédéraux de la SECJ ont fourni des résultats d'évaluation ou des examens internes de leurs programmes. Parmi eux, trois partenaires fédéraux publieront leurs rapports d'évaluation à l'intention du public.
- Des résultats d'évaluations antérieures sur les jeunes ayant participé à des programmes de marché du travail et un examen ciblé de la littérature de l'étranger sur des programmes d'emploi destinés aux jeunes viennent compléter les résultats.

Les résultats quantitatifs qui répondent aux questions relatives à l'efficacité de la Stratégie découlent d'une analyse causale avancée dans le cadre de laquelle les impacts constatés peuvent s'expliquer par un type d'intervention précis. Ces analyses reposent sur l'accès à des dossiers administratifs de grande qualité, ce qui confirme l'importance de la capacité à tirer parti de données administratives pertinentes et à les intégrer.

Les recommandations et observations suivantes découlent de ces principales constatations :

**Observation :** En raison de données limitées et du décalage entre l'année de déclaration et le moment où sont accessibles les données fiscales de l'Agence du revenu du Canada sur le revenu des particuliers, l'estimation des impacts différentiels couvre seulement la période de deux ans suivant la fin du programme. Il serait peut-être approprié, si des gens d'EDSC manifestent de l'intérêt avant la prochaine évaluation de la SECJ requise au titre de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de mener une évaluation de suivi au sujet des impacts différentiels à moyen terme (jusqu'à cinq ans après la fin du programme) et de l'utilité (analyse coûts-avantages) de la participation au PSECJ.

**Recommandation n° 1 :** Il est recommandé à EDSC et aux partenaires fédéraux de la SECJ de clarifier leurs rôles et responsabilités en matière de collecte de données et d'évaluation. Cela inclut la responsabilité d'EDSC concernant de la portée de l'évaluation horizontale et celle de tous les

partenaires fédéraux lorsqu'il s'agit d'évaluer et de rendre compte publiquement des impacts et de l'efficacité de leurs programmes et services.

**Recommandation n° 2 :** Il est recommandé à la Direction générale des compétences et de l'emploi d'EDSC de mettre à jour et d'améliorer le processus de collecte de données aux fins de la production de rapports, de la mesure du rendement et de la réalisation d'évaluations fondées sur les données dans le cadre de la SECJ. À ce chapitre, EDSC doit :

- mettre en place un nouveau système de collecte des données pour la SECJ régi par des règles juridiques assurant la protection des renseignements personnels et établir des ententes d'échange de renseignements;
- veiller à ce que tous les partenaires consignent les données pertinentes pour permettre la collecte de données qualitatives auprès des participants (notamment dans le cadre de sondages) et le couplage des réponses avec les données administratives;
- accorder la priorité à l'intégrité des données, notamment en validant les données téléversées et en consignant les changements apportés au fil du temps.

## Annexe A. Financement annuel octroyé à la SECJ par partenaire

Tableau A1. Financement annuel octroyé à la SECJ par partenaire de la Stratégie

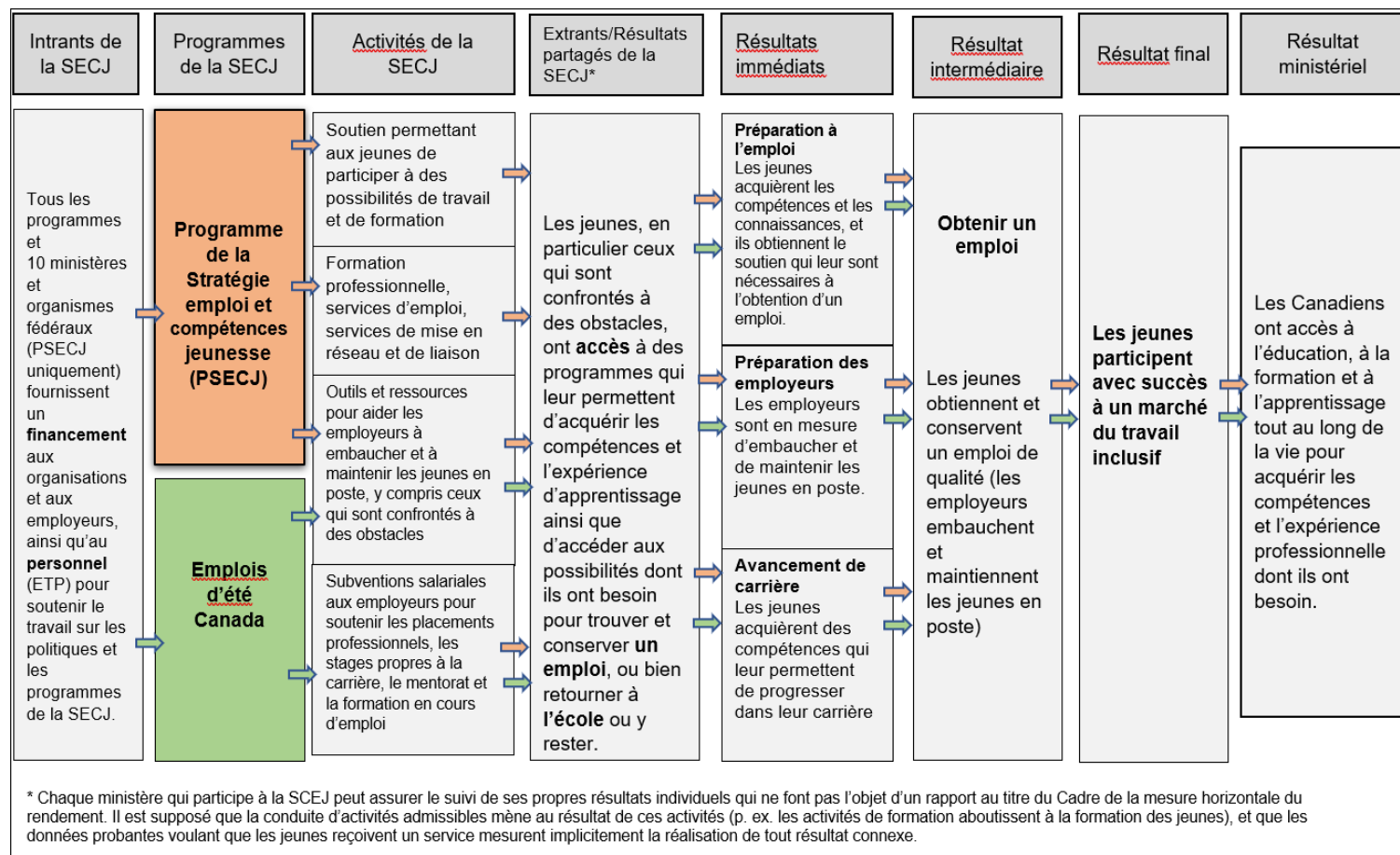
| Partenaire de la SECJ | Source de financement                 | 2019 à 2020<br>(en M\$) | 2020 à 2021<br>(en M\$) | 2021 à 2022<br>(en M\$) | 2022 à 2023<br>(en M\$) | 2023 à 2024<br>(en M\$) | 2024 à 2025<br>(en M\$) | Grand total<br>(6 ans)<br>(en M\$) |
|-----------------------|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------------------|
|                       | Permanent                             | 122,8                   | 122,8                   | 122,8                   | 122,8                   | 122,8                   | 122,8                   | 736,8                              |
| EDSC – EEC            | Supplémentaire                        | 173,6                   | 217,1                   | 446,2                   | 371,8                   | 200                     | 200,5                   | 1 609,20                           |
|                       | <b>Total pour EEC</b>                 | <b>296,4</b>            | <b>339,9</b>            | <b>569</b>              | <b>494,6</b>            | <b>322,8</b>            | <b>323,3</b>            | <b>2 346,0</b>                     |
|                       | Permanent                             | 73,3                    | 110                     | 110                     | 110                     | 110                     | 119                     | 632,3                              |
| EDSC – PSECJ          | Supplémentaire                        | 121,3                   | 153,6                   | 251                     | 171,4                   | 32,9                    | 30,9                    | 761,1                              |
|                       | <b>Total pour EDSC</b>                | <b>194,6</b>            | <b>263,6</b>            | <b>361</b>              | <b>281,4</b>            | <b>142,9</b>            | <b>149,9</b>            | <b>1 393,4</b>                     |
|                       | Permanent                             | 27,1                    | 27,1                    | 27                      | 27,2                    | 27,2                    | 27,2                    | 162,7                              |
| SAC                   | Supplémentaire                        | 28,6                    | 30,6                    | 80                      | 62,2                    | 60,4                    | 60,4                    | 322,3                              |
|                       | <b>Total pour SAC</b>                 | <b>55,7</b>             | <b>57,7</b>             | <b>107</b>              | <b>89,4</b>             | <b>87,6</b>             | <b>87,6</b>             | <b>485</b>                         |
|                       | Permanent                             | 3,7                     | 3,7                     | 3,7                     | 3,7                     | 3,7                     | 3,7                     | 22,2                               |
| ISDE                  | Supplémentaire                        | 10,2                    | 56,2                    | 67,6                    | 12,7                    | 7,1                     | 7,2                     | 160,8                              |
|                       | <b>Total pour ISDE</b>                | <b>13,9</b>             | <b>59,9</b>             | <b>71,3</b>             | <b>16,4</b>             | <b>10,8</b>             | <b>10,9</b>             | <b>183</b>                         |
|                       | Permanent                             | 5,4                     | 5,4                     | 5,4                     | 5,4                     | 5,4                     | 5,4                     | 32,2                               |
| CNRC                  | Supplémentaire                        | 10                      | 15                      | 61,1                    | 10                      | 17,3                    | 17,3                    | 130,7                              |
|                       | <b>Total pour CNRC</b>                | <b>15,4</b>             | <b>20,4</b>             | <b>66,5</b>             | <b>15,4</b>             | <b>22,7</b>             | <b>22,7</b>             | <b>162,9</b>                       |
|                       | Permanent                             | 3,1                     | 3,1                     | 3,2                     | 3,2                     | 3,2                     | 3,2                     | 18,9                               |
| ECCC                  | Supplémentaire                        | 11,4                    | 11,4                    | 35,1                    | 11,4                    | 15,4                    | 15,4                    | 100,2                              |
|                       | <b>Total pour ECCC</b>                | <b>14,5</b>             | <b>14,5</b>             | <b>38,3</b>             | <b>14,6</b>             | <b>18,6</b>             | <b>18,6</b>             | <b>119,1</b>                       |
|                       | Permanent                             | 0,6                     | 0,6                     | 0,6                     | 0,6                     | 0,6                     | 0,6                     | 3,6                                |
| RNCan                 | Supplémentaire                        | 8,8                     | 15,8                    | 44                      | 9,2                     | 15                      | 15                      | 107,9                              |
|                       | <b>Total pour RNCan</b>               | <b>9,4</b>              | <b>16,4</b>             | <b>44,6</b>             | <b>9,8</b>              | <b>15,6</b>             | <b>15,6</b>             | <b>111,5</b>                       |
|                       | Permanent                             | 7,1                     | 7,1                     | 7,1                     | 7,1                     | 7,1                     | 7,1                     | 42,8                               |
| Patrimoine canadien   | Supplémentaire                        | 7,1                     | 15                      | 16,5                    | 7,1                     | 9,1                     | 9,1                     | 63,8                               |
|                       | <b>Total pour Patrimoine canadien</b> | <b>14,2</b>             | <b>22,1</b>             | <b>23,7</b>             | <b>14,2</b>             | <b>16,2</b>             | <b>16,2</b>             | <b>106,6</b>                       |
|                       | Permanent                             | 2                       | 2                       | 2                       | 2                       | 2                       | 2                       | 12                                 |
| PC                    | Supplémentaire                        | 7                       | S.O.                    | 45,4                    | 6,9                     | 12,9                    | 12,9                    | 85,2                               |
|                       | <b>Total pour PC</b>                  | <b>9</b>                | <b>2</b>                | <b>47,4</b>             | <b>8,9</b>              | <b>14,9</b>             | <b>14,9</b>             | <b>97,2</b>                        |
|                       | Permanent                             | 1,2                     | 1,2                     | 1,3                     | 1,2                     | 1,2                     | 1,2                     | 7,2                                |
| AAC                   | Supplémentaire                        | 2,6                     | 9,2                     | 21,4                    | 2,5                     | 12,3                    | 12,3                    | 60,2                               |

|                                |                                   |              |              |                 |              |              |              |                 |
|--------------------------------|-----------------------------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|
|                                | <b>Total pour AAC</b>             | <b>3,8</b>   | <b>10,4</b>  | <b>22,7</b>     | <b>3,7</b>   | <b>13,5</b>  | <b>13,5</b>  | <b>67,4</b>     |
| <b>AMC</b>                     | Permanent                         | 6,4          | 6,4          | 6,4             | 6,4          | 6,4          | 6,4          | 38,4            |
|                                | <b>Total pour AMC</b>             | <b>6,4</b>   | <b>6,4</b>   | <b>6,4</b>      | <b>6,4</b>   | <b>6,4</b>   | <b>6,4</b>   | <b>38,4</b>     |
|                                | Permanent                         | 1            | 1            | 1               | 1            | 1            | 1            | 6               |
| <b>SCHL</b>                    | Supplémentaire                    | 4,9          | 4            | 7,9             | 4,8          | 3,7          | 3,7          | 28,9            |
|                                | <b>Total pour la SCHL</b>         | <b>5,9</b>   | <b>5</b>     | <b>8,9</b>      | <b>5,8</b>   | <b>4,7</b>   | <b>4,7</b>   | <b>34,9</b>     |
| <b>IRCC</b>                    | Supplémentaire                    | S.O.         | S.O.         | 1,1             | 15,8         | S.O.         | S.O.         | 16,9            |
|                                | <b>Total pour IRCC</b>            | <b>S.O.</b>  | <b>S.O.</b>  | <b>1,1</b>      | <b>15,8</b>  | <b>S.O.</b>  | <b>S.O.</b>  | <b>16,9</b>     |
|                                | <b>Permanent</b>                  | <b>130,9</b> | <b>167,6</b> | <b>167,7</b>    | <b>167,8</b> | <b>167,8</b> | <b>176,8</b> | <b>978,3</b>    |
| <b>Total pour le PSECJ</b>     | <b>Supplémentaire</b>             | <b>211,9</b> | <b>310,8</b> | <b>631,1</b>    | <b>314</b>   | <b>186,1</b> | <b>184,2</b> | <b>1 838</b>    |
|                                | <b>Total pour le PSECJ</b>        | <b>342,8</b> | <b>478,4</b> | <b>798,9</b>    | <b>481,8</b> | <b>353,9</b> | <b>361</b>   | <b>2 816,30</b> |
|                                | <b>Financement permanent</b>      | <b>253,7</b> | <b>290,4</b> | <b>290,5</b>    | <b>290,6</b> | <b>290,6</b> | <b>299,6</b> | <b>1 715,1</b>  |
| <b>Total pour la Stratégie</b> | <b>Financement supplémentaire</b> | <b>385,5</b> | <b>527,9</b> | <b>1 077,3</b>  | <b>685,8</b> | <b>386,1</b> | <b>384,7</b> | <b>3 447,20</b> |
|                                | <b>Financement total</b>          | <b>639,2</b> | <b>818,3</b> | <b>1 367,80</b> | <b>976,4</b> | <b>676,7</b> | <b>684,3</b> | <b>5 162,30</b> |

Source : Renseignements financiers tirés de rapports sur les résultats ministériels d'EDSC pour les initiatives horizontales, ainsi que de documents internes d'EDSC, d'énoncés économiques de l'automne et de budgets. Les chiffres dans le tableau ont été arrondis à la décimale près, ce qui signifie que les totaux peuvent ne pas être exacts.

## Annexe B. Modèle logique de la SECJ (2021)

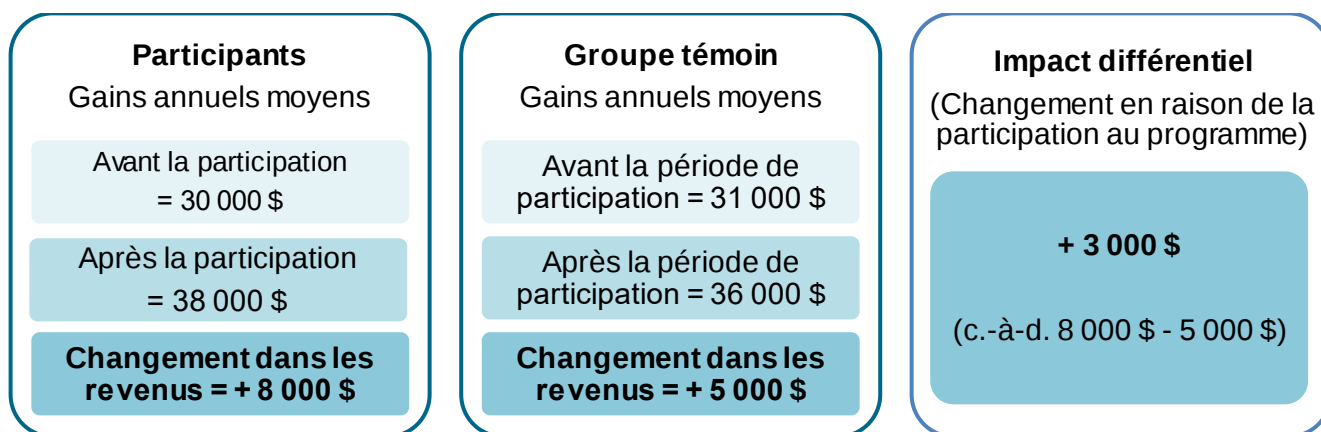
Figure B1. Modèle logique horizontale de la SECJ



## Annexe C. Description de la méthode d'estimation des impacts différentiels

Le but de l'analyse des impacts différentiels est d'isoler les effets engendrés par la participation des autres facteurs. Pour ce faire, l'analyse des impacts différentiels compare l'expérience sur le marché du travail des participants avant et après leur participation à celle de non-participants semblables. La différence de résultats entre les deux groupes est ensuite imputée à l'impact de la participation au programme (l'impact différentiel). La figure C1 présente un exemple de calcul de l'impact différentiel.

**Figure C1. Exemple de calcul de l'impact différentiel**



Dans le cadre de l'évaluation, on utilise une approche de pondération non expérimentale fondée sur le score de propension pour mesurer les impacts du programme. Cette approche vise à s'assurer que les participants et le groupe témoin sont équilibrés sur le plan des facteurs de base (c.-à-d. les variables sociodémographiques et historiques du marché du travail) avant d'estimer les impacts du programme. Les évaluateurs ont appliqué la technique d'appariement de noyau, qui utilise l'ensemble du groupe témoin et pondère de nouveau les membres du groupe témoin chaque fois qu'ils sont comparés à un nouveau participant, en fonction des différentiels du score de propension. Dans le cadre de la vérification de la robustesse, ces **méthodes** sont combinées avec la méthode d'estimation des doubles différences, qui permet aux groupes de participants et de non-participants de différer sur des caractéristiques non observées invariantes dans le temps, en supposant des tendances temporelles communes dans la période précédant et suivant la participation à ces caractéristiques.

De plus, deux techniques d'estimation différentes (la pondération de probabilité inverse et l'appariement sur le plus proche voisin) sont utilisées séparément pour chaque type d'intervention du PSECJ et d'EEC afin de valider les estimations des impacts.

Comme pour les évaluations précédentes de la SECJ, l'unité d'analyse utilisée est l'« équivalent du plan d'action ». Les équivalents de plan d'action regroupent toutes les interventions du PSECJ ou d'EEC dont une personne a bénéficié. Les équivalents de plan d'action sont classés en fonction de l'intervention la plus intensive qu'ils contiennent.

L'analyse comprend les équivalents de plan d'action qui consistent uniquement en des interventions du PSECJ ou d'EEC. Les équivalents de plan d'action qui comprennent un agencement d'interventions du

PSECJ ou d'EEC et d'autres programmes du marché du travail financés par EDSC ont été exclus de l'échantillon de participants.

L'appariement des participants et des membres du groupe témoin a été réalisé à l'aide de 75 variables sociodémographiques et liées au marché du travail observées deux ans avant la participation au programme. Le groupe témoin a été créé en utilisant des jeunes qui ont participé à une intervention légère dans le cadre des Ententes sur le développement du marché du travail, connue sous le nom de Services d'aide à l'emploi<sup>145</sup>. En d'autres termes, l'expérience des interventions d'EEC et du PSECJ est comparée à l'expérience des jeunes qui ont reçu uniquement des services d'aide à l'emploi dans le cadre des Ententes sur le développement du marché du travail. Il s'agit d'une approche prudente étant donné que la participation au programme de services d'aide à l'emploi peut avoir un impact limité sur le marché du travail.

Les impacts différentiels sont générés au cours des deux années suivant le programme. Les impacts différentiels estimés pour les participants à EEC et au PSECJ ne devraient pas être comparés directement.

L'une des principales forces des analyses quantitatives est le fait qu'elles se fondent sur des données administratives plutôt que sur des réponses à des enquêtes. Comparativement aux données d'enquête, les données administratives ne sont pas sujettes à des erreurs de remémoration ou à un biais de réponse.

### Limites

Les modèles de score de propension utilisés pour appairer les participants et les non-participants dans le cadre des analyses d'impacts différentiels sont jugés robustes. Cela s'explique en partie par le fait qu'ils reposent sur deux années de données antérieures à la participation. De plus, ces modèles reposent sur un large éventail de variables, notamment les caractéristiques sociodémographiques, le lieu de résidence, le niveau de compétence lié à la dernière profession et les indicateurs de participation au marché du travail.

Toutefois, le processus d'appariement peut être précisé pour des sous-groupes particuliers si l'information suivante est disponible à l'avenir :

- Personnes en situation de handicap : le type et la gravité du handicap, et la capacité ou la volonté de travailler à temps plein;
- Immigrants récents : le pays d'origine, la maîtrise de l'anglais ou du français et la pertinence des titres de compétences et de l'expérience professionnelle;
- Jeunes racisés : lieu de naissance; les personnes nées à l'étranger sont aux prises avec des défis différents de ceux des personnes nées au Canada.

---

<sup>145</sup> Fondé sur les méthodes d'évaluation précédentes, sur l'avis d'experts et sur la difficulté de produire une comparaison appropriée pour les participants au PSECJ et à EEC en utilisant uniquement des données administratives.

En précisant le processus d'appariement pour les sous-groupes de population, on pourrait élargir la portée des analyses comparatives entre les sexes Plus.

Une analyse de sensibilité et l'utilisation de méthodes alternatives d'estimation ont permis de relever le seuil de confiance à l'égard des estimations d'impacts différentiels. Cependant, l'une des limites des techniques d'appariement par score de propension est que personne ne peut être absolument certain que les impacts ne subissent pas l'influence de facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les données.

L'examen de l'analyse coûts-avantages n'est pas non plus possible à ce stade en raison de la courte période suivant la participation au programme. Ainsi, pour l'évaluation horizontale de la SECJ, on ne sera pas en mesure d'évaluer totalement l'impact et l'efficacité de la Stratégie modernisée. La Stratégie modernisée n'en étant qu'à ses débuts, il n'est pas non plus possible d'examiner le résultat final de la Stratégie.

# Annexe D. Initiatives horizontales d'EDSC – Rapport ministériel sur les résultats pour la SECJ par partenaire (de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2022 à 2023)

Tableau D1. Rapport ministériel sur les résultats par partenaire de la SECJ (de l'exercice 2020 à 2021 à l'exercice 2022 à 2023)<sup>146</sup>

| Résultats déclarés par les jeunes participants                                        | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2020 à 2021 | Obstacles de 2020 à 2021                                                | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2021 à 2022 | Obstacles de 2021 à 2022                                                | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2022 à 2023 | Obstacles de 2022 à 2023                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>EDSC</b> : Emplois d'été Canada                                                    | 67 718                                                | 42,3 %                                                                                     | 80,5 %                                                             | Autochtones : 6 %<br>Racisés : 20 %<br>En situation de handicap : 2,5 % | 124 747                                               | 46 %                                                                                       | 54 %                                                               | Autochtones : 7,5 %<br>Racisés : 7 %<br>En situation de handicap : 3 %  | 115 003                                               | 47 %                                                                                       | 79 %                                                               | Autochtones : 4,2 %<br>Racisés : 20,5 %<br>En situation de handicap : 9,1 %<br>Femmes : 62,4 % |
| <b>EDSC</b> : Programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse <sup>147</sup> | 14 236                                                | 44 %                                                                                       | 12 %                                                               | Autochtones : 20 %<br>Racisés : 41 %<br>En situation de handicap : 25 % | 23 526                                                | 45 %                                                                                       | 11 %                                                               | Autochtones : 18 %<br>Racisés : 45 %<br>En situation de handicap : 25 % | 21 948                                                | 55 %                                                                                       | 18 %                                                               | Autochtones : 17,6 %<br>Racisés : 38,8 %<br>En situation de                                    |

<sup>146</sup> Veuillez prendre note que le total pour la catégorie des jeunes ayant reçu des services dans le cadre du PSEJC d'EDSC inclut le nombre de participants aux projets propres au Québec, mais que les catégories de résultats (jeunes qui occupent un emploi ou qui sont travailleurs autonomes, jeunes qui sont retournés aux études et obstacles) ne comprennent pas cette information.

<sup>147</sup> Comprend les dépenses du gouvernement du Québec pour les projets régionaux de la SECJ.

| Résultats déclarés par les jeunes participants                  | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2020 à 2021 | Obstacles de 2020 à 2021                                                                     | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2021 à 2022 | Obstacles de 2021 à 2022                                                                                     | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2022 à 2023 | Obstacles de 2022 à 2023                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                 |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                                              |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                                                              |                                                       |                                                                                            |                                                                    | handicap : 25,3 %                                                                                                  |
| <b>PARI (CNRC) :</b><br>Programme emploi jeunesse               | 892                                                   | 90 %                                                                                       | 2 %                                                                | Femmes : 31 %<br>Racisés : 25 %<br>En situation de handicap : 1,1 %<br>Autochtones : 1,5 %   | 2 238                                                 | 89 %                                                                                       | 2 %                                                                | Racisés : 28 %<br>En situation de handicap : 2 %<br>Autochtones : 1,4 %                                      | 725                                                   | 86 %                                                                                       | S.O.                                                               | Racisés : 27 %<br>En situation de handicap : 3,3 %<br>Autochtones : 3,9 %<br>Milieu rural : 3,6 %<br>CLOSM : 2,9 % |
| <b>AFC :</b><br>Programme d'emploi et de compétences des jeunes | 1 139                                                 | 27 %                                                                                       | 34 %                                                               | Milieu rural : 43 %<br>Autochtones : 12 %<br>Racisés : 6 %<br>En situation de handicap : 3 % | 2 340                                                 | 28 %                                                                                       | 32 %                                                               | Milieu rural ou éloigné : 59 %<br>Autochtones : 8,5 %<br>Racisés : 9,4 %<br>En situation de handicap : 2,6 % | 249                                                   | 73 %                                                                                       | 41 %                                                               | Milieu rural ou éloigné : 62,5 %<br>Autochtones : 28,9 %<br>Racisés : 29,7 %<br>En situation de handicap : 28,9 %  |
| <b>ECCC :</b><br>Programme de stages Horizons                   | 958                                                   | 80 %                                                                                       | 4 %                                                                | Autochtones : 2,7 %<br>Racisés : 22 %<br>En situation de handicap : 2,2 %                    | 1 402                                                 | 23 %                                                                                       | 0 %                                                                | Autochtones : 2,6 %<br>Racisés : 25 %<br>En situation de handicap : 3,4 %                                    | 578                                                   | 87 %                                                                                       | 3 %                                                                | Autochtones : 4,5 %<br>Racisés : 24,1 %<br>En situation de handicap : 6,4 %                                        |

| Résultats déclarés par les jeunes participants             | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2020 à 2021 | Obstacles de 2020 à 2021                                              | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2021 à 2022 | Obstacles de 2021 à 2022                                                                | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2022 à 2023 | Obstacles de 2022 à 2023                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sciences pour les jeunes <sup>148</sup>                    |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                       |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                                         |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Patrimoine canadien :</b><br>Jeunesse Canada au travail | 2 055                                                 | S.O.                                                                                       | S.O.                                                               | Autochtones : 5 %<br>Racisés : 17 %<br>En situation de handicap : 7 % | 2 324                                                 | S.O.                                                                                       | S.O.                                                               | Autochtones : 5 %<br>Racisés : 19 %<br>En situation de handicap : 6,5 %<br>CLOSM : 30 % | 1 747                                                 | S.O.                                                                                       | S.O.                                                               | <b><u>JCT – Langues officielles</u></b><br>Autochtones : 5 %<br>Racisés : 24 %<br>En situation de handicap : 5 %<br>CLOSM : 49 %<br>Femmes : 67 %<br><b><u>JCT – Patrimoine</u></b><br>Autochtones : 6,9 %<br>Racisés : 13,1 %<br>En situation de handicap : 12,7 %<br>CLOSM : 5,9 % |

<sup>148</sup> Veuillez prendre note que les stages d'ECCC durent de 6 à 12 mois. Par conséquent, les résultats finaux du programme sont souvent présentés à la fin d'un cycle complet de deux ans. Dans le cas de l'exercice 2021 à 2022, il s'agissait de la première année du cycle de deux ans, dont les résultats ont été communiqués à la fin de l'exercice 2022 à 2023. Les résultats de l'exercice 2021 à 2022 ne tiennent donc pas compte de tous les résultats obtenus.

| Résultats déclarés par les jeunes participants                     | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2020 à 2021 | Obstacles de 2020 à 2021                                                    | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2021 à 2022 | Obstacles de 2021 à 2022                                                               | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2022 à 2023 | Obstacles de 2022 à 2023                                                     |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                    |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                             |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                                        |                                                       |                                                                                            |                                                                    | Femmes : 71,4 %                                                              |
| <b>ISDE :</b><br>Programme de stage Ordinateurs pour les écoles    | 331                                                   | 31 %                                                                                       | 7 %                                                                | Autochtones : 4,2 %<br>Racisés : 42 %<br>En situation de handicap : 8,5 %   | 261                                                   | 40 %                                                                                       | 28 %                                                               | Autochtones : 4,6 %<br>Racisés : 38,3 %<br>En situation de handicap : 6,5 %            | 187                                                   | 4 %                                                                                        | 21 %                                                               | Autochtones : 5,9 %<br>Racisés : 39,6 %<br>En situation de handicap : 13,4 % |
| <b>ISDE :</b><br>Programme Compétences numériques pour les jeunes  | 2 110                                                 | 74 %                                                                                       | 3,5 %                                                              | Autochtones : 5,2 %<br>Racisés : 33,8 %<br>En situation de handicap : 2,9 % | 2 620                                                 | 70 %                                                                                       | 0 %                                                                | Autochtones : 5,5 %<br>Minorités visibles : 39,9 %<br>En situation de handicap : 3,6 % | 468                                                   | 63 %                                                                                       | S.O.                                                               | Autochtones : 5,6 %<br>Racisés : 42,7 %<br>En situation de handicap : 6 %    |
| <b>IRCC :</b><br>Programme d'établissement                         | S.O.                                                  | S.O.                                                                                       | S.O.                                                               | S.O.                                                                        | S.O.                                                  | S.O.                                                                                       | S.O.                                                               | S.O.                                                                                   | 3 225                                                 | 75 %                                                                                       | S.O.                                                               | Nouveaux arrivants : 100 %                                                   |
| <b>AMC :</b><br>Programme de stages internationaux pour les jeunes | 0                                                     | 0 %                                                                                        | 0 %                                                                | 0 %                                                                         | 156                                                   | 61 %                                                                                       | 18 %                                                               | Autochtones : 2 %<br>Racisés : 35 %<br>En situation de handicap : 4 %                  | 183                                                   | 30 %                                                                                       | 25 %                                                               | Autochtones : 0,5 %<br>Racisés : 43 %<br>En situation de handicap : 3,8 %    |
| <b>SAC :</b> Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et des      | Non disponible                                        | Non disponible                                                                             | Non disponible                                                     | Non disponible                                                              | Non disponible                                        | Non disponible                                                                             | Non disponible                                                     | Non disponible                                                                         | Non disponible                                        | Non disponible                                                                             | Non disponible                                                     | Non disponible                                                               |

| Résultats déclarés par les jeunes participants                                               | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2020 à 2021 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2020 à 2021 | Obstacles de 2020 à 2021                                              | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2021 à 2022 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2021 à 2022 | Obstacles de 2021 à 2022                                                     | Nbre de jeunes ayant reçu des services de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui occupent un emploi ou sont travailleurs autonomes de 2022 à 2023 | Pourcentage de jeunes qui sont retournés aux études de 2022 à 2023 | Obstacles de 2022 à 2023                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Premières Nations et Stratégie d'aide au revenu et d'emploi des jeunes des Premières Nations |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                       |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                              |                                                       |                                                                                            |                                                                    |                                                                               |
| <b>SCHL</b> : Stages en habitation pour les jeunes Autochtones                               | 330                                                   | 20 %                                                                                       | 10 %                                                               | Autochtones : 100 %                                                   | 518                                                   | 16 %                                                                                       | 8 %                                                                | Autochtones : 100 %                                                          | 417                                                   | 35 %                                                                                       | 15 %                                                               | Autochtones : 100 %                                                           |
| <b>Parcs Canada</b> : Programme emploi jeunesse                                              | 196                                                   | S.O.                                                                                       | 100 %                                                              | Autochtones : 11 %<br>Racisés : 9 %<br>En situation de handicap : 3 % | 4 232                                                 | 100 %                                                                                      | S.O.                                                               | Autochtones : 19,5 %<br>Racisés : 16,1 %<br>En situation de handicap : 6,2 % | 645                                                   | S.O.                                                                                       | S.O.                                                               | Autochtones : 15,2 %<br>Racisés : 18,6 %<br>En situation de handicap : 12,6 % |

## Annexe E. Impacts différentiels supplémentaires pour les sous-groupes de participants au programme d'EEC

Les impacts différentiels pour les sous-groupes sont présentés ci-dessous pour les participants à EEC. Les résultats pour les sous-groupes de participants ne sont pas présentés si le nombre de participants est trop faible pour mener des analyses des impacts différentiels ou si le modèle statistique n'est pas équilibré.

**Tableau E1. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada âgés de 20 à 24 ans (n=22 643)**

| Indicateurs <sup>149</sup>                                                       | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 6,13***               | 1,46**                                | 8,63***                               |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | 40                    | -456                                  | 3 752***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | 172***                | -1 006***                             | -1 345***                             |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -303***               | -244***                               | -222***                               |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -2,56***              | -7,16***                              | -7,85***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

**Tableau E2. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada âgés de 25 à 30 ans (n=6 756)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 7,46***               | 4,25***                               | 11,05***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | 1 387***              | 1 337***                              | 5 397***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -122                  | -351***                               | -817***                               |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -440***               | -334***                               | -236***                               |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -5,44***              | -4,78***                              | -5,59***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

<sup>149</sup> Remarque : En raison du faible nombre de participants ou du fait que les modèles statistiques ne sont pas équilibrés, il n'a pas été possible d'estimer les impacts différentiels sur les jeunes de 15 à 19 ans.

**Tableau E3. Impacts différentiels pour les participants à EEC qui n'ont pas encore terminé leurs études secondaires (n=6 097)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 18,09***              | 7,05***                               | 17,63***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | 692***                | -591**                                | 1 126***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -9                    | -1 242***                             | -1 193***                             |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -504***               | -441***                               | -419***                               |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -5,98***              | -11,91***                             | -10,5***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

**Tableau E4. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada qui vivent dans des régions rurales (n=9 107)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 6,96***               | 4,8***                                | 9,18***                               |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -1 157***             | -2 832***                             | 692                                   |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | 49                    | -518***                               | -621***                               |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -489***               | -374***                               | -354***                               |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -5,74***              | -6,4***                               | -5,79***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

**Tableau E5. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada qui vivent dans des régions urbaines (n=43 065)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 9,63***               | 3,86***                               | 10,91***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | 41                    | -388*                                 | 2 743***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | 96***                 | -888***                               | -1 313***                             |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -290***               | -277***                               | -252***                               |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -2,86***              | -7,23***                              | -8,28***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

**Tableau E6. Impacts différentiels pour les participants à Emplois d'été Canada qui sont retournés aux études suite à leur participation au programme (n=33 360)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 9,77***               | 3,14***                               | 9,69***                               |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -640***               | -1 722***                             | 1 592***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | 34                    | -962***                               | -1 259***                             |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -305***               | -279***                               | -258***                               |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -3,44***              | -7,1***                               | -8,27***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

**Tableau E7. Impacts différentiels pour les participants à EEC de sexe masculin âgés de 20 à 24 ans (n=7 125)<sup>150</sup>**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 7,31***               | -0,51                                 | 7,36***                               |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -894***               | -2 395***                             | 462                                   |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | 226**                 | -721***                               | -1 015***                             |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -301***               | -252***                               | -240***                               |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -2,09***              | -5,44***                              | -5,73***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

**Tableau E8. Impacts différentiels pour les participantes à EEC âgées de 25 à 30 ans (n=4 381)**

| Indicateurs                                | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|--------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage) | 6,7***                | 4,01***                               | 10,29***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                      | 1 422***              | 1 484***                              | 5 490***                              |

<sup>150</sup> Remarque : En raison du faible nombre de participants ou du fait que les modèles statistiques ne sont pas équilibrés, il n'a pas été possible d'estimer les impacts différentiels pour les jeunes femmes et les jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans, et pour les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans.

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -147                  | -387**                                | -909***                               |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -431***               | -387***                               | -239***                               |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -5,58***              | -6,17***                              | -6,18***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

**Tableau E9. Impacts différentiels pour les participants à EEC de sexe masculin âgés de 25 à 30 ans (n=2 375)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 7,68***               | 5,48***                               | 12,32***                              |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | 1 030**               | 903                                   | 5 228***                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | 8                     | -324**                                | -675***                               |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -454***               | -309***                               | -170**                                |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -4,6***               | -4,09***                              | -4,86***                              |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

## Annexe F. Impacts différentiels supplémentaires pour les sous-groupes de participants au PSECJ

Les impacts différentiels pour d'autres sous-groupes sont présentés ci-dessous en fonction du sexe, du handicap et de l'âge des participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations ou aux formations seulement. Les résultats pour les sous-groupes de participants ne sont pas présentés si le nombre de participants est trop faible pour effectuer des analyses des impacts différentiels et/ou si le modèle statistique n'est pas équilibré.

Dans l'ensemble, les impacts pour la plupart des sous-groupes de participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations ou aux formations seulement confirment les tendances observées dans l'ensemble des populations de participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations ou aux formations seulement.

**Tableau F1. Impacts différentiels pour les participantes aux occasions d'emploi de qualité et aux formations (n=908)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | -2,82                 | 10,79***                              | 0,14                                  |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -4 215***             | 975                                   | -3 582**                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -967*                 | -1 163*                               | 413                                   |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -476                  | -654                                  | Non disponible                        |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -2,07                 | -6,71**                               | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F2. Impacts différentiels pour les participantes aux formations seulement (n=511)**

| Indicateurs                                | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|--------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage) | -21,65***             | -10,09**                              | -11,62***                             |
| Revenus d'emploi (\$)                      | -6 682***             | -6 332***                             | -5 508***                             |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)        | -1 583*               | -1 997**                              | -858*                                 |
| Prestations d'aide sociale (\$)            | 758                   | 569                                   | Non disponible                        |

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | 3,39                  | -4,1                                  | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F3. Impacts différentiels pour les participants de sexe masculin aux occasions d'emploi de qualité et aux formations (n=769)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 5,44                  | 12,99***                              | 7,71**                                |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -3 566***             | -172                                  | -4 592**                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -1 844***             | -1 141*                               | -84                                   |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -182                  | -80                                   | Non disponible                        |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -7,1**                | -7,71**                               | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F4. Impacts différentiels pour les participants de sexe masculin aux formations seulement (n=428)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | -8,61*                | -2,95                                 | -5,66                                 |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -6 225***             | -5 568***                             | -7 015***                             |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -844**                | -1 606***                             | -204                                  |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | 402                   | 882**                                 | Non disponible                        |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | 3,87                  | 0,05                                  | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F5. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations qui sont en situation de handicap (n=488)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 6,13                  | 19,43***                              | 13,65**                               |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -1 575                | 2 105**                               | 1 879                                 |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -189                  | -319                                  | -257                                  |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | 1 101**               | 456                                   | Non disponible                        |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | 7,92**                | -5,92*                                | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F6. Impacts différentiels pour les participants aux formations qui sont en situation de handicap (n=291)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | -14,29**              | 1,37                                  | 16,96*                                |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -1 743*               | -214                                  | 2 157                                 |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -69                   | -465                                  | -4 343*                               |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | 1 077                 | 470                                   | Non disponible                        |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | 10,56                 | -4,48                                 | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F7. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations âgés de 15 à 19 ans (n=459)**

| Indicateurs                                | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|--------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage) | 5,7                   | 8,47                                  | 19,65**                               |
| Revenus d'emploi (\$)                      | -1 325                | 2 315                                 | 186                                   |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)        | -852*                 | -1 359                                | -1 629                                |
| Prestations d'aide sociale (\$)            | 349**                 | -30                                   | Non disponible                        |

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | 1,62                  | -3,84                                 | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F8. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations âgés de 20 à 24 ans (n=693)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 8,55***               | 15,79***                              | 4,49                                  |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -3 087***             | 443                                   | -2 583                                |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -1 103**              | -1 404**                              | 323                                   |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | 162                   | -205                                  | Non disponible                        |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -0,28                 | -3,19                                 | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F9. Impacts différentiels pour les participants aux formations âgés de 20 à 24 ans (n=396)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | -15,3***              | -1,51                                 | -1,86                                 |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -6 079***             | -5 351***                             | -5 316***                             |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -697                  | -1 741**                              | -48                                   |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | 694*                  | 643                                   | Non disponible                        |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | 8,69**                | -1,62                                 | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F10. Impacts différentiels pour les participants aux occasions d'emploi de qualité et aux formations âgés de 25 à 30 ans (n=549)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | 0,69                  | 15,95***                              | 0,19                                  |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -5 709***             | 1 281                                 | 1 451                                 |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -1 086**              | -210                                  | 833**                                 |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -319                  | -1 171*                               | Non disponible                        |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -0,98                 | -8,48                                 | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

**Tableau F11. Impacts différentiels pour les participants aux formations âgés de 25 à 30 ans (n=292)**

| Indicateurs                                                                      | Au cours du programme | Première année après la participation | Deuxième année après la participation |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Incidence d'emploi (points de pourcentage)                                       | -13,81***             | -3,43                                 | -9,68**                               |
| Revenus d'emploi (\$)                                                            | -7 144***             | -4 539**                              | -5 379**                              |
| Prestations d'assurance-emploi (\$)                                              | -1 918**              | -1 711                                | -3                                    |
| Prestations d'aide sociale (\$)                                                  | -537                  | -59                                   | Non disponible                        |
| Recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement (points de pourcentage) | -1,2                  | -0,41                                 | Non disponible                        |

Seuil de signification \*\*\*1 % \*\*5 % \*10 %

Pour les prestations d'aide sociale et le recours aux mesures de soutien du revenu du gouvernement, les données de la deuxième année n'étaient pas disponibles en raison de la date de publication des données fiscales du feuillet T1. Les revenus d'emploi sont déclarés dans les données fiscales figurant dans le feuillet T4.

## Annexe G. Passerelle numérique jeunesse

### Contexte

La conception de la Passerelle numérique jeunesse (PNJ) repose sur plusieurs activités de mobilisation et consultations avec des jeunes et des organisations de prestation de services destinés aux jeunes. Voici quelques exemples, documents à l'appui :

- le Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes de 2017 avec des experts de l'écosystème de la jeunesse;
- des consultations et des recommandations sur l'amélioration de la Stratégie emploi jeunesse;
- des consultations visant à comprendre les défis et les motivations qui affectent la participation des jeunes Canadiens à des occasions de bénévolat dans leurs communautés et à proposer des solutions;
- la consultation de plus de 200 jeunes dans 19 emplacements différents au Canada et de 100 experts en matière d'emploi chez les jeunes;
- la consultation de 20 organisations de prestation de services destinés aux jeunes au Québec;
- la mobilisation de jeunes lors de cinq séances en petits groupes au Sommet Jeunesse du Canada de 2019 pour recueillir des commentaires et des observations sur le prototype de la PNJ;
- en partenariat avec l'Ontario College of Art and Design University, des concepteurs étudiants ont élaboré 15 études de définition pour la PNJ, qui ont ensuite été mises à l'essai pour leur crédibilité et leur aspect esthétique.

Dans l'ensemble, les jeunes et les partenaires jeunesse ont indiqué que la manière dont l'information leur est présentée en ligne sur les pages Web du gouvernement du Canada est difficile à comprendre et à parcourir. Les jeunes souhaitent avoir accès à des renseignements et à des outils personnalisés pour les aider dans leur transition vers le monde du travail et dans leur participation à des occasions de bénévolat. Les prestataires de services destinés aux jeunes ont exprimé le souhait d'avoir accès à de l'information sur les possibilités de financement en un seul endroit et de bénéficier d'un soutien au cours du processus de demande. Le processus de demande peut être dissuasif pour les petites et moyennes organisations.

### Objectifs de la Passerelle numérique jeunesse

L'objectif de la PNJ est de fournir des services numériques globaux et centrés sur le client destinés aux jeunes, en mettant l'accent sur l'emploi et les compétences des jeunes ainsi que les services qui leur sont offerts. Le projet vise à :

- établir une approche centrée sur le client pour une plateforme numérique du gouvernement du Canada qui sera utilisée pour les services et les outils favorisant l'emploi chez les jeunes, le perfectionnement des compétences, l'apprentissage ainsi que le bénévolat dans la communauté;
- continuer de faire participer directement les jeunes à la conception, à la création conjointe et à la mise à l'essai de services numériques nouveaux et améliorés;

- transformer la manière dont les services sont fournis aux jeunes pour mieux répondre à leurs besoins en mettant sur pied de nouveaux services et outils numériques.

### Financement de la Passerelle numérique jeunesse

Dans son budget de 2019, le gouvernement a investi 31,8 millions de dollars sur cinq ans au titre de Service jeunesse Canada et de la Stratégie emploi et compétences jeunesse pour soutenir la mise en œuvre du projet de la PNJ. Actuellement, l'ensemble du budget pour la PNJ est de près de 31,8 millions de dollars sur six ans de l'exercice 2019 à 2020 à l'exercice 2024 à 2025.

### Mise en œuvre de la Passerelle numérique jeunesse

Depuis le lancement de la PNJ en juillet 2021, l'équipe responsable de la PNJ a entrepris des activités de recherche et des essais par les utilisateurs afin d'améliorer l'expérience utilisateur et de cerner les secteurs à améliorer. Ces activités comprennent :

- des séances de consultation avec des groupes démographiques ciblés et des organisations d'intervenants clés;
- des entrevues individuelles avec les utilisateurs;
- des sondages auprès des utilisateurs et des ateliers de création conjointe.

L'équipe de la PNJ a déployé des efforts afin de consulter les utilisateurs finaux et de faire des essais auprès d'eux dans le but de comprendre leurs besoins et de cerner les points faibles lorsqu'ils parcourent les sites Web du gouvernement du Canada. Ces mesures ont permis à l'équipe de concevoir et de mettre en œuvre la PNJ ainsi que des outils et des éléments utiles aux jeunes.

L'équipe de la PNJ a préparé des rapports réguliers présentant les résultats des essais menés en lien avec l'expérience utilisateur d'avril 2021 à août 2022, qui comprend la période préalable au lancement pendant la phase de conception.

Selon l'équipe de la PNJ, le principal point à retenir des consultations avec les utilisateurs est leur satisfaction par rapport à la conception et la mise en page de la plateforme de la PNJ. De plus, l'équipe de la PNJ a déclaré qu'elle examinait et analysait les résultats de la recherche sur les utilisateurs afin de développer des idées et d'éclairer les changements cumulatifs apportés aux produits de la PNJ.

En ce qui concerne les activités promotionnelles, l'équipe de la PNJ a tiré parti des listes d'envoi par l'entremise d'Implication active de la jeunesse innovatrice (IMAJIN), de la liste de distribution du PSEJC et du Secrétariat de la jeunesse du gouvernement du Canada pour acheminer du matériel promotionnel et de l'information, ainsi que pour recruter des participants à des fins de consultation sur la conception et la mise à l'essai de la PNJ.

L'examen des documents a révélé que l'équipe de la PNJ a mené de nombreuses activités promotionnelles sur les médias sociaux d'août 2021 à janvier 2023. Il s'agissait par exemple de publications promotionnelles visant à faire connaître la PNJ d'août 2021 à septembre 2022 par l'entremise des comptes de médias sociaux Facebook et Instagram de Leaders d'aujourd'hui.

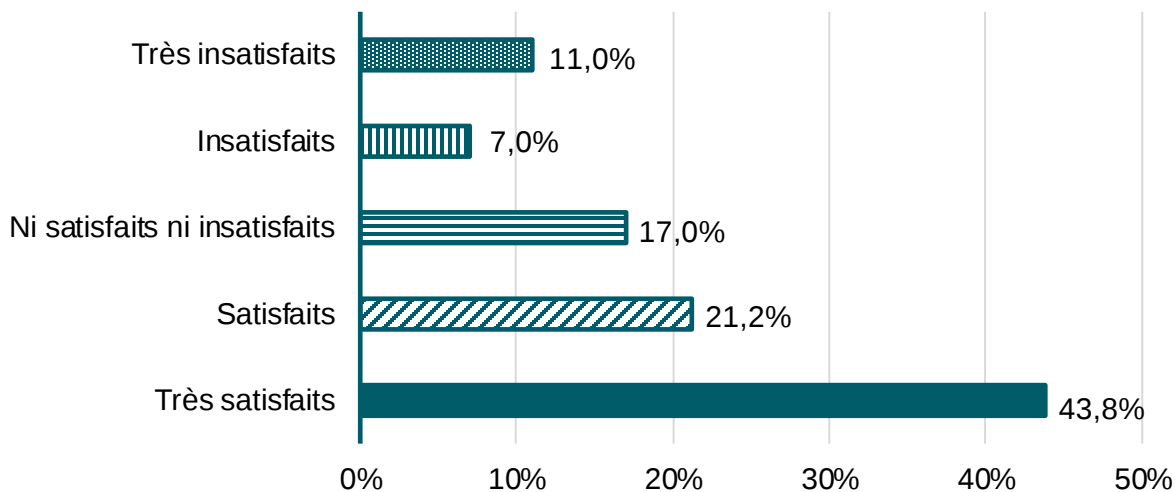
### Mesure du rendement et production de rapports

L'équipe de la PNJ a établi des résultats immédiats et intermédiaires ainsi que des cibles et des indicateurs qui leur sont associés. Elle a expliqué que les cibles initiales étaient ambitieuses et avaient été établies en l'absence de renseignements de base, pour des projets mis en œuvre à l'aide d'un processus souple. En date d'octobre 2023, l'équipe de la PNJ disposait de renseignements limités sur le niveau d'atteinte de ces cibles. L'équipe a déclaré que des révisions de ces résultats et de leurs cibles sont proposées, afin de s'harmoniser avec les résultats escomptés pour la portée actuelle du projet. La portée a évolué au fil du temps en raison d'une meilleure compréhension de l'environnement opérationnel, des besoins des utilisateurs, de l'évolution des priorités et des retards dans l'obtention de l'autorité fonctionnelle pour la mise en œuvre du projet.

L'équipe de la PNJ a expliqué que la PNJ avait été approuvée en tant que projet « souple » à portée variable. Avec cette méthode, les sous-composants des produits numériques sont élaborés et diffusés de façon individuelle, et la portée de ce qui doit finalement être mis en place peut évoluer au fil du temps en réponse aux changements dans l'environnement opérationnel.

L'équipe de la PNJ a élaboré un sondage sur la satisfaction des clients qui a été mis en œuvre en décembre 2022. Les utilisateurs sont invités à donner leur avis sur leur expérience après avoir passé un certain temps à interagir avec n'importe quelle fonctionnalité du site. Les résultats obtenus à ce jour sont présentés dans le graphique G1.

**Graphique G1. Niveaux de satisfaction des clients de la PNJ**



Source : Statistiques du sondage sur la PNJ d'octobre 2023. N=1 518

De plus, l'équipe de la PNJ tient régulièrement à jour des statistiques sur le trafic Web sur sa page SharePoint. Par exemple, de juillet 2021 à octobre 2023, 53 600 visiteurs uniques ont effectué 56 250 visites, pour un total de 172 650 consultations de pages Web. Des statistiques sont également compilées et disponibles par page Web consultée. Il s'agit notamment d'offres d'emploi, d'information sur des programmes particuliers et des occasions de bénévolat. Des statistiques sont également disponibles sur les sites Web à partir desquels les visiteurs ont accédé à la PNJ. Les visiteurs

proviennent de Google (43 %), d'une page marquée d'un signet (17,6 %), d'une banque d'emplois (2,5 %), ainsi que d'autres ministères fédéraux et de plateformes de médias sociaux.

### **Chevauchement et duplication, et complémentarité avec d'autres plateformes**

L'objectif était de créer avec la PNJ une plateforme qui complète les autres services offerts par le gouvernement du Canada. La PNJ tire parti des ressources actuelles du gouvernement du Canada pour permettre aux jeunes de trouver facilement des renseignements et des ressources pertinentes et accessibles qui favorisent l'atteinte de leurs objectifs en matière d'emploi, de perfectionnement des compétences, d'apprentissage et de bénévolat dans la communauté.

Une des priorités particulières était de déterminer les renseignements susceptibles d'aider les jeunes confrontés à des obstacles aux possibilités et d'améliorer l'accessibilité à cette information. Bien que l'objectif initial était de rendre plus accessibles les ressources actuelles du gouvernement du Canada, le projet vise également à intégrer des renseignements sur les mesures de soutien disponibles en dehors de l'écosystème du gouvernement du Canada.

L'agrégation de ce contenu n'est pas redondante par nature, car elle se concentre sur l'amélioration de la navigation vers les pages Web actuelles où les jeunes peuvent trouver plus rapidement des mesures de soutien et des ressources dont ils peuvent avoir besoin ou qu'ils recherchent en fonction de leurs objectifs et de leurs souhaits.

### **Défis liés à la conception, à l'exécution et à la mise en œuvre**

L'équipe de la PNJ a été aux prises avec plusieurs défis en matière de conception et de mise en œuvre :

- La période préalable au lancement du projet a été interrompue par la pandémie de COVID-19, qui a également posé problème à l'égard de la recherche, de la conception et de l'élaboration pendant la phase de mise en œuvre.
  - La pandémie a également entraîné des efforts non planifiés pour mettre à jour les processus et acquérir des outils afin de favoriser la collaboration virtuelle.
- La phase de mise en œuvre devait être lancée en avril 2020, mais des retards se sont produits dans l'obtention de l'autorité fonctionnelle et ont contraint l'équipe de projet à gérer les dépenses en fonction des risques jusqu'à l'octroi du financement.
  - Cette situation a fait en sorte que le temps et les ressources qui auraient autrement été consacrés à l'exécution du projet ont été affectés à des activités de production préalable telles que l'embauche et l'approvisionnement.

- Il a fallu trouver du personnel compétent dans les domaines de la recherche sur les utilisateurs, de la conception de services, de la conception de l'expérience utilisateur<sup>151</sup>, de la capacité de conception de contenu et de l'infonuage.
- La mobilisation interne au sein d'EDSC a entraîné des retards d'exécution, car l'approche souple et centrée sur l'utilisateur du projet n'était pas entièrement comprise ni acceptée.
- Bien que le premier produit minimum viable ait été lancé dans les délais prévus par la feuille de route initiale une fois l'autorité fonctionnelle approuvée, le projet a depuis lors connu plusieurs retards de mise en œuvre en raison :
  - de la dépendance à l'égard de la recherche sur les utilisateurs pour déterminer les points faibles qui peuvent être réglés par le projet;
  - des défis anticipés liés à la mise en œuvre et à l'adoption de nouveaux outils et processus requis pour l'environnement infonuagique;
  - de normes de service rigides pour l'examen de l'accessibilité des nouvelles solutions logicielles, ainsi que des limites des processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada, qui ont créé des obstacles et des retards dans l'obtention de licences pour des solutions logicielles précises;
  - des longs délais d'attente pour achever le processus d'essai d'accessibilité ont également contribué à retarder le lancement des produits finis.
- Le site Web de la PNJ a été lancé sans planification du trafic ni notoriété de la marque parce qu'il n'a pas été lancé comme prévu sur le domaine Jeunesse.ca.
  - Cette situation s'explique principalement par la décision d'utiliser un infonuage et par l'incompatibilité de la technologie des sites Web actuels avec l'environnement infonuagique.
  - Le faible trafic a posé problème pour la promotion du site, la collecte des commentaires des utilisateurs et des données analytiques, ainsi que le recrutement de participants pour les essais.
- Le recrutement d'utilisateurs et d'organisations de prestation de services à des fins de recherche :
  - la participation volontaire en l'absence de dispositions relatives à l'indemnisation des utilisateurs;
  - le recrutement de jeunes plus éloignés du marché du travail et ciblés par la SECJ et EEC;
  - le manque de capacité interne et de soutien des intervenants pour mobiliser les organisations de prestation de services destinés aux jeunes lors des consultations concernant la PNJ.

---

<sup>151</sup> L'expérience utilisateur est le processus de conception utilisé pour créer des produits qui offrent des expériences significatives aux utilisateurs.

### **Mesure dans laquelle la mise en œuvre du projet de PNJ progresse selon le calendrier prévu**

La PNJ a été approuvée en tant que projet souple à portée variable.

Il était également prévu d'adopter des principes de conception centrés sur l'utilisateur, nécessitant des travaux de recherche et des consultations pour éclairer la conception et la mise en œuvre des produits de la PNJ. Cette approche implique un processus itératif de conception, d'élaboration et de mise à l'essai pour éclairer la mise au point de fonctionnalités et de produits futurs, afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins des utilisateurs.

La feuille de route initiale prévoyait l'offre de cinq produits numériques. En cours de projet, la recherche et l'analyse ont démontré que certaines fonctionnalités proposées dans la feuille de route étaient moins souhaitables et apportaient peu de valeur aux utilisateurs. L'équipe a concentré ses efforts sur la prestation de solutions qui permettraient d'améliorer la personnalisation, la navigation et la possibilité de trouver des ressources et des occasions en un seul endroit. Par conséquent, la feuille de route initiale du projet a été ajustée et le projet a été réalisé selon le plan révisé.

Les responsables du PSECJ ont exprimé le souhait et la nécessité de se concentrer sur l'amélioration de la navigation et d'offrir plus de renseignements sur le PNJ à l'intention des prestataires de services et des employeurs qui présentent une demande de financement dans le cadre de la SECJ, ainsi que sur les possibilités d'emploi connexes offertes dans le cadre de la SECJ. Ces exigences ont été classées comme prioritaires dans la feuille de route de l'exercice 2023 à 2024 et de l'exercice 2024 à 2025.

### **Leçons apprises**

À l'approche de la date d'achèvement du projet de PNJ, un exercice exhaustif sur les leçons apprises sera mené dans l'ensemble de l'équipe des politiques, de programme et de projet pour obtenir des renseignements sur les leçons tirées, le succès obtenu, les principales réalisations et les secteurs à améliorer dont il faut tenir compte dans le contexte du parcours de la transformation des services.